Burke admire d'abord Lui. écrit contre Walpole, et la meprise ensuite. p. 89.

2 lettres de Burke sur les propositions de paix du Directoire traduittes par peltier.

Walpole. 87. 88 entraîné par une clameur populaire à une mesure injustifiable. avis du traducteur — langue conquerante.

cortege funebre p. 1.

changement dans l'esprit national p. 2.

choses accidentelles, causes permanentes. p. 2.

defaut de la comparaison des corps politiques et du corps phisique. p. 2.

histoire du genre humain. p. 4.

p. 87. guerre de 1739. Pope, Johnson, Glover.

p. 87. pitt n'a pas de gros lot a presenter a la partie basse du caractere

FRC 1796 21

DEUX LETTRES

ADRESSÉES À

UN MEMBRE

DU

PARLEMENT ACTUEL,

SUR LES PROPOSITIONS DE

PAIX

AVEC LE

DIRECTOIRE RÉGICIDE

DE

FRANCE.

PAR LE TRÈS-HON. EDMUND BURKE.

TRADUITES EN FRANÇAIS
PAR M. PELTIER.

A Londres:

De l'Imprimerie de BAYLIS, 15, Greville-street, Holborn.

Imprimé pour M. PELTIER, 231, Piccadilly.

Se trouve chez lui; chez DULAU & Co. Libraires, Wardour-street, 107; DEBRETT, Piccadilly; & les Marchands de Nouveautés.

Publié le 7 Novembre 1796.

Case FRC 1533

THE NEWBERRY LIBRARY

DEUX LETTRES

ADRESSÉES À

UN MEMBRE

DU

PARLEMENT ANGLOIS,

SUR LE

PAIX

AVEC LA

DÉCLARATION DE GUERRE

DE

FRANCE.

LONDRES, PRINTED FOR JOHN ALMON,

OPPOSITE BURLINGTON HOUSE,

PICCADILLY. M.DCC.LXXVIII.

Avis du Traducteur.

En offrant au Public cette traduction d'un nouvel ouvrage d'un des plus profonds penseurs, & d'un des plus beaux génies de l'Angleterre, sur le plus grand sujet qui ait jamais occupé l'esprit humain, je n'ose pas me flatter de donner aux personnes qui ne peuvent pas lire l'original, une idée parfaitement juste des talens & de l'éloquence que *M. Burke* y a déployés. Ceux-là seulement qui connaissent à fond la langue Anglaise, peuvent apprécier la difficulté qu'il y a de transmettre entierement dans une langue resserrée, timide & chaste, les expressions variées & hardies, d'une langue conquérante, qui s'est approprié pour ses images & pour ses métaphores, tout ce qu'elle a trouvé à son usage, dans tous les pays, dans tous les tems, dans toutes les langues, dans toutes les professions, dans toute la nature & dans toutes les affections de l'âme.

Si le vocabulaire Anglais possede une beaucoup plus grande quantité de mots que le vocabulaire Français, on peut juger du parti qu'un homme de génie peut tirer de cette surabondance de matériaux, & de leurs composés. On peut juger également de l'embarras qu'un traducteur éprouve, lorsqu'il se voit réduit aux circonlocutions, aux périphrases aux répétitions, pour rendre des termes qui manquent absolument de synonimes dans sa propre langue, ou bien qui, jadis en faisant partie, y sont devenus non seulement surannés, mais encore ridicules.

Je me contenterai de citer, pour preuve de ce que j'avance, le mot *matronage* que *M. Burke* a employé avec tant de noblesse, lorsqu'il a parlé, dans son effrayante prosopopée page 120, de

S. M.

S. M. la Reine d'Angleterre, (*à la tête du matronage du pays*). Cette expression, qui était en vigueur, dans le même sens que celui où *M. Burke* l'a employée, au tems de Montaigne & d'Amyot, a été depuis lors absolument exclue de la langue. Celui de *matrone* d'où il derive, a été relégué dans les dictionnaires de chirurgie. Il en est ainsi de beaucoup d'autres.

C'est une remarque assez singuliere que la langue Française, fut plus riche du tems de Henry IV. que sous le regne de Louis XIV. En vain les conquêtes de ce monarque & l'influence de son siecle, étendirent cette langue en Europe, la délicatesse des grands écrivains d'alors, & le rafinement de ceux de ce siecle-ci, l'ont vraiment appauvrie à force de l'épurer, depuis 120 années. Toute la puissance du génie du grand Corneille, n'a pu introduire dans le dictionnaire, le mot *invaincu*.

La révolution Française a augmenté en revanche le dictionnaire, d'une foule de mots qui resteront, malgré l'impureté de leur origine. En vain l'infâme *Barrere* aura imaginé dans ses Rapports (ou comme il les appellait lui-même *ses Carmagnoles*), des mots bisarres, il en est qui sont déjà reçus, tels qu'*activer*, *utiliser*, & beaucoup d'autres semblables. Le besoin a vaincu la répugnance.

Dans les traductions des débats du Parlement d'Angleterre qui ne passent sous les yeux dans les papiers Français, je vois actuellement employer à Paris, comme langage courant, une foule de mots que l'on n'eût jamais osé hasarder il y a dix ans. *Désappointement*, *insincérité*, *budget*, *disqualifié*, &c. sont impatronisés adjourd'hui dans toutes les feuilles publiques. Quoique l'autorité d'un gazettier ne soit pas la plus respectable des autorités, cependant on sait que plusieurs des membres de l'Académie Française ont été, depuis la révolution, obligés de se livrer pour vivre, à l'état de journalistes.

J'ai

J'ai cru pouvoir user de la même liberté dans cette Traduction ; cependant je l'ai fait avec réserve, & avec la précaution d'imprimer le mot en italique, quelquefois de l'expliquer par une note.

J'ai cherché, en général, à traduire quasi mot-à-mot & littéralement, cet ouvrage. Son influence doit être grande. Ainsi j'ai cru devoir sacrifier l'harmonie des mots, leur nombre, leur enchaînement, à la justesse de la traduction ; à l'expression véritable, non seulement de la pensée de *M. Burke*, mais même du tour donné par lui à sa pensée. On est d'ailleurs toujours sûr d'être lu avec intérêt, pourvu que l'on rende avec fidélité ce qu'a voulu dire un homme que l'on peut appeller avec raison, une des lumieres du monde. *Hic vir, hic est.*

L'ouvrage de *M. Burke* a paru le 20 Octobre. La traduction que je présente aujourd'hui au Public a été commencée le 22, & terminée le 4 du mois suivant. J'ai cédé à l'empressement que l'on me témoignait de pouvoir lire cet ouvrage en Français, & de le voir répandu sur le Continent. Je suis parvenu à remplir ce but par un travail continu de douze jours & douze nuits.

Cette rapidité d'exécution doit servir *d'apologie*, quant à ce qui me concerne, ainsi que l'imprimeur, pour le petit nombre de fautes légeres qui se sont glissées dans ce livre. Je prie les lecteurs de vouloir bien les corriger à la main, conformément à l'errata qui suit, avant d'en commencer la lecture. Ceux qui connaissent la difficulté de faire imprimer avec une correction parfaite une langue étrangere aux ouvriers d'une imprimerie Anglaise, me sauront gré des peines que j'ai dû me donner pour qu'il n'y en eût pas davantage.

ERRATA.

ERRATA.

Page 2, lig. 11, asseoir de conjectures ; *lisez* des.
3, l. 26, aucune connexion, *l.* de connexion.
11 l. 8, Doctor Browne, *l.* Docteur.
12, l. 3 & 4, la goître, *l.* le goître.
ib. l. 7, étions, *l.* étaient.
19, l. 5, une objet, *l.* un.
31, l. 15, pour un ment, *l.* moment.
37, l. 1, nations suppliants, *l.* suppliantes.
40, l. 11, jusqu'à ce qu'ils ne les aient, *l.* qu'ils les aient.
ib. l. 9, qu'ils n'aient, *l.* qu'ils aient.
42, l. 20, n'en sorteront, *l.* n'en sortent.
43, l. 13, nouvelle n'être, *l.* neuve, & n'être.
45, l. 9, grands monarchies, *l.* grandes.
73, l. 25, ne peut pas être, *l.* ne peut être.
91, l. 3, coopérer ensemble, *l.* supprimez ensemble.
94, l. 22, signes extérieures, *l.* extérieurs.
102, l. 15, ils lui font, *l.* lui font.
ib. l. 26, ne se fut, *l.* se fut.
108, l. 4, correspondaient, *l.* répondaient.
114, l. 2, obligées, *l.* obligés.
123, l. 11, contituante, *l.* constituante.
124, l. 19, il y a eut, *l.* il y eut.
133, l. 17, éteintes, *l.* effacées.
150, l. 11, à côté, *l.* à l'instar.
174, l. 3, ministre, *l.* ministere.
ib. l. 19, pour la guerre, *l.* de la guerre.
216, l. 9, combination, *l.* combinaison.

LETTRE I.

Sur les Ouvertures de Paix.

MON CHER MONSIEUR,

SI notre derniere conversation ne fut pas sur le ton d'un découragement absolu, elle fut bien loin d'être gaie. Nous ne pouvions pas aisément nous rendre compte de quelques apparences fâcheuses. On nous les avait représentées comme indiquant l'état de l'esprit populaire ; & pourtant nous n'y appercevions point du tout ce que nous aurions dû attendre de nos vieilles idées, même sur les fautes & les vices du caractere Anglais. Les événemens désastreux qui depuis lors se sont pressés l'un sur l'autre, & dont la suite non interrompue présentait l'image d'un cortége funebre défilant sans intervalles & sans fin, n'étaient pas les causes principales de l'accablement que nous éprouvions. Nous redoutions davantage ce qui menaçait de faiblir ou de faillir dans l'intérieur, que ce qui au dehors menaçait de nous opprimer. Pour un peuple qui a été jadis fier & grand, & grand parce

qu'il a été fier, un changement dans l'esprit national est la plus terrible de toutes les révolutions.

Je ne vivrai point assez pour voir le dénouement de ce complot profondément embrouillé qui remplit de tant de tristesse & de perplexité le drame effrayant de la Providence qui se joue aujourd'hui sur le théâtre moral du monde. Je suis à la fin de ma carriere pensante & agissante. Vous êtes au milieu de la vôtre. Il n'est pas aisé d'asseoir de conjectures sur la portion de son orbite dans laquelle se meut à cet instant la nation qui nous entraîne avec elle dans son cours. Peut-être est elle déjà fort avancée dans son aphélie. Mais quand doit-elle commencer son retour?

Sans nous perdre dans le vide infini du monde conjectural, notre devoir est de songer à ce qui doit vraisemblablement être amélioré ou détérioré par la sagesse ou la faiblesse de nos plans. Dans toutes les spéculations sur les hommes & les affaires humaines, ce n'est point un objet d'un léger intérêt que de distinguer les choses accidentelles, des causes qui demeurent permanentes, & des résultats qui ne peuvent plus éprouver d'altération. Ce n'est pas chaque irrégularité dans notre mouvement qui est une déviation totale de notre

notre carriere. Je ne suis pas tout-à-fait de l'avis de ces raisonneurs qui paraissent assurés que, nécessairement & par la constitution des choses, tous les Etats ont les mêmes périodes d'enfance, de maturité, & de décrépitude, que l'on trouve dans les individus qui les composent. Des paralleles de cette espece fournissent plutôt des comparaisons propres à jetter de la lumiere ou des ornemens sur un discours, que des analogies d'après lesquelles la raison puisse s'exercer. Les objets que l'on essaye de soumettre ainsi à l'analogie, n'existent point de la même maniere. Les individus sont des êtres physiques, sujets à des lois universelles & invariables. La cause immédiate qui agit dans ces lois, peut être obscure ; mais les résultats généraux, sont sujets à des calculs certains. Les sociétés au contraire ne sont point des êtres physiques, ce sont des essences morales. Ce sont des combinaisons artificielles ; & dans leurs causes agissantes & prochaines, elles sont les productions arbitraires de l'esprit humain. Nous ne sommes pas encore instruits des lois qui influencent nécessairement la stabilité de cette espece d'ouvrage fait par cette espece d'agent. Il n'y a point dans l'ordre physique (avec lequel elles ne paraissent pas avoir aucune connexion qu'on puisse leur assigner) une cause distincte en vertu de laquelle un seul de ces corps politiques doive

nécessairement croître, fleurir, & dépérir ; & selon moi, le monde moral ne présente rien de déterminé à cet égard, qu'autant qu'il en faut pour pouvoir servir à l'amusement des hommes adonnés aux études spéculatives ; amusement très-noble & très-ingénieux sans doute, mais qui néanmoins n'est qu'un simple amusement. Je doute que l'histoire du genre humain soit encore assez complette (si même elle peut jamais l'être), pour nous fournir les bases d'une théorie certaine sur les causes intérieures qui affectent nécessairement le sort d'un Etat. Je suis loin de nier l'opération de semblables causes : mais elles sont infiniment incertaines ; & beaucoup plus obscures, & beaucoup plus difficiles à suivre, que les causes étrangeres qui tendent à élever, à abaisser & quelquefois à écraser une société.

Il est souvent impossible, dans ses recherches politiques, de trouver aucune proportion entre la force apparente de telle cause morale & de son effet connu. Nous sommes donc obligés d'attribuer cet effet au pur hasard, ou ce qui est plus pieux, (& peut-être plus raisonnable) à l'interposition de la main irrésistible du grand Ordonnateur de tout. Nous avons vu des Etats d'une durée considérable, qui ont resté pendant des siecles entiers à-peu-près comme ils avaient commencé, & dont à peine

on

on pouvait dire s'ils avaient crû, ou décrû. Quelques uns semblent avoir consommé toute leur vigueur dès leurs commencements ; quelques autres n'ont jetté les seules lueurs de leur gloire que peu de tems avant leur extinction totale. Le méridien de l'existence de quelques uns a été leur plus brillante époque. D'autres, & c'est le plus grand nombre, ont été sujets à des fluctuations, & ont éprouvé, à différentes périodes de leur existence, une grande variété de fortune. Au moment-même où quelques uns de ces Etats semblaient plongés dans des abîmes sans fond de déshonneur & de désastres, on les a vu se relever subitement, reprendre un nouveau cours, recommencer une nouvelle époque dans leurs annales ; & quelquefois même, du sein de leurs calamités & du milieu des ruines de leur pays, poser les fondemens d'une grandeur croîssante & durable. Tantôt cela est arrivé sans aucun changement préalable & apparent dans les circonstances générales qui avaient engendré leurs malheurs. D'autres fois, la mort d'un seul homme dans une conjoncture critique, son dégoût, sa retraite, sa disgrace, ont causé à toute une nation des calamités sans nombre. On a vu un simple soldat, un enfant, une servante d'auberge changer tout-à-coup la face de la fortune, & pour ainsi dire, de la nature.

Tel, & souvent influencé par de semblables causes, a été communément le destin des monarchies subsistantes depuis long-tems. Elles ont leur flux & leur reflux. Tel a été éminemment le sort de la monarchie de France. Il y a eu des époques auxquelles jamais aucune puissance n'a été réduite si bas. Il y en a eu d'autres où peu d'états ont jamais fleuri avec plus de gloire. Tour-à-tour élevé & abaissé, cet empire avait été, en général, toujours en croissant ; & il avait continué d'être non seulement puissant, mais même formidable, jusqu'au moment de la ruine totale de la monarchie. Cette chûte de la monarchie a été loin d'être précédée d'aucun symptôme extérieur de déclin ; l'intérieur n'en était point visible à tous les yeux ; & mille accidents différents auraient pu empêcher l'opération sourde & funeste que les plus clairvoyans n'étaient pas capables de discerner, ni les plus prévoyans de deviner. Très-peu de tems avant sa terrible catastrophe, il y avait dans la situation de la Couronne une espece de splendeur extérieure, qui ajoute ordinairement à la force & à l'autorité du gouvernement au dedans. La Couronne semblait alors avoir obtenu quelques uns des objets les plus brillans de l'ambition d'état. Aucune des puissances continentales de l'Europe n'était l'ennemie de la France. Elles étaient

toutes,

toutes, ou tacitement bien disposées en sa faveur, ou publiquement liées avec elle ; & même dans celles qui s'en tenaient le plus éloignées, il y avait peu d'apparences de jalousie ; d'animosité, aucunes. Elle avait humilié la nation Britannique, sa grande & principale rivale. Elle l'avait, selon toutes les apparences, affaiblie & certainement mise en danger, en retranchant de son empire une portion très-considérable, & celle qui était la plus susceptible d'accroissement. C'est dans cet apogée de prospérité & de grandeur humaine, c'est dans cette position élevée & glorieuse que la monarchie Française s'est écroulée jusques dans ses fondements, sans combat & sans résistance. Elle a péri sans qu'il y eût dans le monarque aucun de ces vices, qui ont été quelquefois la cause de la chûte des Royaumes, & qui d'autres fois ont existé au plus grand degré chez plusieurs autres princes, sans aucun effet visible sur l'existence de l'état, & qui, sans détruire leur pouvoir, ont laissé seulement de légeres taches sur leur réputation. Les embarras de finance n'ont été que les prétextes & les moyens de ceux qui ont accompli la ruine de cette monarchie ; mais ils n'en ont point été la cause.

Privée de son vieux gouvernement, privée en quelque sorte de tout gouvernement, la France tombée

tombée comme monarchie, peut avoir paru à des observateurs ordinaires plus propre à être un objet de pitié ou d'insulte selon la disposition des puissances circonvoisines, que dans le cas d'être le fléau & la terreur d'elles toutes : mais du fond du tombeau de la monarchie de France assassinée, s'est élevé un spectre horrible, immense, sous une forme bien plus effrayante que tous ceux qui ont jamais accablé l'imagination, & éteint le courage de l'homme. Marchant droit à son but, ne redoutant aucun péril, n'étant jamais arrêté par le remords, méprisant les maximes reçues & les moyens ordinaires, ce fantôme hideux a glacé d'épouvante ceux mêmes qui ne pouvaient pas croire qu'il fut possible qu'il put exister du tout, excepté d'après les principes que l'habitude plutôt que la nature, leur avait persuadé être nécessaires à leur bien-être particulier & à leurs manieres d'agir accoutumées. Mais la constitution de tout être politique quelconque, ainsi que celle de tout être physique, doit être connue avant que l'on puisse se hasarder de dire ce qui est propre à sa conservation, ou quels sont les moyens véritables de son pouvoir. Le poison des autres états, ce qui les consume, est l'aliment de la nouvelle République. La banqueroute, dont la seule appréhension est une des causes auxquelles on attribue la chûte de la monarchie, a été

été le capital avec lequel elle a ouvert son commerce avec le monde.

La République du Régicide avec un revenu anéanti, avec des manufactures dégradées, avec un commerce ruiné, avec un pays mal-cultivé & à moitié dépeuplé, avec un peuple asservi, malheureux, mécontent & affamé, passant avec une rapidité incalculable de la plus féroce anarchie au plus dur despotisme, a conquis en ce moment les plus belles parties de l'Europe ; en a désolé, désuni, dérangé & brisé en pieces tout le reste ; & a tellement maîtrisé l'esprit des chefs du gouvernement de toutes les autres nations, qu'à peine apperçoivent-ils d'autre ressource, que celle de chercher à mériter un pardon méprisant, en montrant leur faiblesse & leur bassesse. Jusques dans leurs plus grands efforts militaires, & dans les plus grands actes de leur courage, ils semblent ne point espérer, ils ne paraissent pas même désirer l'extinction d'un ordre de choses qui ne subsiste que pour leur ruine certaine. Toute leur ambition se réduit seulement à être admis à faire partie d'une classe un peu plus favorisée que les autres, dans l'ordre de servitude de ce pouvoir dominateur.

Tel paraît être l'esprit du jour. D'abord on méprisa trop la force Française. Maintenant on la redoute trop. Un courage inconsidéré a cédé à une peur sans raison; ainsi l'on peut espérer qu'au moyen d'une crainte sobre & raisonnée, nous pourrons arriver à un état de force & de fermeté. Et qui sait si l'indignation ne pourra pas succéder à la terreur, & si le retour d'un sentiment élevé, écartant soudain l'idée trompeuse que l'on peut acheter la sécurité aux dépens de la gloire, ne peut pas encore nous inspirer ce désespoir généreux qui a souvent surmonté certaines maladies de l'Etat, auxquelles on ne pouvait trouver aucun remede dans les plus sages conseils.

Si l'on a vu de grands états s'élever ou décheoir, sans aucun cours certain ni régulier, nous pouvons espérer que la fortune Britannique pourra éprouver aussi des fluctuations; car l'esprit public qui influence grandement cette fortune des états, peut avoir ses changements. C'est pourquoi nous ne sommes jamais autorisés à abandonner notre patrie à son sort, ni à agir ou parler comme si elle était sans ressource. Parce que des moyens ordinaires menacent d'échouer, il n'y a point de raison de craindre qu'il n'en naîsse pas d'autres. Tant que notre cœur restera entier, il trouvera des moyens, ou bien il en créera. Le cœur du citoyen est un

ressort

ressort perpétuel d'énergie pour l'Etat. Parce que le pouls semble être intermittent, nous ne devons pas présumer qu'il cessera de battre tout-à-coup. Le public ne doit jamais être regardé comme incurable. Je me souviens qu'au commencement de ce qu'on a appellé depuis peu la guerre de sept ans, un écrivain éloquent, un observateur ingénieux, le Doctor Browne, au sujet de quelques revers qui arriverent au commencement de cette même guerre, publia un discours philosophique très-travaillé dans lequel il cherchait à prouver que les traits distinctifs du peuple Anglais étaient totalement changés, & qu'une mollesse frivole & efféminée était devenue le caractere national. Il ne pouvait rien paraître de plus populaire qu'un semblable ouvrage. Nous pensâmes que c'était une grande consolation pour nous autres, peuple léger de ce pays, (qui étions & sommes toujours légers, mais qui n'étions & ne sommes point efféminés) d'avoir trouvé dans nos vices les causes de nos malheurs. Pythagore ne put pas être plus enchanté de sa plus importante découverte. Mais tandis que nous nous amusions ainsi d'une observation critique dont nous étions nous-mêmes l'objet, & au moyen de laquelle chacun absorbait son sentiment particulier du malheur public, dans la nature épidémique de la maladie commune; tandis que sem-

blables à ces habitans des Alpes chez qui les *goîtres* par leur généralité ont cessé d'être une bizarrerie de formes, & chez lesquels la goître de l'un fait passer sur la goître de l'autre, nous reconnaissions également notre infériorité à la France ; & tandis que plusieurs, & même beaucoup d'entre nous, étions disposés à agir d'après le sentiment de cette infériorité, quelques mois effectuerent un changement total dans nos esprits variables. Nous sortimes du gouffre de ce découragement idéal, nous fumes portés & nous nous soutinmes au plus haut degré de vigueur effective & agissante. Jamais l'esprit mâle de l'Angleterre ne se déploya avec plus d'énergie, & jamais son génie ne prit son essor avec une plus fiere prééminence sur la France, qu'au moment même où la frivolité & *l'effémination* avaient été reconnues au moins tacitement, par le bon peuple de ce royaume, comme son caractere national.

Quant à moi, je ne désespere ni de la fortune publique, ni de l'esprit public, si on les traite comme il le faut. Il y a sans doute beaucoup à faire & beaucoup à récouvrer. Il faut suivre de nouvelles routes, ou bien nous ne rencontrerons jamais l'ennemi dans sa marche détournée. Nous ne sommes point à la fin de notre lutte ; que dis-je ? nous n'en approchons même pas. Ne nous abusons

abusons point : nous sommes au commencement de grands troubles. Je reconnais volontiers que l'état des affaires publiques promet infiniment moins qu'à l'époque dont je viens de parler tout-à-l'heure, & que la position de toutes les Puissances de l'Europe, par rapport à nous, & par rapport les unes aux autres, est embrouillée & critique au-delà de toute comparaison. Certes notre situation est difficile. Dans des situations semblables les hommes sont influencés dans le parti qu'ils prennent, non seulement par la raison des circonstances, mais encore par la tournure particuliere de leur propre caractere. Les mêmes moyens de sûreté ne se présentent point à tous les hommes, ni aux hommes diversement disposés. S'il y a une sagesse courageuse, il y a aussi une fausse prudence, une prudence rampante, résultat de la peur, & non point de la prévoyance. Il arrive souvent dans le malheur que les nerfs de l'entendement sont si relâchés, que le péril pressant du moment confond si complétement toutes les facultés, que l'on ne peut pourvoir comme il le faudrait à aucun danger futur, qu'on ne peut l'estimer avec justesse, qu'on ne peut pas même l'appercevoir en plein. L'œil de l'esprit est ébloui, abattu. Une défiance abjecte de nous-mêmes, une admiration extravagante de l'ennemi, ne nous présentent d'autre espoir que dans un arrangement avec

son

son orgueil, dans la soumission à sa volonté. Ce plan étroit de politique est le seul conseil qui soit écouté. Nous nous plongeons dans un gouffre obscur avec toute la précipitation téméraire de la peur. La nature du courage est d'être familiarisé avec le danger, (cet axiôme ne fait pas une question) ; mais dans la nuit épaisse de leurs terreurs, les gens qui sont plongés dans la consternation supposent, non pas que c'est le danger qui par un instinct sûr appelle le courage pour y résister, mais que c'est le courage qui produit le danger. En conséquence, ils cherchent dans leurs frayeurs mêmes un refuge contre leurs frayeurs, & ils regardent des actes de faiblesse qui font gagner du tems, comme le seul moyen de sûreté.

Les regles & les définitions de la prudence peuvent rarement être exactes ; jamais elles ne sont universelles. Je ne nie point que dans de petits états qui ont été soumis, un arrangement fait à propos avec la puissance a souvent été pour eux le moyen, le seul moyen de traîner leur petite existence. Mais un grand état est trop jalousé, trop redouté, pour trouver la sûreté dans l'humiliation. Pour être en sûreté, il doit être respecté. Le pouvoir, l'élévation, & la considération sont des choses qui ne doivent point se demander. Elles doivent être commandées. Ceux qui demandent

grâce

grâce aux autres ne peuvent jamais espérer faire justice par eux-mêmes. C'est du caractere de leur ennemi que dépend la justice qu'ils doivent en obtenir comme par charité ; il leur faut donc bien le connaître avant de s'y fier implicitement.

Il y a eu beaucoup de discussions en Parlement, & pas peu entre nous dans la société, sur les moyens efficaces que possede notre nation pour le maintien de sa dignité & pour assurer ses droits. D'après le détail le plus correct & le plus soigné de l'état des choses, le résultat paraît être que dans aucun tems la richesse & la puissance de la Grande-Bretagne n'ont été aussi considérables qu'elles ne le sont dans cet instant périlleux. Nous avons de grands interêts à conserver ; & nous possédons de grands moyens de le faire : Mais on doit se rappeller que l'ouvrier peut être embarrassé par ses outils mêmes, & que des ressources peuvent devenir des obstacles. Si la richesse est l'esclave laborieux & obéissant de la vertu & de l'honneur publics, alors la richesse est à sa vraie place, & elle a son usage : Mais si cet ordre est changé, & si l'honneur doit être sacrifié à la conservation des richesses, les richesses qui sont sans yeux & sans mains, ni sans aucune véritable vitalité en elles-mêmes, ne peuvent pas survivre longtems à l'existence de leurs pouvoirs vivifians, leurs maîtres légitimes,

times, leurs protecteurs actifs. Si nous commandons à notre richesse, nous sommes riches & libres ; si notre richesse nous commande, nous sommes vraiment pauvres. Nous sommes achetés par l'ennemi avec les trésors mêmes de nos coffres. Un trop grand sentiment de la valeur d'un interêt subordonné peut être la cause même de son danger, aussi bien que la ruine certaine d'intérêts d'un ordre supérieur. Souvent un homme a perdu tout son avoir, parce qu'il n'a pas voulu se soumettre à tout hasarder pour le défendre. Exposer notre richesse devant des voleurs, n'est pas le moyen d'arrêter leur audace, ni de diminuer leur rapacité. Cette exposition a été faite, je le sais, afin de persuader au peuple d'Angleterre, que par-là nous effrayerions l'ennemi, & que nous ferions de meilleures conditions dans notre capitulation : elle a été faite, non pas afin que nous combattions avec plus d'ardeur, mais afin que nous pussions supplier avec de meilleures espérances. Nous sommes dans l'erreur. Nous avons affaire à un ennemi qui n'a jamais regardé notre contestation comme une affaire où le poids de l'or dut être la mesure de l'espoir de succès. Il est encore le Gaulois qui met son *épée* dans un des bassins de la balance. Il est plus tenté de notre richesse comme butin, qu'il n'en est effrayé comme puissance. Mais, que nous soyons riches ou pauvres, que nous soyons l'un ou l'autre dans quelque proportion

tion que ce soit, ou la nature est fausse, ou il est vrai que là où la force publique essentielle (dont l'argent n'est qu'une partie) est, à un degré quelconque, suffisante pour un conflit entre nations, l'état qui est résolu de hasarder son existence, plutôt que d'abandonner ses objets, doit avoir un avantage infini sur celui qui est déterminé à céder plutôt que de porter sa résistance au delà d'un certain point. Humainement parlant, le peuple qui ne veut finir ses efforts qu'avec son existence, doit faire la loi à la nation qui ne poussera son opposition que jusqu'où il lui conviendra de s'arrêter.

Si nous ne regardons que notre situation intérieure, l'état de la nation est une plénitude qui va jusqu'à la pléthore ; mais si nous imaginons que ce pays puisse longtems conserver son sang & ce qui l'alimente, étant séparé de la communauté du genre humain, une telle opinion est si absurde qu'elle ne mérite point d'être refutée, elle ne mérite que la pitié.

Je ne sais pas si un égoïsme aussi stupide & aussi imprévoyant mérite la discussion que peut-être j'en ferai ci-après. Nous ne pouvons point prendre d'arrangement avec notre ennemi dans la conjoncture actuelle, sans abandonner les intérêts

de l'humanité. Si nous ne regardons qu'à notre propre petit pécule dans cette guerre, nous avons eu quelques avantages; avantages achetés bien cher, & assez douteux dans leur nature. Nous n'avons pas affaibli au plus léger degré la force de l'ennemi commun, dans aucun des points où consiste sa force particuliere; en même tems, il est sorti à la fois des débris & des fragmens de la confédération générale, & de nouveaux ennemis pour nous, & de nouveaux alliés à la République Régicide. Voilà pour ce qui nous regarde. Quant à notre situation, comme formant une portion de la communauté de l'Europe, & intéressés à son sort, il est difficile de concevoir un état de choses plus incertain & plus perplexe. Lorsque Louis XIV. se fut rendu maître d'une des plus grandes & des plus importantes, provinces d'Espagne; lorsqu'il eut en quelque sorte envahi la Lombardie, & qu'il tonnait aux portes de Turin; lorsqu'il eut maîtrisé presque toute l'Allemagne de ce côté-ci du Rhin; lorsqu'il fut sur le point de détruire l'auguste fabrique de l'Empire; lorsque, en alliance avec l'Electeur de Baviere, à peine y avait-il quelque chose entre lui & Vienne; lorsque le Turc menaçait avec une force puissante, l'autre côté de l'Empire Germanique; je ne sais pas si l'état de l'Europe était aussi véritablement allarmant à cette époque (c'est-à-dire, au commencement

mencement de 1704, lors de la troisieme année du renouvellement de la guerre avec Louis XIV.) qu'il l'est aujourd'hui. Il ne l'était certainement point autant pour l'Angleterre. La Hollande (& la Hollande est pour l'Angleterre une objet d'une valeur inestimable) était alors puissante, était, alors indépendante, & quoique grandement exposée, était alors pleine d'énergie & d'ardeur. Mais la grande ressource de l'Europe était en Angleterre. Non point dans une sorte d'Angleterre détachée du reste du monde, & s'amusant de la parade d'un pouvoir naval (car ce ne peut pas être autre chose qu'une parade, lorsque toutes les sources de ce pouvoir, & de tout pouvoir quelconque, sont précaires), mais dans cette sorte d'Angleterre qui se considérait comme incorporée avec l'Europe; mais dans cette Angleterre qui, par effet de sympathie avec l'adversité ou le bonheur du genre humain, sentait que rien ne lui était étranger dans les affaires humaines. Nous pouvons regarder comme un axiôme certain qu'ainsi que d'un côté il ne peut exister contre la France aucune confédération durable & du moindre effet, sans que l'Angleterre n'en soit non seulement une partie, mais bien la tête; de même l'Angleterre ne peut point prétendre lutter avec la France qu'autant qu'elle sera liée avec le corps de la Chrétienté.

La guerre, *comme guerre commune*, jusqu'à l'époque à laquelle nous avons commencé à jetter en avant des leurres, des insinuations, en un mot à lorgner la paix, a été, tout bien compté, une guerre de désastres, & de peu d'autre chose. Quant aux avantages indépendans, que nous avons obtenus au commencement de la guerre, & qui ont eu lieu aux dépens de la cause commune, s'ils nous induisent en erreur sur notre plus grand & plus sûr intérêt, ils doivent être rangés au nombre de nos pertes les plus funestes.

Les alliés, la Grande-Bretagne entr'autres, (& peut être entre les principaux), ont été misérablement fascinés par cette grande erreur fondamentale qu'il était en notre pouvoir de faire la paix avec ce monstre d'état quand nous jugerions à propos d'oublier les crimes qui le rendaient grand, & les projets qui le rendaient formidable. Certaines gens imaginaient qu'en cessant de résister, ils obtenaient un moyen assuré de sécurité. *Cette pensée pusillanime & terne, empoisonna & allanguît toutes leurs entreprises, & fit aller de travers toute leur politique.* Ils ne pouvaient pas, ou plutôt ils ne voulaient pas lire dans les déclarations les plus claires de l'ennemi & dans sa conduite uniforme, qu'il y avait plus de sûreté à trouver dans la guerre la plus pénible

que

que dans l'amitié de cette espece d'être. On ne peut obtenir son hostile amitié qu'à des conditions qui impliquent l'incapacité de résister par la suite à ses projets. Cette grande & prolifique erreur (que la paix était toujours en notre pouvoir) a été la cause qui a rendu les alliés indifférens sur la direction de la guerre, & les a persuadés qu'ils pourraient toujours hasarder un nouveau choix & même un changement dans son objet. Ils ont rarement suivi aucun avantage, espérant que l'ennemi en serait affecté & ferait en conséquence des propositions de paix. Il en est résulté que toutes leurs premieres victoires ont été suivies presque immédiatement des effets ordinaires d'une défaite ; pendant que tous les avantages remportés par les Régicides ont été suivis des conséquences qui étaient naturelles. Les déconfitures que la République des assassins a souffertes, ont appellé uniformément de nouveaux efforts qui non seulement reparaient les anciennes pertes, mais préparaient encore de nouvelles conquêtes. Les alliés, au contraire, n'ayant point prévu de semblables événements, & conséquemment n'ayant point songé à y pourvoir ont vu leurs pertes suivies par la désertion, le découragement, l'abandon de leur politique, la déviation de leurs principes, par l'admiration de l'ennemi, par des accusations mutuelles, enfin

par

par une méfiance de la part de chacun des membres de la coalition dans son co-allié, dans sa cause, dans sa puissance & dans son courage.

Il résulte, de notre politique erronée, comme je l'ai dit, que de grandes difficultés nous pressent de toutes parts. Loin de désirer de cacher, ni même de pallier le mal dans l'exposé que j'en fais, je pose au contraire en fondement qu'il n'en n'a jamais existé un plus grand. Au moment où l'on redoute une terreur panique, il peut être sage de cacher pour un tems quelques grands désastres publics ou de ne les révéler que par degrés jusqu'à ce que l'esprit du peuple ait le tems de se recueillir, afin que son jugement puisse avoir le loisir de se rallier, & que des conseils plus fermes puissent l'empêcher de se porter à quelques actes désespérés, dans les premieres émotions de la rage ou de la terreur. Mais relativement à un état général de choses, provenant de causes & d'événemens déjà connus en gros, ce n'est point une fraude pieuse que celle par laquelle on déguise sa véritable nature ; parce qu'il ne peut résulter d'un faux exposé que des résolutions erronées. Ces mesures qui dans un malheur ordinaire, peuvent servir tant bien que mal, ne sont dans un malheur plus grand rien autre chose que jouer avec le mal. Il est

un

un point important que l'on doit connaître & cela dans toute son étendue, dans toute sa force & dans toutes les circonstances qui en dépendent, c'est que l'effort doit toujours être proportionné à l'exigence du cas qui le nécessite. Il y a eu de grands revers de fortune & de grands embarras dans les conseils : un ennemi régicide par principes déjà en possession de la partie la plus importante de l'Europe, & combattant pour le reste :—parmi nous un entier relâchement de toute autorité, tandis qu'il s'est élevé un cri contre elle comme si elle était le plus féroce de tous les despotismes :—un phénomene pis encore ; notre gouvernement désavoué par le membre le plus *efficient* de ses tribunaux ; mal appuyé par quelques unes de ses parties constituantes ; & le tribunal le plus élévé de tous, privé par des causes que mon projet n'est pas d'examiner à présent, de toute cette dignité & de toute cette puissance d'action capable de régler, de commander, ou en cas de besoin, suppléer au défaut de toute autre cour. Des poursuites publiques sont devenues à-peu-près des écoles de trahison ; elles n'ont servi qu'à augmenter la science des criminels dans les mysteres de l'art d'éluder la loi, ou à montrer avec quelle impunité complette des hommes peuvent conspirer contre la chose publique ; avec quelle sécurité des assassins peuvent attaquer son re-

redoutable chef. Tout est sûr, excepté ce que les lois ont rendu sacré ; tout ce qui n'est pas fureur & faction, est langueur & lâcheté. Ainsi, lorsque les désordres d'une fibre relâchée pronostiquent & préparent toute la force mortifère des convulsions dans le corps de l'état, la constance du médecin est abattue par le seul aspect de la maladie. Le docteur de la constitution prétendant qu'il fait peu de cas du mal qu'il ne se sent pas capable d'attaquer, n'ose pas entreprendre les opérations de son art ; il révoque en doute & met en question les terreurs critiques mais salutaires du cautere & du scalpel ; il tire même un petit avantage de sa défaite, & il cache son impuissance sous le masque de la douceur & des ménagemens. Il loue la modération des lois en les voyant déjouées & méprisées dans ses mains. Et d'où cela vient-il ? Est-ce qu'aujourd'hui les statuts du Royaume ne sont plus écrits dans un caractere aussi ferme, & ne sont plus imprimés avec des types aussi *prononcés* * & aussi lisibles que ci-devant ? Non : la lettre de la loi est claire, mais c'est une lettre morte.

* *Black type*, terme d'imprimerie qui signifie les caracteres gothiques avec lesquels les actes du parlement étaient imprimés. Ce double sens qui en Anglais produit une fort belle image, ne peut être rendu en Français. (Trad.)

Morte & putride, elle est insuffisante pour sauver l'Etat ; mais elle est puissante pour infecter & tuer. La loi vivante, la loi pleine de raison, d'équité & de justice (comme elle l'est ou bien elle ne devrait pas exister) doit être sévere à la fois & terrible, sans quoi les paroles de menace qu'elle renferme (qu'elles soient écrites sur le parchemin d'Angleterre, ou gravées sur les tables d'airain de Rome) n'exciteront que le mépris. Comment se fait-il que dans toutes les poursuites importantes d'Etat, depuis la révolution jusqu'à ces deux ou trois dernieres années, la couronne soit, à peine jamais sortie de ses cours, frustrée & humiliée ? D'où vient ce changement allarmant ? Par une liaison que l'on sent aisément & qu'il n'est pas impossible de suivre jusques dans sa cause, toutes les parties de l'Etat ont leur correspondance & leur *co-sensibilité.* Ceux qui s'inclinent devant l'ennemi du dehors, n'auront pas le pouvoir de soumettre le conspirateur du dedans. Il est impossible de ne pas observer qu'à mesure que nous approchons de la gueule empoisonnée du serpent de l'anarchie, l'éblouissement devient irrésistible. En proportion, de ce que nous sommes attirés vers le foyer de l'illégalité, de l'irréligion, & de l'audace qui fait entreprendre des actes déséspérés, tous les insectes vénimeux & destructeurs de l'Etat, sont réveillés & ranimés : La promesse de l'année, l'espérance de la récolte

se flétrit, se rabougrit, s'éteint devant eux. Nos plus salutaires & plus belles institutions ne nous donnent plus que la poussiere & des ordures : la moisson de notre loi ne nous offre plus que des pailles au lieu d'épis. Il est de la nature de ces maladies, de ces éruptions politiques, de rentrer par accès & de ressortir ensuite. Mais le foyer de la maladie reste ; & selon moi, sa malignité n'est pas mitigée au plus petit degré, quoiqu'elle attende le moment favorable d'une communication plus libre avec la source du Régicide, pour employer & augmenter sa force.

Est-ce que le peuple est changé, que la chose publique ne peut plus être protégée par ses lois ? Je ne le pense pas. Au contraire, je conçois que toutes ces choses arrivent, parce que les hommes ne sont pas changés & qu'ils restent toujours ce qu'ils ont toujours été. Ils continuent d'être ce que doit toujours être la grande masse d'entre nous, lorsque nous sommes abandonnés à nos penchans vulgaires, sans guide, sans chef & sans contrôle : c'est-à-dire, que la prospérité nous inspire une exaltation aveugle ; que nous méprisons des dangers inconnus ; que nous sommes abattus par des revers inattendus ; que nous ne trouvons aucun fil pour nous diriger dans le labyrinthe des difficultés ; que nous cher-

cherchons à nous tirer d'un inconvénient présent, au risque de notre perte future ; que nous recherchons & adorons la fortune ; que nous accordons notre admiration à tout ce qui réussit, même quand ce qui réussit est pervers, & que nous imitons ce que nous admirons ; que nous méprisons le gouvernement qui annonce le danger dont menacent le sacrilége & le régicide, tandis qu'ils ne sont encore que dans l'enfance, & lorsqu'ils commencent leur lutte, mais qui ne trouve rien d'allarmant en eux lorsqu'ils sont devenus adultes, lorsqu'ils ont acquis du pouvoir, & que ces détestables principes ont triomphé. Nous ne pouvons être abandonnés à nous-mêmes en masse. Nous devons avoir des chefs & des meneurs. Si personne ne veut entreprendre de nous faire marcher droit, nous trouverons des guides qui essayeront de nous conduire vers la honte & la ruine.

Nous sommes engagés dans une guerre d'une nature *particuliere*. Ce n'est point contre une de ces *communautés* ordinaires, qui sont amies ou ennemies selon que la passion ou l'intérêt peut tourner ; ce n'est point avec un Etat qui fait la guerre par fantaisie & l'abandonne par lassitude, que nous sommes engagés ; c'est avec un système qui, par son essence, est ennemi de tous les

autres gouvernemens, & qui ne fait la paix & la guerre, qu'autant que la guerre & la paix peuvent le mieux contribuer à leur bouleversement ; c'est avec une *doctrine armée* que nous sommes en guerre. Cette doctrine a, par son essence, dans chaque pays, une faction d'opinion, d'intérêt & d'enthousiasme. C'est pour nous un Colosse qui pose à la fois sur l'une & l'autre côte de la Manche. Il a un pied sur une rive étrangere, & & l'autre sur le territoire Britannique. Ainsi avantagé, pour peu qu'il existe, il doit finalement l'emporter. Rien ne peut perdre aussi complétement les anciens Gouvernemens, le nôtre en particulier, que la reconnaissance directe, ou par implication, de quelque espece de supériorité que ce soit de la part de cette nouvelle puissance. Nous faisons cette reconnaissance, si nous sollicitons la paix, dans un moment où nos affaires se trouveront dans une situation mauvaise ou douteuse ; ou si nous accédons au mode d'humiliation nouvelle pour nous, par lequel seul elle veut bien nous accorder une audience. On voit que de cette maniere les conditions ne peuvent nullement être de notre choix.

Il est écrit dans la nature immuable des choses : —Nuls ne peuvent aspirer à agir grandement, que ceux qui sont de force à grandement souffrir.

Ceux

Ceux qui font leurs arrangements dès le commencement des revers, & dans cet état de l'ame que produisent communément les traverses & le découragement ; ceux-là, dis-je, mettent le sceau à leurs calamités. Ils prennent pour leur puissance des précautions contre toutes les faveurs quelconques qu'ils pourraient espérer de l'inconstance ordinaire de la fortune. Je suis donc, mon cher ami, invariablement de votre opinion (quoique plein de respect pour ceux qui pensent différemment), que l'on n'a point pris en considération comme il le fallait, ni le tems que l'on a choisi pour solliciter une négociation, ni la maniere de le faire ; quand bien même je serais convenu (ce dont je conviendrai difficilement) qu'avec la horde des Régicides, nous pussions jamais, par aucun choix de tems, ou par l'emploi de certains moyens, obtenir quelque chose qui méritât le moins du monde le nom de paix.

Nous sommes heureux dans un point. Le Regicide a reçu nos avances avec dédain. Nous avons un ennemi aux vertus duquel nous ne pouvons rien devoir ; mais en cette occasion nous sommes infiniment redevables à un de ses vices. Nous devons plus à son insolence qu'à nos propres précautions. La hauteur avec laquelle les orgueilleux nous repoussent, a cela de bon en soi,

soi, qu'en nous faisant conserver notre distance, ils doivent aussi, conserver la leur. Dans le cas actuel, l'orgueil du Régicide peut faire notre sûreté. Il a donné le tems à notre raison d'opérer, & à la dignité Britannique de se remettre de sa surprise. Il a rejetté d'un bout à l'autre toutes nos avances. Quelque chemin que nous ayons fait, il nous a cependant laissé une voie ouverte pour la retraite.

Il y a toujours moyen d'augurer de ce qu'une paix promet d'être, par les démarches préliminaires qui sont faites pour amener cette paix. Nous pouvons recueillir quelques inductions, du tems auquel les premieres ouvertures sont faites; du côté d'où elles viennent; de la maniere dont elles sont reçues. Ces choses découvrent les dispositions des parties. Si votre ennemi offre la paix dans le moment du succès, cela indique qu'il y a quelque chose qui peut le satisfaire. Cela montre qu'il y a des bornes à son ambition & à son ressentiment. S'il n'offre rien, lorsqu'il est dans l'adversité, il est probable qu'il lui est plus pénible d'abandonner une perspective d'avantages possibles, que d'endurer des calamités. S'il rejette les sollicitations, & ne veut pas même faire le plus léger signe d'acquiescement à ceux qui lui demandent la paix en suppliants, jusqu'à ce que

la

la fortune de la guerre le menace lui-même de sa perte, alors je crois qu'il est évident qu'il ne désire rien plus que de désarmer son adversaire, afin de gagner du tems. Il s'éleve ensuite une question; c'est de savoir laquelle des parties obtiendra probablement les plus grands avantages en restant désarmée, & au moyen du tems.

Ce petit nombre de remarques claires étant posées & bien casées dans notre esprit, il sera à propos de ré-examiner la conduite de l'ennemi, en même tems que la nôtre, depuis le jour que l'on a agité la question de la paix. En considérant cette partie de la question, je n'agis point d'après ma propre hypothese. Je suppose, pour un ment, que ce corps de Régicide, qui s'est donné lui-même le nom de République, est un individu politique, avec lequel on puisse faire quelque chose méritant le nom de paix. D'après cette supposition, examinons notre propre marche. Evaluons le bénéfice qui en est résulté, & l'avantage qui peut en revenir par la suite. Une paix recherchée avec trop d'empressement n'est pas toujours celle qu'on obtient le plus vîte. La découverte d'un désir véhément déjoue & frustre en général son accomplissement. Votre adversaire a déjà remporté un grand avantage sur vous, lorsqu'il

qu'il voit que vous êtes impatient de conclure un traité. Il y a dans la réserve, non seulement une certaine dignité, mais encore beaucoup de prudence. Il est une espece de courage qui appartient à la carriere des négociations, ainsi qu'à la carriere militaire. Il faut qu'un négociateur semble souvent vouloir hasarder tout le succès de son traité, s'il désire en assurer quelque point important.

Les Régicides ont été les premiers à déclarer la guerre. Nous sommes les premiers à demander la paix. L'obstination de leur arrogance en rejettant nos instances, s'est développée en proportion de l'humilité & de la persévérance que nous avons montrées dans nos adresses. L'importunité des démarches par lesquelles nous leur avons fait notre cour semble avoir usé la patience de leur orgueil. Dégoûtés, comme ils le sont, d'une conduite si différente de tous les sentimens dont ils sont animés eux-mêmes, ils croient mettre fin à nos incommodes sollicitations, en redoublant leurs insultes.

Il arrive fréquemment, que l'orgueil peut rejetter des avances publiques, tandis que l'intérêt écoute une suggestion secrete d'avantage. L'occasion s'est présentée. Presque au commence-

ment de cette diplômatie d'humiliation, il a été envoyé une personne * chargée d'une mission dont le motif ne pourra jamais nous faire rougir, quel qu'ait pu en être le résultat. L'humanité ne peut point être dégradée par l'humiliation. Son véritable caractere est de se soumettre à des choses semblables. Il y a une véritable consanguinité entre la bienfaisance & l'humilité. Ce sont des vertus de la même souche. La dignité est d'une aussi bonne race ; mais elle appartient à la famille de la *Fortitude*. Animés de cet esprit de bienveillance, nous envoyâmes une personne pour supplier le Directoire du Régicide, de n'être pas tout-à-fait aussi prodigue de meurtres juridiques que leur République l'avait été. Nous le sollicitâmes d'épargner la vie de quelques malheureuses personnes de la premiere distinction, dont la sûreté en d'autres tems n'aurait pas été un objet de sollicitation. Ils avaient quitté la France sur la foi de la déclaration des droits des citoyens. Ils n'avaient jamais été au service des Régicides ; jamais ils n'avaient reçu aucune solde de leurs mains. Le systême de gouvernement & la constitution qui a lieu maintenant, avaient été établis postérieurement à leur émigration. Ils étaient

* M. Bird, envoyé pour constater la véritable situation du Duc de Choiseul.

sous la protection de la Grande-Bretagne, au service & à la solde de Sa Majesté. Ce n'était point une invasion, mais les désastres de la mer qui les avaient jettés sur un rivage plus barbare & plus inhospitalier que l'*inclément* océan dans la plus impitoyable de ses tempêtes. C'était là une occasion de faire entendre quelques expressions de sensibilité sur les malheurs de la guerre ; & d'ouvrir une sorte de négociation, qui, (après que nos ouvertures publiques avaient déjà assouvi leur orgueil), put mener à quelque chose de semblable à un accommodement, mais néanmoins en se tenant à une distance prudente, sage & mesurée. Qu'arriva-t-il ? Une machine étrange & baroque, une figure théâtrale d'opéra, la tête ombragée de plumes de trois couleurs, le corps bisarrement accoutré, sortit des coulisses en se pavanant, & après une courte harangue débitée avec l'emphâse & le fausset d'un mauvais *tragédien* de campagne, remit la personne qui était venue pour faire ces représentations sous la surveillance d'un garde, avec l'ordre de ne le pas perdre de vue un seul moment ; & puis ordonna qu'on le fit partir de Paris en deux heures.

Ici il est impossible qu'un sentiment d'attendrissement ne vienne pas frapper les politiques les plus séveres, & ne rappelle pas avec peine à notre souvenir

souvenir la différence qui existe entre cet insolent & sanglant théâtre, & la majesté naturelle, la majesté tempérée, d'une cour civilisée, où la famille désolée d'Asgill ne sollicita point en vain la pitié de ceux qui y possédaient le premier rang, & de la femme la plus compâtissante du sexe compâtissant.

Du moins, dans cette communication, il n'y avait rien qui promît un grand succès pour nos avances futures. Tandis que la fortune de la guerre fut entierement du côté des Régicides, on ne pensa à rien qu'à se laisser aller où elle menait, & elle menait à tout. Pas un seul mot de traité. Des lois furent présentées avec arrogance. Le politique le plus modéré * de leur cabale, fut choisi pour leur organe, non pas tant pour prescrire des limites à leurs prétentions, que pour marquer ce qu'ils voulaient bien, pour le moment présent, laisser aux autres. Ce ne fut point les lois, les conventions, ni la derniere possession, mais bien la nature physique & la convenance politique, dont ils firent la seule base de leurs prétentions. Le Rhin, la Méditerrannée, & l'Océan furent les bornes qu'ils assignerent, pour le tems, à l'Empire du Régicide. Comparée à cette

* Boissy d'Anglas.

déclaration, qu'était la Chambre d'Union de Louis XIV, qui étonna & provoqua toute l'Europe ? En vérité, avec ces limites, & leur principe, ils n'auraient pas laissé même l'ombre de la liberté ni de la sûreté à aucune autre nation. Ce plan d'empire ne fut point dressé dans la premiere ivresse de succès inattendus. Vous devez vous rappeller qu'il fut projetté, ainsi que le rapport le dit, depuis la premiere révolte de la faction contre la Monarchie ; & il a été suivi uniformement, comme une maxime immuable de politique nationale, depuis lors jusqu'à présent. En général, c'est dans le moment de la prospérité que les hommes font voir à découvert leurs véritables dispositions, leurs principes & leurs projets. Mais eux, après avoir admis ce principe dès le commencement de leur lutte, & l'avoir reconnu & professé au milieu de leur prospérité, ils y ont encore adhéré avec opiniâtreté dans l'état le plus fâcheux de leurs affaires. Ce rapport combiné avec leur conduite, donne la juste mesure des vues de cette République ; on ne peut pas s'y tromper.

Il y a eu pourtant quelque fluctuation dans leur fortune. Nous allons voir quelle impression le changement a fait sur leur esprit. Il en a certainement produit un peu. Il leur a fait se rappeller indirectement les soumissions qui avaient été faites

faites par des nations suppliants. Mais leur plus grand effort, fut de faire une de ces déclarations froides, générales & de forme, annonçant l'amour de la paix ; déclarations qu'aucune Puissance n'a jamais refusé de faire, parce qu'elles signifient très-peu de chose, & ne coûtent rien. La premiere piece que j'aie vue, (publiée à Hambourg) faisant étalage de cette disposition pacifique, laissait appercevoir, beaucoup plus qu'aucun autre de leurs actes hostiles, une animosité enracinée & une rancune invétérée & ineffaçable contre l'Angleterre. Dans cette déclaration d'Hambourg, il leur plaît de supposer que la guerre de la part de l'Angleterre, *est une guerre du Gouvernement, commencée & continuée contre le sentiment & les intérêts du peuple* ; semant ainsi, dans leurs ouvertures mêmes de paix, les germes du tumulte & de la sédition : car ils n'ont jamais abandonné, & n'abandonneront jamais, ni en paix, ni en guerre, ni en négociation, ni dans aucune situation, ni pour un seul instant, leur vieille & constante maxime de séparer le peuple d'avec son gouvernement. Qu'il me soit permis d'ajouter—& c'est avec une véritable anxiété pour la réputation des ministres & leurs droits à la confiance que j'ajoute—que si notre gouvernement continue d'agir dans sa carriere, &, pour ainsi dire, d'une maniere uniforme, soumis à des actes revêtus de semblables préambules, il

s'avoue, & lui & le Parlement, coupables des griefs allégués par nos ennemis. Ceux-ci doivent alors réussir inévitablement dans le plan qu'ils ont formé de relâcher & de disjoindre tous les liens intérieurs du Royaume.

Ce n'était pas assez que le discours du trône, à l'ouverture de la session en 1795, eut jetté un regard caressant & des lueurs de tendresse. De peur que cette coquetterie ne parut trop froide & trop ambigüe, & sans attendre même l'effet qu'elle produirait, la passion violente que l'on avait pour être en relation avec les Régicides, amena un message direct de la Couronne, & ce qui s'ensuivit dans les deux Chambres du Parlement. De la part des Régicides, il était impossible de passer ces déclarations sous silence ; mais dans la mention qu'il leur fallut en faire, ils mirent encore plus à nud le fond de leur caractere. L'offre qui leur avait été faite par le Parlement, fut citée dans leur réponse, mais seulement en passant & d'une maniere obscure & oblique comme auparavant. Ils accompagnerent la mention qu'ils firent des indices que nous manifestions de notre côté, de toute sorte de réflexions mocqueuses & insultantes. Le Directoire Régicide, en réponse à nos avances, publia, le jour que, dans leur jargon bohême, ils appellent le 5 Pluviôse, une note par laquelle

laquelle il nous accuse d'éluder nos déclarations " par des formalités évasives & sous des prétextes frivoles." Ils ne disent point, & je n'ai jamais ouï dire, quels étaient ces prétextes & ces évasions. Mais ils ne s'arrêtent pas là. Ils continuent à nous accuser, &, à ce qu'il paraîtrait, les alliés en masse, de *perfidie* directe. Ils sont si concilians dans leur langage qu'ils vont jusqu'à donner à entendre que ce caractere perfide n'est pas nouveau dans nos procédés. Cependant, malgré cette perfidie habituelle de notre part, ils veulent bien offrir la paix " à des conditions *aussi modérées que*"....Que quoi ? sera-ce aussi modérées que la raison & l'équité le réquierent ? Oh non ! " *aussi modérées que.....il convient à leur dignité nationale.*" J'avoue que dans tous les traités, la dignité nationale est une considération importante. Ils nous ont donné à cet égard un avis salutaire : mais jusqu'à ce jour la dignité a appartenu au mode de procéder & d'agir, & non pas à l'objet & au contenu d'un traité. Elle n'avait jamais été mentionnée auparavant comme une mesure déterminée pour régler des conditions de paix ; jamais, non jamais, pas même par les plus violens des vainqueurs. L'indemnité est susceptible d'une évaluation quelconque ; la dignité n'a ni sa jauge, ni son étalon. Il est impossible de deviner quelles acquisitions l'orgueil & l'ambition peuvent juger convenables

pou

r

pour leur *dignité*. Mais de crainte qu'il ne reste aucun doute sur ce qu'ils croient être leur dignité, les Régicides nous disent dans le paragraphe subséquent : " Qu'ils ne feront point la paix avec " leurs ennemis, jusqu'à ce qu'ils ne les aient " réduits à un état qui les mette dans l'impossi- " bilité de continuer leurs mauvais desseins ;" c'est à-dire, en bon Français ou en bon Anglais, jusqu'à ce qu'ils n'aient accompli notre ruine totale & irréparable. C'est là leur langage *pacifique*. Il découle de leur principe inaltérable, en quelque langage qu'ils parlent, quelques mesures qu'ils prennent, soit pour une guerre réelle, soit pour une prétendue pacification. Il faut leur rendre aussi la justice de dire qu'ils ne se sont jamais mis fort en peine de cacher leurs intentions. Nous n'avons pas été moins obstinés à croire qu'ils ne parlaient pas sérieusement : mais j'avoue que des plaisanteries de la sorte, quelle que puisse être leur urbanité, ne sont pas fort de mon goût.

La seule réponse qu'il nous resterait à faire à cette communication publique si aimable & si conciliante, se réduirait à leur dire :—" Citoyens " Régicides ; lorsque *vous* vous trouverez d'hu- " meur à avoir la paix avec *nous*, vous pourrez " l'avoir. C'est un point dont vous pouvez être " toujours maîtres. Nous sommes constamment

" à

" à vos ordres, & rien de ce que vous ferez ne
" nous empêchera de renouveller nos supplica-
" tions. Vous pouvez nous mettre à la porte,
" nous rentrerons par la fenêtre."

Je ne connais pas pour ceux qui n'aiment point à contempler la chûte de la grandeur humaine, un spectacle plus mortifiant que de voir la majesté assemblée des têtes couronnées de l'Europe attendant avec patience, comme de pauvres plaideurs, dans l'antichambre du Régicide. Il semble qu'elles attendent que le sanguinaire tyran *Carnot* ait cuvé les fumées du sang *indigéré* de son Souverain. Alors, & quand enfoncé dans le duvet d'une pompe usurpée, il aura suffisamment médité à plaisir quel sera le premier Monarque aux dépens de qui il doit satisfaire sa rapacité, & du sang duquel son appétit régivore doit gorger son avide jabot, il pourra condescendre à signifier que son bon plaisir est de s'éveiller, & qu'il est à loisir de recevoir les propositions de ses haults & puissans clients, pour les conditions auxquelles il pourra surseoir à l'exécution de la sentence qu'il aura passée contr'eux. A l'ouverture de ces portes, quel spectacle ce sera de contempler les plénipotentiaires de l'impuissance royale, prendre place, selon l'ordre de préséance qu'ils intrigueront pour obtenir, & qui leur sera accordée selon l'an-

cienneté de leur dégradation, ramper devant la présence Régicide, & avec les débris de ce sourire dont jadis ils faisaient toilette chez eux pour le lever de leurs maîtres, de ce sourire encore voltigeant sur leurs levres recourbées, présenter les restes flétris de leurs grâces de cour, pour aborder le museau renfrogné, sardonique, dédaigneux & féroce d'un scélérat couvert de sang, qui, tout en recevant leur hommage, les toisera de l'œil, & prendra leur mesure pour faire arranger à leur taille la coulisse de sa guillotine. Ces ambassadeurs pourront aisément revenir de là aussi bons courtisans que lors qu'ils y seront allés ; mais, pourront-ils revenir jamais de cette résidence dégradante, sujets loyaux & fideles, ni avec une véritable affection pour leur maître, ni avec un attachement véritable à la constitution, à la religion & aux lois de leur pays ? Il est bien à craindre que ceux qui entreront en souriant dans cet antre de Trophonius, n'en sorteront tristes & sérieux conspirateurs, & ne demeurent tels aussi longtems qu'ils vivront. Ce seront de vrais conducteurs de contagion pour chaque pays qui aura eu le malheur de les envoyer à la source de cette électricité. Ce qui pourra arriver de mieux, c'est qu'ils deviendront totalement indifférens au bien & au mal, à une institution ou à une autre. Cette espece d'indifférence n'est que trop généra-

lement remarquable dans ceux qui ont été fort employés dans les cours étrangeres ; mais dans le cas actuel, le mal s'aggravera sans mesure, car déjà ceux-ci partent de leur pays, non plus avec l'orgueil de leur ancien caractere, mais dans un état de dégradation, & de la plus basse dégradation ; & certes, ce qui se passe au lieu de leur résidence, ne peut contribuer à les relever au niveau de la vraie dignité & de la chaste estime de soi-même, ni comme hommes, ni comme représentans de têtes couronnées.

Notre premiere démarche qui a produit ces rétours insultans, m'a paru totalement nouvelle, n'être aucunement adaptée aux nouvelles circonstances des affaires. J'ai rappellé en ma mémoire les discours & les messages qui ont eu lieu dans des tems antérieurs. Je n'y trouve rien de semblable à ceux-ci. Vous pouvez chercher dans les journaux & voir si ma mémoire me trompe. Avant cette époque-ci, on n'avait jamais posé des bases de paix (ainsi qu'on le faisait dans des papiers parlementaires) qu'elle ne fut en quelque sorte conclue. C'était un sage hommage rendu à la discrétion de la couronne. On savait combien une négociation peut souffrir si, pendant qu'elle se traite, il en est divulgué trop tôt quelque chose qui y ait rapport. Cependant lorsque l'on

a fait ces déclarations parlementaires, on n'avait pas même fait la plus légere démarche vers une négociation. La mesure en question fut une découverte très-désagréable & fort à contre-tems.

Je crois qu'il est une autre circonstance dans cette *transaction*, qui a été aussi peu autorisée par des exemples & qu'elle n'est pas moins imprudente en elle-même ; je veux dire : la reconnaissance formelle de la République Française. Sans discuter, quant à présent, ni la bonne foi manifestée dans cette démarche, ni sa convenance politique générale, je doute, si, d'après de simples considérations momentanées de prudence, elle était parfaitement à propos. Il n'entre pas dans les regles d'une conduite adroite de reconnaître un titre contesté dans votre ennemi, avant que d'être moralement certain que votre reconnaissance vous assurera son amitié. Autrement ce serait une mesure pire que si on l'eut rejettée. Elle ajoute infiniment à la force, & conséquemment aux demandes du parti adverse. Il a gagné par-là un point fondamental, sans donner d'équivalent. Il en est arrivé ce qu'on aurait pu en prévoir. On n'a tenu aucun compte quelconque de cette reconnaissance. Dans le fait, le Directoire ne s'en est jamais embarrassé ; & il a reçu notre reconnaissance avec un parfait dédain. Selon ces gens-là,

ce

ce n'est point aux Etats de l'Europe à juger de leur titre ; Mais à leurs yeux, le titre de chacune des autres puissances dépend entierement de leur bon plaisir.

On ne trouvera jamais de déclarations préliminaires de ce genre jettées ainsi au hazard, & semées, comme on l'a fait, à pleines mains, dans notre maniere de procéder avec la France & l'Espagne, pendant que les grands monarchies de France & d'Espagne existaient. Je ne dis pas qu'une mesure diplômatique doive être, ainsi qu'une mesure parlementaire ou une procédure juridique, strictement conforme à des antécédens. Je suis bien loin, j'espere, d'une semblable pédanterie : mais ce que je sais bien, c'est qu'un grand Etat doit avoir quelque respect pour ses anciennes maximes, spécialement dans les points où elles marquent sa dignité ; où elles sont liées avec les regles de la prudence ; & par dessus tout, lorsque les circonstances du tems exigent qu'on résiste à cet esprit d'innovation qui mene à l'humiliation des puissances souveraines. Il serait ridicule d'assurer, que ces puissances n'ont rien souffert dans leur estimation. J'admets que les plus grands intérêts d'Etat tiendront lieu pour un moment de toutes les autres considérations : mais s'il y avait une regle établie, qu'un souverain ne devrait jamais engager sa dignité, sans être bien

as-

assuré d'en recevoir l'intérêt régulierement, la dignité des rois serait tenue assez hault. Aujourd'hui, cependant, la mode gouverne dans des choses bien plus sérieuses que les meubles & les habillemens. Il semble que, dans ce honteux marché, les souverains étrangers rivalisent entr'eux à qui offrira au rabais contre sa propre estimation. Il semble que la pré-éminence du Régicide soit reconnue ; & que les Rois se rangent eux-mêmes tacitement au dessous de leurs sacriléges assassins, comme sous leurs juges & magistrats naturels. Il semble que la dignité soit devenue la prérogative du crime ; & qu'une humiliation qui temporise, soit devenue le véritable rôle de l'autorité vénérable. Si les plus vils des hommes sont résolus d'en être les plus scélérats, ils perdent toute la bassesse de leur origine, & prennent leur place au-dessus des Rois. J'espere avec confiance que cet exemple ne se propagera pas parmi les princes étrangers. C'est l'intérêt de l'humanité que la destruction de l'ordre social ne forme point une prétention à l'élévation de rang : que les crimes ne soient point le seul titre à la pré-éminence & à l'honneur.

Il n'aurait peut-être pas été mal fait de s'arrêter à cette seconde époque d'humiliation, (je veux dire lors de la déclaration injurieuse qui suivit

suivit le message aux deux chambres du Parlement) & de ne pas dissiper le capital de nos soumissions, jusqu'à ce que nous ne sussions quel objet final d'intérêt public elles pouvaient remplir. Je n'apperçois pas tout-à-fait clairement de quelle convenance politique il est pour nous de nous soumettre aux insultes du Régicide. Il fut cependant résolu de risquer une troisieme épreuve. Le citoyen Barthelemy avait été établi de la part de la nouvelle république, à Basle ; & là, outre son proconsulat de Suisse & des parties adjacentes d'Allemagne, il était institué en quelque sorte chef de factorerie pour commercer de la dégradation des têtes couronnées de l'Europe. Il fut jugé convenable, &, je le suppose, afin de ne pas faire honte aux autres, de faire paraître aussi la Grande-Bretagne à ce marché de Basle, & de faire ainsi qu'elles, nos offres pour obtenir grâce du Peuple-Roi.

Le 6 de Mars 1796, M. Wickham fut chargé, en vertu d'autorité supérieure, de sonder la France sur ses dispositions à une pacification générale ; de savoir si elle voudrait consentir à envoyer des ministres à un congrès, à telle place dont on conviendrait par la suite ; à s'informer si elle voulait communiquer les bases générales d'une pacification telle que la France (nom diplômatique du pouvoir Régicide) la voudrait bien pro-

proposer, comme fondement d'une négociation de paix avec Sa Majesté *& ses alliés* ; mais il n'était point autorisé à entrer en aucune négociation ni discussion sur tous ces objets, avec le citoyen Barthelemy.

De la part de la Grande-Bretagne cette mesure était un acte volontaire ; rien de la part du Régicide ne l'avait appellée. Des procédés de cette espece sont au moins de fortes indications d'un désir d'accomodement. Tout autre corps que le Directoire, aurait été plus ou moins adouci par de telles avances. Cependant il ne pouvait pas commencer sa réponse. Ce ne fut qu'après beaucoup de délai qu'il la donna, & elle fut communiquée le 28 du même mois sans préambule d'insulte ni de reproches. " Il doutait de la sin-" cérité des intentions pacifiques de notre cour." " Elle ne commençait pas encore, disait-il, à con-" naître ses véritables intérêts,"—" elle ne re-" cherchait pas la paix *de bonne foi.*" Voilà, ou quelque chose tendant à-peu-près au même but, ce qui a été constamment l'observation préliminaire (devenue une sorte de formalité de bureau) faite sur nos ouvertures à cette puissance : une accusation perpétuelle au gouvernement Britannique, de fraude, d'évasion, & de perfidie habituelle.

On-

On pourrait demander d'où pouvaient naître toutes ces opinions de notre défaut de sincérité & de notre mauvaise foi ? C'était, selon eux, parce que le Ministere Britannique, (tout en laissant néanmoins au Directoire à proposer un meilleur mode), proposait un *Congrès* aux fins d'une pacification générale ; & cela, disaient-ils, " rendrait " la négociation interminable." De là ils induisaient immédiatement qu'il y avait dans la proposition une intention frauduleuse. Très-certainement leur maniere d'imposer la loi, conduirait les choses à une conclusion bien plus prompte. Quant à l'alternative qui leur avait encore été proposée expressément de : *toute autre mesure qui leur serait plus agréable qu'un congrès*, ils ne condescendirent pas même à nous signifier leur bon plaisir à cet égard.

Ce refus de traiter conjointement avec les puissances alliées contre cette République, fournit matiere à beaucoup de réflexions sérieuses. Ils ont refusé constamment jusqu'ici de traiter avec plus d'une seule puissance à la fois. En séparant ainsi chaque Etat de tous les autres, comme une bête fauve séparée de sa horde, on traite avec chaque Puissance sur la recommandation de sa désertion de la cause commune. De cette maniere la puissance Régicide trouvant chacune d'elles isolée & sans

protection, leur impose la loi à toutes avec facilité. Ce système sème, pour le présent, une défiance incurable parmi les confédérés ; & rend, pour l'avenir, toute alliance impratiquable. C'est ainsi qu'elle a traité avec la Prusse, avec l'Espagne, avec la Sardaigne, avec la Baviere, avec l'Etat Ecclésiastique, avec la Saxe ; & qu'ici nous la voyons refuser de traiter d'aucune autre maniere avec la Grande-Bretagne. Il faut être plus qu'aveugle pour ne pas voir avec quelle régularité de système, ils suivent, sans s'en écarter, leur plan de destruction totale de chaque Puissance indépendante ; surtout des plus petites, qui ne peuvent trouver aucun refuge quelconque que dans une cause commune.

Recommençant ensuite ses railleries & ses réflexions, le Directoire dit à Mr. Wickham, " que " sa politique n'a pour guides que la franchise & " la bonne-foi, & qu'il suivra une marche qui y " sera entierement conforme." Il ajoute que : " cédant au désir ardent qui l'anime de procurer " la paix à la République Française, & à tous les " peuples, *il ne craindra pas de se prononcer ou-* " *vertement.* Chargé par la constitution de l'ex- " écution des *lois*, il ne peut *faire* ni *entendre* " aucune proposition qui y serait contraire. " L'acte constitutionnel ne lui permet pas de " con-

" consentir à aucune aliénation de ce qui, d'après " les lois existantes, constitue le territoire de la " République.

" Quant aux pays *occupés par les armées* " *Françaises, & qui n'ont point été réunis*, ils " peuvent, ainsi que les autres intérêts politiques " ou commerciaux, devenir l'objet d'une négo- " ciation qui présentera au Directoire les moyens " de prouver combien il désire arriver prompte- " ment à une heureuse pacification. Il est prêt " à recevoir à cet égard toutes les ouvertures " justes, raisonnables, & conformes *à la dignité* " *de la République*." Sur le chapitre de ce qui *ne* doit *pas* être sujet de négociation, le Directoire est clair & franc. Quant à ce qui peut faire la matiere d'un traité, toute cette franchise disparaît. La République rentre dans sa coquille. Là, elle attend des ouvertures *de votre part*, & c'est à vous à deviner ce qu'elle jugera juste, raisonnable, & par dessus tout, conforme à sa dignité.

Il n'existe point dans les archives de l'orgueil une déclaration aussi insultante. Elle est insolente dans les expressions, dans la forme ; mais dans sa substance elle n'est pas seulement injurieuse, elle est allarmante. C'est un échantillon de ce que l'on peut attendre des maîtres que nous

préparons à notre patrie humiliée. Leur franchise & leur candeur consistent à avouer directement leur despotisme & leur ambition. Nous savons que leur dessein déclaré avait été de ne rendre aucun des objets qui appartenaient à la France, avant la guerre. Ils avaient arrêté que la République était indivisible & devait rester ainsi. Quant aux conquêtes qu'elle a faites sur les alliés & réunies au même corps indivisible, elles sont de la même nature. C'est-à-dire, que les alliés doivent céder toutes celles qu'ils ont faites ou qu'ils peuvent faire sur la France ; mais que tout ce que celle-ci a arraché de force à ses voisins, & qu'elle a jugé à propos de s'approprier, ne doit pas même devenir objet de négociation.

Dans cette unité & indivisibilité de possession, sont englouties dix provinces immenses & riches, pleines de villes fortes, florissantes & opulentes, les Pays-Bas Autrichiens, la partie de l'Europe la plus necessaire pour conserver une communication entre ce Royaume & ses alliés naturels, contrée voisine de la Hollande le pays qui intéresse le plus celui-ci, & sans laquelle la Hollande doit nécessairement appartenir à la France. La Savoye & Nice, les clefs de l'Italie, cette espece de citadelle qui dans ses mains peut tenir la Suisse en bride, sont compris dans cet amalgame. Le territoire

important de Liege est arraché du cœur de l'Empire. Toutes ces parties intégrantes de la République ne doivent point être sujettes à discussion, ni rachetées par aucun équivalent. Pourquoi ? Parce qu'il y a une loi qui en empêche. Quelle loi ? Le droit des gens ? Le droit public reconnu de l'Europe ? Des traités & des conventions de parties ? Non ! pas un seul prétexte de la sorte. C'est une déclaration faite par la République, non point par suite d'aucune prescription en sa faveur, ni d'après aucune cession & abandon actuel ni tacite des autres puissances ; mais bien, *pendente lite*, au milieu d'une guerre, dont un des objets principaux fut originairement la défense, & depuis a été la reprise de ces mêmes pays.

Cette étrange loi n'est point faite pour un objet de peu d'importance, pour un simple port, pour une forteresse isolée ; mais pour un grand royaume ; pour la religion, la morale, les lois, les libertés, la vie & la fortune de millions de créatures humaines, qui, sans leur consentement, ni sans celui de leur gouvernement légitime, sont, par un acte arbitraire de ce gouvernement régicide & homicide, qu'ils appellent loi, incorporées à sa tyrannie.

Dans d'autres termes, leur volonté est la loi, non seulement chez eux, mais même pour ce qui concerne les autres nations. Et qui a fait cette loi, si ce n'est la République Régicide elle-même, dont les lois, semblables à celles des Perses & des Medes, ne peuvent être abrogées ni altérées par eux, ni même prises seulement en considération ? Ils ont annihilé sans la moindre cérémonie, sans compliment aucun, des corps entiers de lois & de législateurs. Ils ont balayé les constitutions mêmes sous lesquelles les législatures agissaient, & les lois étaient faites. Ils ne se sont pas même fait scrupule de profaner les droits fondamentaux de l'homme. Ils ont anéanti ce code sacré avec ignominie & dédain. C'est ainsi qu'ils traitent toutes leurs lois & constitutions domestiques, & même ce qu'ils avaient regardé comme une loi de Nature. Cependant, sur quelque chose qu'ils aient apposé leur sceau pour les projets de leur ambition, & la ruine de leurs voisins, cette loi seule est invulnérable, impassible, immortelle. Dans leur présomption d'être les maîtres de toutes les choses divines & humaines, ici, & seulement ici, il semble qu'ils soient limités, *chambrés & claquemurés* ; & cette législature toute puissante se trouve elle-même absolument sans pouvoir pour exercer son attribut favori, *l'amour de la paix*. Dans d'autres termes, ils sont puissans pour usurper,

per, impuissans pour rendre ; ainsi par cette puissance & cette impuissance, ils s'aggrandissent également, & vous affaiblissent & vous appauvrissent, vous & toutes les autres nations.

Rien ne peut être plus convenable & plus ferme que la piece officielle appellée *note*, qui fut publiée relativement à ce procédé, sous la date de *Downing-street*, le 10 Avril 1796. Outre qu'elle est mieux exprimée, elle s'accorde parfaitement avec l'opinion que j'ai pris la liberté de soumettre à votre considération. Je la transcris ci-dessous en entier *, comme ma justification en pensant que

---

* La Cour de Londres a reçu, de la part de son Ministre en Suisse, la réponse faite aux questions qu'il avait été chargé d'adresser à M. Barthelemi par rapport à l'ouverture d'une négociation pour le rétablissement de la tranquillité générale.

Elle a vu avec regret combien le ton & l'esprit de cette réponse, la nature & l'étendue des demandes qu'elle renferme, & la maniere de les annoncer sont éloignés de toute disposition pacifique.

On y avoue la prétention inadmissible de s'approprier tout ce que les lois actuellement existantes en France peuvent avoir compris sous la dénomination de territoire Français. A une pareille demande on ajoute la déclaration expresse de ne vouloir, ni faire, ni même entendre aucune proposition contraire ; & cela, sous le prétexte d'un réglement interne, aux dispo-

cette piece étonnante est non seulement une négative directe à tout traité, mais même la *rejection* de tout principe sur lequel on pourrait en faire. L'admettre pour un moment, ce serait ériger ce pouvoir usurpé chez eux, en législature destinée à gouverner le genre humain. C'est une autorité dont ils ont manifesté la prétention en mille occasions, & qu'ils ont mis en pratique toutes les fois qu'ils ont pu le faire. L'abandon de ce plan de politique en entier devient donc une condition préliminaire indispensable à tout renouvellement

---

dispositions duquel toute autre nation est entierement étrangere.

Tandis que l'on persistera dans ces dispositions, il ne reste au Roi que de poursuivre une guerre également juste & nécessaire.

Dès que ses ennemis feront paraître des sentimens plus pacifiques, Sa Majesté s'empressera toujours d'y concourir, en se prêtant, de concert avec ses Alliés, à toutes les mesures les plus propres à rétablir la tranquillité générale sur des conditions justes, honorables & permanentes : soit par l'établissement d'un Congrès, moyen qui a si souvent & si heureusement rendu la paix à l'Europe ; soit par la discussion préliminaire des principes qu'on pourra proposer de part ou d'autre pour base d'une pacification générale ; soit enfin par l'examen impartial de toute autre voie, qui lui sera indiquée pour arriver au même but salutaire.

A Downing-street, ce 10 *Avril* 1796.

de

de négociations. La remarque du cabinet Britannique sur cette prétention arrogante & tyrannique est naturelle & inévitable. Notre ministere dit : *que pendant que l'on persistera dans ces dispositions, il ne restera au Roi qu'à continuer une guerre qui est également juste & nécessaire.*

Il était naturel que nous attendissions que l'ennemi eut montré quelque disposition de sa part à remplir cette condition. On espérait, à la vérité, que nos accens supplians pourraient, dans un tems plus propice, se glisser dans l'auguste oreille. Cependant cette époque invoquée, conjurée, par tant de vœux & de prieres, n'arrivait point. Toutes les déclarations hostiles se renouvellaient, tous les actes hostiles se continuaient avec un redoublement d'animosité—l'envahissement de la Lombardie—la subjugation du Piémont—l'occupation de ses imprenables forteresses—la saisie de tous les Etats neutres d'Italie —notre expulsion de Livourne—les instances toujours renouvellées pour notre expulsion de Gênes —l'Espagne devenue leur sujette & rendue notre ennemie—le Portugal courbé sous le joug—la moitié de l'Empire envahie & ravagée, étaient les seules marques que cette tendre République jugeait à propos de manifester de ses sentimens pacifiques. Le seul encouragement que nous re-

cevions pour renouveller nos supplications, était des démonstrations de tout genre d'une rancune implacable & d'un orgueil inflexible. C'était donc là qu'eux & nous étions fixés. Il ne restait rien à faire au ministere Britannique que *de continuer une guerre juste & nécessaire*; une guerre aussi juste qu'à l'époque que nous la commençâmes; une guerre devenue dix fois plus nécessaire par tout ce qui était arrivé depuis. Cependant cette résolution fut bientôt oubliée, elle éprouva l'influence de la chaleur du moment & elle se fondit. On conçut de nouvelles espérances au moyen de nouvelles supplications. A la vérité, on n'attendit rien du renouvellement d'une adresse directe aux Régicides Français, par le canal de l'agent général de l'humiliation des Souverains. Mais enfin, il fut fait une démarche en dégradation qui alla encore plus bas que toutes les autres. Faute de recommandations qui nous fussent propres, il fallut chercher un Médiateur---& nous cherchâmes ce Médiateur à Berlin! Les *mérites* du Roi de Prusse en abandonnant la cause générale pouvaient lui avoir obtenu quelque sorte d'influence en faveur de ceux qu'il avait abandonnés. Mais je n'avais jamais entendu dire, que Sa Majesté Prussienne eut montré récemment une affection assez marquée pour la Cour de St. James, ou pour

la

la Cour de Vienne, pour exciter quelque espoir qu'il interposât une très-puissante médiation afin de délivrer ces cours des maux dans lesquels il les avait plongées.

Si l'humiliation est l'élément dans lequel nous vivons, si elle est devenue non seulement notre politique occasionnelle, mais même notre habitude, on ne peut pas dire grand chose ni disputer beaucoup sur les différens modes par lesquels on peut la diversifier ; quoique, je l'avoue, je ne puisse être charmé de l'idée d'aller, comme de nouveaux Lazares, présenter nos plaies à la porte de chaque serviteur orgueilleux de la République Française où les chiens de cour ne daigneront pas venir les lécher. Nous avions, si je ne me trompe, un ministre à cette cour ; ce ministre pouvait essayer ses dispositions, & se retirer ou avancer selon qu'il eut trouvé encouragement ou froideur. Mais y envoyer une personne sans autre mission que celle-là, & sans aucune assurance quelconque qu'il ne serait pas repoussé, comme il l'a été, me semble aller au delà de tout ce que peut exiger une humiliation purement politique. Je me flatte que cette démarche ne provint point d'un goût de prédilection pour ce mode de conduite.

La coupe d'amertume n'était pourtant point avalée jusqu'à la lie. Basle & Berlin ne suffisaient point. Après avoir été repoussés tant de fois & de tant de manieres, nous nous résolûmes à faire une autre épreuve, & à essayer d'un autre Médiateur parmi ces malheureux individus dans la personne desquels la Royauté est insultée & dégradée aux pieds & au séjour de l'orgueil plébéien & de l'insolence parvenue. Il y a un ministre de Dannemark à Paris. Sans aucun encouragement préalable à cette démarche, pas plus qu'aux autres, nous envoyâmes, en passant par ce bureau *, demander un passeport pour une personne qui devait solliciter la paix de notre part dans la métropole & devant le marchepied du Régicide lui-même. Il ne fallait pas s'attendre qu'aucun de ces êtres dégradés put avoir assez d'influence pour régler aucune partie des conditions destinées aux candidats en dégradation ; outre cela, une semblable intervention aurait été une atteinte directe à leur systême qui ne permet point à une puissance souveraine de

* *Through that turnpike*, *Turnpike* exprime une barriere & un bureau, établis sur les grands chemins, où l'on paye en passant. Cette figure implique deux ou trois sens indirects qu'il est impossible de rendre en Français.

prononcer un seul mot sur les affaires de son égale—Autre *repoussement*.—On nous pria de nous adresser directement & en propres personnes —nous nous sommes soumis & nous avons fait la démarche.

On pourrait croire qu'ici enfin nous avions touché le fond de cette mer d'humiliation ; notre sonde était retirée couverte de boue. Mais dans la plus profonde mer, une mer plus profonde devait ouvrir devant nous des abymes plus profonds encore de disgrace & de honte. Cependant nous avons fait le saut. Nous nous y sommes précipités. Nous nous sommes présentés en notre propre nom. On a accordé aux supplications Britanniques le passeport demandé, passeport & sauf-conduit tels qu'on en accorderait à des voleurs qui viendraient pour trahir leurs complices, & rien de mieux. Afin de ne laisser aucun doute sur l'esprit de ce passeport, aussitôt que le bruit de cet acte de condescendance parviendrait au dehors, il a été annoncé formellement avec une explication officielle qui renfermait une diatribe contre le Ministere de la Grande-Bretagne, ses fraudes habituelles, sa perfidie proverbiale & *punique*.

Aucune

Aucune semblable piece officielle n'a encore jamais paru comme préliminaire à aucune négociation de paix. Très-peu de déclarations de guerre ont jamais montré une animosité si grande & si *inqualifiée*. Je la transcris ci-dessous comme une curiosité diplômatique, & afin d'être mieux compris dans le peu de remarques que j'ai à faire, sur une piece dont on ne sait en vérité comment parler. On ne peut la comparer qu'à elle-même *.

---

* *Note officielle, extraite du Journal des Défenseurs de la Patrie.*

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Différens Journaux ont avancé qu'un plénipotentiaire Anglais était arrivé à Paris, & s'était présenté au Directoire exécutif, mais que ses propositions n'ayant pas paru satisfaisantes, il avait reçu l'ordre de quitter la France sur-le-champ.

Toutes ces assertions sont également fausses.

Les annonces faites dans les papiers Anglais, de l'envoi d'un ministre à Paris pour y traiter de la paix, rappellent les ouvertures de M. Wickham à l'ambassadeur de la République à Bâle, & les bruits semés sur la mission de M. Hammond à la cour de Prusse. On n'a pas oublié *l'insignifiance*, ou plutôt *l'astucieuse duplicité*, *le style punique* de la note de M. Wickham. Selon les partisans du ministere Anglais, c'était à Paris que M. Hammond venait parler de paix ; quand sa destination fut publique, & qu'on sut qu'il allait en Prusse, les mêmes plumes répéterent que c'était pour ac-

cé-

Je mets de côté toute l'insolence & les injures de cette production, puis qu'on sait qu'elle vient

---

célérer la paix ; & cependant l'objet maintenant bien connu de cette négociation, était d'engager la Prusse à rompre ses traités avec la République, & à rentrer dans la coalition. La cour de Berlin, fidele à ses engagemens, a repoussé ces *perfides* propositions. Mais, en faisant de cette intrigue une mission de paix, le ministere Anglais joignait à l'espoir de donner un nouvel ennemi à la France, *celui de justifier la continuation de la guerre aux yeux de la nation Anglaise, & d'en rejetter tout l'odieux sur le gouvernement Français.* Tel fut aussi le but de la note de M. Wickham. *Tel est encore celui des annonces faites aujourd'hui dans les papiers Anglais.*

Ce but paraîtra évident, si l'on réfléchit combien il est difficile que l'ambitieux gouvernement de l'Angleterre veuille sincerement une paix qui lui *ravirait sa prépondérance maritime, rétablirait la liberté des mers, donerait l'essor aux marines Espagnole, Hollandaise & Française*, & porterait au plus haut degré de prospérité, l'industrie & le commerce de ces nations, dans lesquelles il a toujours trouvé les *rivales*, & vu les *ennemies* de la sienne, quand elles se sont lassées d'être ses *dupes*.

Mais on cessera de croire aux pacifiques intentions du ministere Anglais, quand on saura que son or & ses intrigues, ses menées ouvertes & ses insinuations obsedent plus que jamais le cabinet de Vienne, & sont l'un des principaux obstacles aux négociations que ce cabinet serait porté de lui-même à entamer sur la paix.

d'eux. La question n'est pas maintenant de savoir quelle impression elle doit faire sur nous, par rapport à notre dignité. Cette dignité est partie. Je n'en parlerai plus. Ne troublons point les cendres de l'orgueil Anglais. Je ne ferai d'observations sur cette note, que *politiquement*, & comme fournissant une direction à notre conduite dans cette vilaine affaire.

La seule idée d'une négociation de paix, quels que puissent être les sentimens intimes des parties, implique toujours quelque confiance dans leur bonne foi, quelque degré de croyance dans les déclarations que l'on fait à ce sujet. On s'accorde, au moins, une confiance temporaire & occasionnelle, autrement, c'est s'arrêter sur le seuil de la porte. Je voudrais donc demander quelle espérance nous pouvons avoir de leur bonne foi, eux qui, dès le principe même de la négociation,

---

On *cessera d'y croire*, enfin, quand on considérera le moment où l'on répand le bruit de ces ouvertures. *La nation Anglaise supporte impatiemment la continuation de la guerre, il faut répondre à ses plaintes, à ses reproches*; le Parlement va r'ouvir sa session ; il faut fermer la bouche aux orateurs qui s'éleveront contre la guerre, il faut justifier la demande de nouvelles taxes ; & pour obtenir ces résultats, il faut pouvoir avancer que le gouvernement Français se refuse à toute proposition de paix raisonnable.

pré-

présument la mauvaise foi & la trahison de ceux avec qui ils ont à traiter ? Les termes, ainsi qu'ils ont été posés contre nous, doivent être tels qu'ils renferment une pleine sécurité contre une conduite perfide. C'est ce que ce Directoire a appellé dans sa premiere déclaration : " *nous placer* " *dans l'impossibilité totale d'exécuter nos mauvais* " *desseins.*" Ce sont là les auspices, les seuls auspices, sous lesquels nous avons consenti à ouvrir notre négociation & notre traité.

La seconde observation que j'ai à faire sur la note en question, (observation qui tient sans doute de très-près, à la premiere) c'est, qu'ils vous ont informés du résultat sur lequel ils comptent de l'espece de paix qu'ils ont intention de vous accorder ; c'est-à-dire, de leur union projettée avec certaines nations dans la vue de rivaliser notre commerce & de détruire notre puissance navale ; & cela, supposent-ils, (& avec bonne raison) doit être l'effet inévitable de leur paix. C'est là ce qui forme une de leurs principales bases pour soupçonner que nos Ministres ne sont pas de franc jeu dans leurs propositions. Ils ne se font point de scrupule de vous dire d'avance tout ce qu'ils veulent ; & c'est là ce que nous appellons, dans le stile moderne, acceptation des propositions de paix. Dans le vieux langage d'autrefois cela se-

rait appellé un *réjet* hautain, offensant & injurieux de tout traité.

En troisieme lieu, ils vous disent ce qu'ils imaginent être la politique perfide qui dicte vos offres fallacieuses ; c'est, le projet de tromper, non seulement eux, mais même le peuple d'Angleterre, contre l'intérêt & l'inclination duquel on suppose que cette guerre est continuée.

Si nous procédons dans cette affaire, en admettant cette déclaration préliminaire, il me semble que nous reconnaissons (& cela maintenant pour la troisieme fois), par quelque chose beaucoup plus fort que des mots, la vérité des griefs de toute espece qu'ils accumulent sur le Ministere Britannique, & même les bases de ces vilaines imputations. Le langage que nous employons, langage auquel, en d'autres circonstances, il n'y aurait rien à redire, tend fortement dans le cas présent à confirmer & réaliser les soupçons de notre ennemi. Je veux dire la déclaration, que si nous n'obtenons pas des conditions de paix conformes à ce que nous croyons que nos intérêts réquierent, alors & dans ce cas, nous continuerons la guerre avec vigueur. Cette offre ainsi raisonnée implique ouvertement, que sans cela, nos gouvernans eux-mêmes ont de grands doutes sur l'opi-

nion

nion & la bonne affection du peuple Britannique ; autrement ou n'apperçoit pas de cause qui puisse nous faire continuer d'agir, soumis à la scandaleuse interprétation de notre ennemi, ni d'après la premiere proposition faite par Mr. Wickham, ni la nouvelle offre faite directement à Paris. Ce n'est donc pas, par un sentiment de dignité, mais par le danger qu'il y aurait à enraciner cette fausse opinion dans le cœur de l'ennemi, que je crois que nous ne pouvons pas continuer cette négociation sous les auspices de cette déclaration, avec la moindre espérance d'une bonne issue, ni, certes, avec aucun égard pour la sûreté commune. Je désirerais que le Ministere voulut bien prendre en sérieuse considération toute l'importance dont il est de sembler confirmer, comme il le fait, nos ennemis dans l'opinion que leurs fréquents appels au peuple contre son Gouvernement ont produit leur effet. Si cet effet met fin à cette guerre-ci, il en rendra une autre impratiquable.

Quiconque ira se présenter devant le Directoire en vertu de ce passeport, accompagné de ce commentaire offensant & de cette sale explication, ira se présenter, dans le sens reconnu de la Cour à laquelle il sera envoyé ; comme l'instrument d'un Gouvernement qui s'est séparé des intérêts & des vœux de la nation, afin de tromper à la fois &

le peuple de France, & le peuple d'Angleterre. Il partira, l'émissaire déclaré d'un Ministere sans foi. La perfidie formera ses lettres de créance. Il aura la faiblesse nationale pour ses pleins pouvoirs. Je doute encore si l'on pourra trouver quelqu'un qui veuille s'investir d'un semblable caractere. Si on en trouve, il serait plaisant de lire ses instructions sur la réponse qu'il aurait à faire au Directoire, en cas que celui-ci lui répétât la substance du manifeste qu'il emportera avec lui dans son porte-feuille.

En voici assez sur le premier manifeste de la Cour Régicide qui a accompagné le passeport. De peur que cette déclaration ne parût l'effet de la précipitation, ou une simple effusion subite d'orgueil & d'insolence, environ une semaine après, & après mure délibération, il en paraît une seconde. Dans ce manifeste, qui est daté du cinq Octobre, un jour avant le discours du Trône, la veille même de ce jour propice d'une unanimité cordiale, si heureusement célébré par toutes les parties, au sein du Parlement Britannique, les Régicides, nos dignes amis, (je leur donne d'avance & par courtoisie le nom que la loi m'obligera de leur donner par la suite), nos dignes amis, dis-je, renouvellent & renforcent cette premiere déclaration sur notre bonne foi & notre sincérité, qu'ils avaient

attachée

attachée à notre passeport. Ils sont encore plus clairs que jamais sur trois autres points qui se font remarquer dans toutes leurs déclarations.

D'abord, ils entreprennent plus directement d'être les représentans réels du peuple de ce royaume : & d'après une supposition, dans laquelle ils s'accordent avec nos réformateurs parlementaires, que la Chambre des Communes n'est point ce représentant, eux, en qualité de notre véritable organe constitutionnel, (la fonction étant vacante), prennent la peine d'informer Sa Majesté, & l'univers, du sentiment de notre nation. Ils nous disent que " le peuple Anglais voit avec re-" gret le Gouvernement de Sa Majesté dilapider " les fonds qui lui ont été accordés." Cette singuliere déclaration présumée de la voix publique de l'Angleterre, n'est qu'un léger avant-goût de l'usurpation qu'en cas de paix nous pouvons être assurés qu'ils feront de tous les pouvoirs qui se trouveront dans toutes les parties de notre constitution vassale. S'ils traitent ainsi le bois vert, que feraient-ils donc du bois sec !

En second lieu, ils nous disent, comme une des conditions de notre traité, que " notre gouverne-" ment doit abjurer la haîne injuste qu'il leur " porte,

" porte, & ouvrir enfin l'oreille à la voix de l'hu-
" manité." En vérité, c'est là, même de sa part, une demande bien extraordinaire. Il semble que jusques ici nous nous soyons bouché les oreilles avec de la cire contre les tendres & doux accens frédonnés en *affettuoso d'humanité*, par les gosiers de Rewbell, de Carnot, de Tallien, & de tout ce chœur de Confiscateurs, Faiseurs de visites domiciliaires, Membres de Comités de Recherches, Jurés & Présidents de Tribunaux Révolutionnaires, Régicides, Assassins, Massacreurs & Septembriseurs. Il n'est pas difficile de juger quelle sorte d'humanité notre Gouvernement doit apprendre de ces sirênes enchanteresses. Notre gouvernement est aussi réquis, (& je conviens, avec quelques raisons, & cela comme un pas vers la fraternité proposée) d'abjurer la haîne injuste qu'il porte à cet ensemble d'honneur & de vertu. Je remercie Dieu de ce que je ne suis ni Ministre, ni chef d'Opposition. Je proteste que je ne pourrais faire ce qu'ils désirent, même si j'étais sous la guillotine ; ou, comme ils l'expriment si ingénieusement & si plaisamment, " *si j'avais la tête à* " *la petite fenêtre nationale.*" Même à cette ouverture, je ne pourrais recevoir aucune de leurs lumieres. Je suis fortifié contre toute impression semblable par la déclaration du Gouvernement, que je dois encore considérer comme légale, faite

le

le 29 Octobre 1793 *, & qui retentit encore dans mes oreilles. Cette déclaration fût transmise non

---

* " Elles ont fait place à un système destructeur de tout " ordre public, soutenu par des proscriptions, des exils, des " confiscations sans nombre, par des emprisonnemens arbi- " traires, par des massacres dont le souvenir seul fait frémir, " & enfin par le meurtre exécrable d'un souverain juste " bienfaisant, & de l'auguste Princesse, qui avec une fermeté " inébranlable a partagé tous les malheurs de son illustre " époux, ses longues souffrances, sa dure captivité, sa mort " indigne.

" Ils (les alliés) en ont éprouvé des aggressions sans pré- " texte, des violations ouvertes de tous les traités, des décla- " rations de guerre non provoquées ; enfin, tout ce que pou- " vaient faire le corruption, les intrigues, & la violence, pour " effectuer le dessein si hautement avoué, de détruire partout " toutes les institutions sociales, & d'étendre à tous les peu- " ples de l'Europe le bouleversement qui a fait le malheur de " la France. Cet état de choses ne peut subsister en France, " sans impliquer dans un danger commun toutes les Puis- " sances qui l'avoisinent, sans leur donner le droit, sans leur " imposer le devoir d'arrêter les progrès d'un mal qui n'existe " que par la violation successive de toutes les propriétés, & " par la subversion des principes fondamentaux qui réunis- " sent les hommes dans les liens de la vie sociale. Le Roi ne " proposerait que des conditions équitables & modérées, non " pas telles que les frais, les risques, & les sacrifices de la " guerre, pourraient autoriser, mais telles que Sa Majesté se " croit dans la nécessité indispensable de demander d'après ces " considérations, & plus encore d'après celle de Sa propre sûreté,

seulement à tous les commandants de nos forces de terre & de mer, mais encore à nos Ministres dans chaque cour de l'Europe. De toutes les

---

" sûreté, & de la tranquillité future de l'Europe. Sa Majesté " ne désire rien plus sincérement que de voir terminer de " cette maniere une guerre qu'il n'a pas tenu à Elle d'éviter, " & dont toutes les calamités qui en résultent à la France " ne sont dues qu'à l'ambition, la perfidie, & la violence de " ceux, dont les crimes ont fait le malheur de leur patrie, " & l'opprobre de toutes les nations civilisées.

" Le Roi promet de Sa part suspension d'hostilité, ami- " tié, & (autant que les événemens le permettront, dont la " volonté humaine ne peut disposer) sûreté & protection à " tous ceux qui, en se déclarant pour un gouvernement mo- " narchique, se soustrairont au despotisme d'une anarchie " sanglante ; de cette anarchie, qui a rompu tous les liens " les plus sacrés de la societé, brisé tous les rapports de la " vie civile, violé tous les droits, confondu tous les devoirs ; " se servant du nom de la liberté pour exercer la tyrannie " la plus cruelle, pour anéantir toutes les propriétés, pour " s'emparer de toutes les fortunes, fondant son pouvoir sur " le consentement prétendu du peuple, & mettant elle- " même à feu & à sang des provinces entieres, pour avoir " reclamé leurs lois, leur réligion, & leur *Souverain légitime*."

" *Déclaration envoyée par ordre de Sa Majesté aux comman-* " *dants des flottes & armées de Sa Majesté, employées contre la* " *France & aux Ministres de Sa Majesté employés près des cours* " *étrangeres.*

Whitehall, 29 Octobre 1793.

pieces

pieces officielles qui aient encore paru, c'est la plus éloquente, celle dont le stile est le plus parfait, celle qui est la plus judicieuse dans le choix des arguments, celle dont l'arrangement est le mieux ordonné, & dont le coloris est le plus riche, sans que l'on y remarque jamais le plus petit degré d'exagération. Un ancien écrivain, je crois que c'est Plutarque, cite quelques vers sur l'éloquence de Périclès qui est appellé le seul orateur *qui ait laissé des aiguillons dans l'esprit de ses auditeurs*. Semblable à son éloquence, celle de la déclaration ne contrariant point, mais imprimant les sentiments de la plus véritable humanité, a laissé des aiguillons qui ont pénétré dans mon esprit jusqu'au vif, & jamais toute la chirurgie du meurtre ne pourra les en extraire ; jamais les palpitations qu'ils m'ont occasionné, ne pourront être calmées par les cataplasmes émolliens du vol & de la confiscation.

Le troisieme point qu'ils ont exprimé plus clairement que jamais, est d'une importance égale aux autres ; & sert avec eux à démontrer complétement l'ensemble du systême Régicide. Car ils demandent, & cela comme une condition sans laquelle notre ambassadeur d'obéissance ne peut pas être reçu avec aucune espérance de succès, qu'il soit pourvu de " pleins pouvoirs pour négocier

" la paix entre la République Française & la " Grande-Bretagne, & pour la conclure *définitivement* entre les DEUX Puissances." Ils tracent ainsi autour de nous un cercle avec leur lance. Ils ne veulent point entendre à un traité fait conjointement. Nous devrons faire une paix, *séparément* de nos alliés. Il faudra que, comme mesure préliminaire, notre premiere démarche soit d'être coupables envers nos amis & alliés de cette même perfidie qu'ils nous reprochent dans nos *transactions* avec eux qui sont nos ennemis. On demande que nous trahissions scandaleusement ce qui sert de sécurité fondamentale & aux autres nations & à nous. Dans ma faible opinion, si nous sommes assez bassement audacieux pour envoyer un ambassadeur tel que le réquiert cette note officielle de l'ennemi, nous ne pouvons pas même dépêcher notre émissaire, sans danger d'être accusés d'avoir manqué à notre alliance. Le Gouvernement doit maintenant comprendre en plein l'esprit du passeport en question.

Il est arrivé d'étranges révolutions dans les manieres de penser & de sentir des hommes : Mais certes il faut une coalition bien extraordinaire de partis, & une espece d'unanimité bien inouie dans les Conseils publics, pour pouvoir faire croire que ce systême de négociation, nouvellement découvert,

couvert, est une politique nationale saine; pour dis-je, le faire croire à un spectateur de cette scene étonnante qui juge d'après tout ce qu'il a vu, lu, ou entendu jusqu'à présent; & plus encore à quelqu'un qui a sous les yeux tout ce qui s'est passé depuis sept ans.

Je sais que l'on suppose, que si l'on n'accorde pas de bonnes conditions de capitulation, après que nous aurons ainsi arboré tant de fois le pavillon blanc, l'esprit national se ranimera avec dix fois plus d'ardeur. Mais c'est là une expérience qu'il ne faut faire qu'avec précaution. *Reculer pour mieux sauter*, comme dit le proverbe Français, est une chose que l'on ne doit point adopter avec confiance comme regle générale de conduite. Réduire un homme à un état de faiblesse & de langueur à force de diete, pour lui redonner ensuite de plus grandes forces, est plus le fait d'un empyrique, que d'un medecin raisonnable. Il est vrai qu'il y a des personnes à qui l'on a donné du courage à force de coups; & ce n'est pas un mauvais avertissement à donner à ces gens qui sont toujours empressés à accumuler les outrages & les injures sur leurs pauvres semblables. Mais une semblable manœuvre ne paraît pas au premier coup d'œil une discipline bien choisie pour former des hommes à un sentiment délicat d'honneur, ou

à un vif ressentiment des injures. Une longue habitude d'humiliation ne paraît pas être un très-bon préparatif à un sentiment mâle & vigoureux. Elle peut ne pas laisser, peut-être, assez d'énergie dans l'esprit pour discerner avec justesse si telles ou telles conditions sont bonnes ou mauvaises. Des gens abaissés & découragés peuvent regarder comme passables telles conditions que, dans une autre situation d'esprit, ils croiraient insupportables : Si dans cette situation d'esprit, ils deviennent hargneux, ils peuvent être soulevés, non pas contre l'ennemi qu'on leur a appris à craindre, mais bien contre le Ministere * qui est plus à portée d'eux & qui aurait refusé des conditions qui ne seraient pas tout à fait défavorables, de la part d'une Puissance qu'on leur a enseigné à regarder comme irrésistible.

Si tout ce que j'ai entendu dire depuis quelques mois, a le moindre fondement, ce que j'espere qui n'est pas, les Ministres ne sont peut-être pas aussi à blâmer que leur sort n'est à plaindre. On m'a donné à entendre, que ces démarches ne viennent point originairement d'eux. On dit qu'il y a un secret dans la Chambre des Communes. On

* Ut lethargicus hic, cum fit pugil, & medicum urget.
HOR.

dit

dit que les Ministres n'agissent point d'après les votes, mais selon les dispositions de la majorité. J'entends dire que depuis longtems la minorité exprime le sentiment général de la nation ; & que pour empêcher ceux qui la composent d'avoir un ascendant marqué & de prendre une prépondérance manifeste dans cette Chambre, & peut-être dans l'une & dans l'autre, il était nécessaire de *pré-occuper* leur terrain, & de leur souffler d'avance leurs propositions futures, au risque même de recevoir ensuite des reproches d'une complaisance qu'on avait bien prévu devoir être inutile.

Si la disposition générale du peuple est, comme on me le dit, pour une paix immédiate avec le Régicide, & que l'on ne veuille pas même prendre en considération nos engagemens publics & solemnels avec le parti en France dont nous avons épousé la cause, ni les engagemens exprimés dans nos alliances générales ; si l'on ne veut pas seulement s'enquérir des conditions, mais encore si l'on persiste, avec la connaissance certaine que l'on n'offrira que les plus mauvaises des conditions, ALORS C'EN EST FAIT DE NOUS. Il est bien étrange, mais il peut être vrai, que de même que le danger du Jacobinisme s'est accru à mes yeux & aux vôtres, la crainte qu'il doit inspirer s'est diminuée aux yeux de beaucoup de gens qui

jadis le regardaient avec horreur. Il semble qu'ils agissent aujourd'hui sous l'influence de nouvelles terreurs d'une autre espece, qui l'ont emporté sur leurs premieres appréhensions & les ont dissipées. Mais que leurs frayeurs, leurs espérances ou leurs désirs soient ce qu'ils voudront, ils devraient se rappeller que ceux qui veulent faire la paix sans préalablement en connaître les conditions, font une capitulation. Ils sont vaincus & soumis; ils se rendent; ils ne font point de traité; ils reçoivent la loi. Est-ce là la disposition du peuple d'Angleterre? Alors le peuple d'Angleterre est satisfait de chercher dans la bonté d'un ennemi étranger, d'un ennemi systématique, combiné avec une faction dangereuse dans l'intérieur, une sécurité qu'il ne peut trouver dans son propre patriotisme, ni dans son propre courage. C'est à la sympathie des Régicides qu'il consent de confier la garantie de la Monarchie Britannique. Il est content d'appuyer sa religion sur la piété d'Athées constitués *. Il est satisfait de chercher la sûreté de son existence dans la clémence d'assassins par état. Il lui plaît de placer sa propriété sous

---

* *By establishment.* Athées par établissement. Athées constitués m'a paru l'expression qui s'approchait ici le plus du sens de l'original. J'emploierai l'un & l'autre par la suite; on choisira. (Trad.)

la sauve-garde de ceux qui sont voleurs par inclination, par intérêt, par habitude & par système. Si tel est notre esprit bien déterminé, vraiment nous méritons de perdre, ce qu'il est impossible que nous gardions longtems, le nom d'une nation.

En matieres d'Etat, une compétence constitutionnelle pour agir, est en plusieurs occasions la plus petite-partie de la question. Sans disputer (Dieu m'en garde) la seule compétence du Roi & du Parlement, chacun dans son ressort, pour décider de la guerre & de la paix, je hasarde de dire, qu'aucune guerre ne *peut* être continuée longtems contre la volonté du peuple. Cette guerre-ci, en particulier, ne peut pas être continuée, à moins que le peuple ne la favorise avec enthousiasme. Un simple acquiescement ne suffira pas. Il faut qu'il y ait du zele. On ne peut pas s'attendre pour une cause semblable, & dans un tems pareil à celui-ci, à un zele universel. Et cela n'est pas même nécessaire. Du zele seulement dans la partie la plus nombreuse, emporte avec lui la force de la totalité. Sans cela, aucun Gouvernement, ni certainement le nôtre, n'est capable d'une grande guerre. Aucuns des Gouvernemens réguliers n'ont de quoi combattre à la fois au dehors un ennemi étranger, & surmonter au dedans les murmures, les répugnances & les chicanes. Il n'y a né-

à nécessairement qu'une chose monstrueuse, comme la France Régicide, qui puisse faire voir un tel prodige. Et même, cette mere de monstres, plus prolifique que le pays appellé par les anciens *Ferax Monstrorum*, découvre déjà des symptômes qui indiquent qu'elle est presque épuisée ; & elle deviendra totalement stérile, à moins que le repos de la paix ne vienne lui rendre sa fertilité. Mais quant à moi individuellement, quelque chose que l'on puisse dire, sur la faiblesse de l'esprit populaire, & sur le peu que l'on en découvre, je ne pense pas d'une maniere si désesperée de la nation Britannique. Nos esprits, ainsi que je l'ai dit, sont légers, mais ils ne sont point dépravés. Nous sommes, & d'une maniere effrayante, accessibles à la tromperie & à l'abattement ; mais nous sommes capables d'être détrompés & ranimés.

On ne peut le cacher. Nous sommes un peuple divisé. Mais en fait de divisions, là où un parti doit être pris, là nous devons rassembler notre force. J'ai souvent tâché de compter & de classer, ceux qui, sous un point de vue politique quelconque, doivent être appellés le peuple. Ce n'est qu'en faisant des calculs de la sorte, ou quelque chose de semblable, que nous

nous

nous garantirons d'agir avec absurdité. Cependant il ne serait gueres plus sage de notre part de prétendre à une grande exactitude dans nos évaluations. Mais je crois que, dans le calcul que j'ai fait, l'erreur ne peut pas être très-importante. Je compte qu'en Angleterre & en Ecosse, le nombre des personnes adultes, qui ne sont pas encore sur le déclin de la vie, qui jouissent d'un loisir honnête & suffisant pour se livrer à de semblables discussions, qui possedent quelques moyens d'instruction plus ou moins, & qui sont au dessus d'une dépendance mentale, peut monter à environ quatre cent mille. Il y a quelque chose qu'on peut dire être le représentant naturel du peuple. Eh bien, ce corps de quatre cent mille individus est ce représentant *naturel*; & c'est de ce corps, bien plus que de ses commettans légaux, que dépend le représentant *artificiel*. C'est là le public Britannique, & c'est un public fort nombreux. Quant au reste, ceux qui sont faibles sont des objets de protection; ceux qui sont forts sont des moyens de force. Ceux qui affectent de regarder, sous un autre jour, cette portion d'entre nous, nous insultent lorsqu'ils nous cajolent. Ils n'ont pas besoin de nous pour conseillers dans leurs délibérations, mais bien comme soldats pour nous battre pour eux.

Sur ces quatre cent mille citoyens politiques, j'estime qu'il y en a un cinquieme, ou environ quatre vingt mille, purs Jacobins ; totalement incorrigibles ; objets de surveillance éternelle ; & lorsqu'ils éclatent, de répression légale. Ce sont des hommes sur lesquels aucune raison, aucun argument, aucun exemple, aucune autorité vénérable, ne peuvent avoir la plus légere influence. Ils veulent un changement, & ils l'auront, s'ils le peuvent. S'ils ne peuvent y parvenir par la cabale de France, dans laquelle ils sont déjà virtuellement incorporés, ce n'est que l'attente assurée & confiante où ils sont des avantages de la fraternité Française & des douceurs prochaines d'un commerce Régicide, qui arrête l'effet de leurs dipositions malfaisantes par un repos momentané.

Cette minorité est grande & formidable. Si je méditais le renversement total d'un royaume, je ne sais pas si je voudrais être encombré d'un corps plus nombreux de partisans. Ils sont plus facilement dirigés & disciplinés que si le nombre en était plus grand. Ceux-ci, par leur esprit d'intrigue & par leur activité toujours en mouvement & en agitation, ont une force bien supérieure à leur nombre ; & pour peu que les tems deviennent critiques, ils ont les moyens de débaucher

baucher ou d'intimider plusieurs de ceux qui maintenant pensent sainement, ainsi que d'ajouter à leur force des corps considérables de la partie la plus passive de la nation. Cette minorité est assez nombreuse pour faire entendre un cri puissant, soit pour la paix, soit pour la guerre, ou pour tout objet qu'on les engage à désirer avec véhémence. En passant de place en place avec une vélocité incroyable, en diversifiant leur caractere & leur langage, ils sont capables de parodier & contrefaire la voix publique. Nous ne devons pas toujours juger de la généralité de l'opinion par le bruit de l'acclamation.

La majorité, les quatre autres cinquiemes, sont parfaitement sains ; & dans les meilleurs dispositions possibles en faveur de la religion, du gouvernement, & des intérêts véritables & indivisibles de leur pays. De tels hommes sont naturellement disposés à la paix. Mais ceux qui possedent tout ce qu'ils désirent, sont mous & imprévoyans. Avec ce défaut (& j'admets son existence dans toute son étendue), ils n'endureraient pas d'entendre parler d'une paix qui menât à la perte de toutes les jouissances qui leur font aimer la paix. Cependant, le désir de la paix est essentiellement le côté faible de cette espece d'hommes. Tous les hommes qui sont perdus, le sont du côté de leurs

penchans naturels. C'est là qu'ils sont sans garde. Les bonnes gens, entr'autres, ne soupçonnent pas que c'est au moyen de leurs vertus même que l'on cherche leur destruction. Leurs ennemis en sont parfaitement instruits : & en conséquence, eux, les plus turbulents des hommes, qui ne se firent jamais de scrupule d'ébranler la tranquillité de leur pays jusques dans ses fondemens, élevent un cri continuel pour la paix avec la France. Paix avec le Régicide & guerre avec le reste du monde, est leur devise. Depuis le commencement, & même pendant que les Français frappaient, & qu'à peine nous opposions la force d'inertie à leurs efforts, depuis ce jour jusqu'à cette heure, ils ont demandé constamment la paix, comme ces ennuyeuses poules de Guinée qui jour & nuit dans leurs cris ne font entendre qu'une seule & même note.

En ceci, comme en toute autre chose, j'avoue qu'ils sont parfaitement conséquens. Ceux qui désirent se réunir à vos ennemis, souhaitent naturellement que vous vous désarmiez en faisant la paix avec ces mêmes ennemis. Mais ce qui passe ma conception c'est de deviner comment il se fait que ceux qui font de bons vœux pour leur pays, & son ancien système de lois & de mœurs, ne viennent pas à être doublement alarmés

larmés lorsqu'ils ne trouvent rien autre chose qu'un cri de paix dans la bouche des gens qui de tous les hommes existans sur la terre y sont le moins disposés par leur caractere naturel ou habituel.

J'ai une haute opinion des talens généraux des Jacobins : non que je les suppose mieux nés que d'autres ; mais les passions fortes éveillent les facultés. Ils ne laissent pas perdre la plus petite partie de ce qui constitue l'homme. L'esprit d'entreprise donne à cette espece de gens le plein & entier usage de l'énergie avec laquelle ils sont nés. Si j'ai raison de concevoir que mon ennemi, qui, comme tel, doit avoir intérêt à ma destruction, est aussi un homme doué de discernement & de sagacité, alors je dois être tout-à-fait sûr, que dans une contestation, l'objet qu'il poursuit avec violence, est la chose véritable par laquelle il est vraisemblable que ma ruine doit être parfaitement accomplie. Pourquoi les Jacobins demandent-ils la paix à grands cris ? Parce qu'ils savent qu'une fois ce point emporté, le reste suivra naturellement. De notre côté, pourquoi devons-nous renverser en ce moment toutes les regles de la prudence, ces regles qui sont aussi certaines que celles de la nature physique ? Comment arrive-t-il, que maintenant pour la

la premiere fois, des hommes trouvent juste d'être gouvernés par les conseils de leurs ennemis ? Ne devraient-ils pas plutôt trembler, lorsqu'on leur persuade de voyager sur la même route, & de tendre au même lieu de repos ?

La minorité dont je parle, n'est pas susceptible de recevoir aucune impression des arguments qui s'appliquent à la plus nombreuse partie de la *communauté*, & qui sont faits pour elle. Je ne leur adresse donc aucune partie de ce que j'ai à dire. Plus puissamment je pousserai mes argumens contre leur système de maniere à faire impression là où je désire d'en faire, plus fortement je les attache à leurs sentimens. Quant à nous qui composons la partie du peuple la plus nombreuse de beaucoup, & ce que j'appelle aussi de beaucoup la meilleure ; qu'il me soit permis de dire, que nous n'avons pas été traités comme il le fallait, lorsqu'on nous a appellés à cette délibération. La minorité Jacobine a été abondamment fournie de munitions de toute espece pour cette sorte de guerre. On ne leur a retiré aucune sorte de matériaux argumentatifs, appropriés à leurs projets. Ces matériaux sont faux, sont viciés, sophistiqués ; mais ils sont réguliers dans leur direction. Ils vont tous au même but, au soutien de la bonté essentielle de leur cause,

1228

ause. On n'a pas expliqué aussi bien la ques-ion aux autres.

Il n'y a pas eu, dans ce siecle, de paix ni de guerre étrangere qui ait été dans son origine, amenée par le vœu populaire ; si ce n'est la guerre qui fut faite contre l'Espagne en 1739. Sir Robert Walpole fut forcé à cette guerre par le peuple, qui fut enflammé & porté à cette mesure par les principaux politiques, les premiers orateurs, & les plus grands poëtes du tems. Ce fut pour cette guerre que Pope soupira ses derniers accens. Ce fut pour cette guerre que Johnson fit entendre d'un ton plus énergique, la voix de son génie précoce. Ce fut pour cette guerre que Glover se distingua dans le genre où sa muse était le plus naturelle, & le plus heureuse. La foule suivit volontiers les politiques dans leur cri pour une guerre qui menaçait de peu d'effusion de sang, & qui promettait des victoires qui seraient suivies de quelque chose plus solide que la gloire. Dans le conflit actuel avec le Régicide, M. Pitt n'a pas eu jusqu'à présent, & n'aura peut-être pas de quelque tems, plusieurs gros lots à présenter dans la loterie de cette guerre, afin de tenter la partie la plus basse de notre caractere. Il ne peut donc la soutenir que par un appel à la partie la plus élevée ;

élevée ; & ce sont ceux dans lesquels prédomine surtout cette partie élevée, qu'il doit avoir le plus en vue pour l'appuyer. Pendant qu'il ne présente aucun attrait au sage, & aucun appât à l'avare, il peut être forcé par un cri vulgaire à une paix dix fois plus ruineuse que la guerre la plus désastreuse. Ainsi donc plus il est faible dans ce fonds de motifs qui s'adressent à notre avidité, à notre paresse & à notre lassitude, plus il doit être fort en parlant à notre magnanimité & à notre raison, s'il veut continuer la guerre pour un but quelconque.

En disant que Walpole fut entraîné par une clameur populaire à une mesure injustifiable, je ne prétends pas excuser entierement sa conduite. Je n'étais lors de cet événement en âge ni en état d'observer ; mais je lus une grande partie des discussions qui le suivirent. Plusieurs années après que les débats des différens partis eurent cessé, ils amusaient encore le peuple & l'échauffaient à un certain point. Les événemens de cette époque paraissaient alors d'une grandeur que les révolutions survenues de notre tems ont réduite à l'importance d'une affaire de paroisse ; & les débats qui agitaient alors la nation ne paraissent pas aujourd'hui d'un plus grand intérêt que des discussions de marguilliers. Quand j'étais

fort

fort jeune, une mode générale me dit que je devais admirer quelques uns des écrits publiés contre ce ministre : un peu plus de maturité m'apprit à les mépriser tout autant. Je remarquai néanmoins un défaut dans sa conduite générale. Il ne mit jamais en avant, avec courage, toute la force de sa cause. Il temporisait, il usait de ménagemens, & après avoir presque adopté les sentimens de ses adversaires, il s'opposait à leurs conséquences. Pour un commandant politique, c'est faire le choix d'un poste faible. Ses adversaires avaient sur lui le dessus en fait d'argumens, parce qu'il ne maniait pas les siens, ainsi que la raison & la justice de sa cause lui permettaient de le faire. J'en parle ainsi après avoir vu & examiné avec quelque soin les renseignemens originaux sur certaines affaires importantes de ces tems-là. Ils me démontrerent suffisamment l'extrême injustice de cette guerre, & de la fausseté des prétextes par lesquels il se laissa entraîner à cette mesure, & cela à sa propre perte, grâces à la politique fausse qui le guidait. Quelques années après, le hasard me mit en relation avec plusieurs des principaux acteurs qui s'étaient opposé à ce ministre, & avec ceux qui avaient excité plus principalement cette clameur. Aucun d'eux, absolument aucun, ne défendait la mesure en question, ni ne cherchait à justifier

sa propre conduite. Ils la condamnaient tout aussi librement que s'ils avaient fait un commentaire sur un trait d'histoire dans lequel ils n'auraient été pour rien. Il en arrivera ainsi. Ceux qui excitent le peuple à des désirs impropres, soit de paix soit de guerre, seront condamnés par eux-mêmes. Ceux qui leur cedent par faiblesse, seront condamnés par l'histoire.

A mon avis, les ministres actuels sont aussi éloignés de *rendre une pleine justice à leur cause* * dans cette guerre, que Walpole le fut de *rendre justice à la paix* qu'il voulait conserver alors. Ils ne jettent la lumiere que sur un seul côté de leur position ; quoiqu'il soit impossible qu'ils n'observent pas que le côté qu'ils tiennent dans l'ombre, a aussi son importance. Ils doivent savoir, que la France est formidable non seulement parce qu'elle est la France, mais bien parce qu'elle est la France Jacobine. Ils savaient dès le principe que le parti Jacobin n'était pas borné à la France. Ils savaient, ils sentaient,

---

* J'ai conservé ici littéralement l'expression Anglaise, *from doing full justice to their cause, &c.* Je désire que cette expression puisse trouver sa place dans les accroîssemens futurs de la langue Française. Ceux qui n'aimeront pas cette tournure, peuvent y substituer, de *bien juger leur cause & d'agir en conséquence,* &c.

la

la forte disposition qu'avait l'une & l'autre faction dans les deux pays à se communiquer & à co-opérer ensemble. Depuis ce tems ces deux points ont été tenus secrets, & même ont été cachés avec beaucoup de soin. La France n'est considérée que comme une puissance étrangere ; & les séditieux Anglais comme une faction domestique seulement. On n'a argüé des raisons de la guerre contre la premiere, que vue sous le côté politique. Afin d'empêcher la doctrine malfaisante de l'autre de corrompre nos esprits, on a prodigué avec abondance & même jusqu'à l'excès, & les faits & les raisonnemens sur l'excellence de notre propre gouvernement. Mais il n'a rien été fait pour nous faire sentir de quelle maniere la sûreté de ce même Gouvernement est liée avec le principe & avec l'issue de la guerre actuelle. Quelque chose qui ait été dite dans la derniere discussion, la guerre est entierement liée à l'état du Jacobinisme ; c'est aussi véritablement une guerre étrangere par rapport à nous & à tous nos intérêts domestiques, que la guerre d'Espagne en 1739 au sujet des *Garda-Costas*, de la convention de Madrid, & de la fable des oreilles coupées au capitaine *Jenkins*.

Toutes les fois que le parti opposé a élevé un cri en faveur de la paix avec le Régicide, la ré-

ponse a été tout-au-plus, " que l'Administration " désirait cette paix tout autant que l'Opposition ; " mais que le tems ne convenait pas pour la " faire." Tout ce qui a été dit de plus, l'a été dans le même esprit. Des raisons de la sorte, n'ont jamais touché le fonds de la question, n'ont jamais éclairé sur les motifs essentiels de la guerre. Elles sont plutôt de la nature des argumens dilatoires, des exceptions de formes, des questions préalables. En conséquence, tous les argumens avec lesquels on s'est excusé de ne pas condescendre à ce qui était représenté comme le vœu populaire (pressé avec toute l'ardeur & la véhémence possibles par les Jacobins), ont paru plats & languissants, faibles & évasifs ; ils semblaient n'avoir d'autre but que celui de gagner du tems. Ils n'entraient jamais dans le caractere particulier & distinctif de la guerre. Ils ne parlaient ni à l'esprit ni au cœur. Froids par eux-mêmes comme la glace, ils ne pouvaient jamais allumer dans notre sein une étincelle de ce zele qui est nécessaire dans tout conflit avec un autre zele. Encore moins étaient-ils faits pour répandre dans les âmes, cet esprit de persévérance & d'opiniâtreté, qui seul est capable de les soutenir contre les vicissitudes de la fortune qui se rencontreront probablement, & ces fardeaux qu'il faut nécessairement supporter dans le cours d'une guerre longue. Je

le

le prononce avec force, & afin qu'on le remarque: oui, dans le cours d'une guerre *longue*; parce que sans une telle guerre, aucune expérience ne nous a encore dit qu'un pouvoir dangereux ait jamais été réduit à la raison ou à des modifications. Sans reporter mes regards sur la guerre du Péloponese qui dura vingt-sept ans; ni sur deux des guerres Puniques, la premiere de vingt-quatre, la seconde de dix-huit ans; ni sur la guerre plus récente qui fut conclue par le traité de Westphalie, & qui, je crois, dura trente ans, je ne vais pas plus loin qu'à un fait qui touche immédiatement notre propre patrie, & dont l'époque a précédé de très-peu la génération actuellement vivante. Que l'on mette sous nos yeux la portion de notre histoire comprise depuis l'année 1689 jusqu'à l'an 1713. Nous y verrons que dans toute cette époque de vingt-quatre années, à peine y en a-t-il eu cinq que l'on ait pu regarder comme cinq années de paix; & encore l'intervalle entre les deux guerres ne fut gueres autre chose qu'un tems de préparatifs très-actifs pour le renouvellement des hostilités. Pendant cet intervalle, chacune des propositions de paix vint de l'ennemi: la premiere fois, lorsqu'elles furent acceptées à la paix de Riswick; la seconde, lorsqu'elles furent rejettées au Congrès de Gertruydemberg; la derniere fois, lorsque la guerre fut terminée par le traité d'Utrecht.

trecht. Même alors une très-grande partie de la nation, & celle surtout qui contenait les hommes d'état les plus intelligens, était opposée à la conclusion de la guerre. Je n'entre pas dans la discussion de cette question, & ne veux point rebattre ici ce que disaient à cet égard les partis opposés ; j'expose seulement l'existence de cette opinion comme un fait, d'où vous pouvez tirer l'induction que vous jugerez naturelle.

C'est à nous maintenant à nous rappeller ce que nous avons été, & à considérer ce que nous pouvons être encore, si nous voulons. A l'époque de ces guerres, notre principale force se trouva dans la résolution du peuple ; & cela dans la résolution d'une partie seulement, formant la totalité d'alors, laquelle n'avait aucune proportion avec notre grandeur actuelle. L'Angleterre & l'Ecosse n'étaient point unies au commencement de cette puissante lutte. Lorsque les deux Royaumes le furent, pendant le cours de la guerre, &, longtems encore après, les noms & les autres signes extérieures & visibles de rapprochement, augmenterent plutôt qu'ils ne diminuerent nos inimitiés insulaires. Ils furent plutôt les causes de nouveaux mécontentements que des garans de cordialité & d'affection. La Grande-Bretagne, aujourd'hui une & puissante, formait alors non

seulement deux pays, mais d'après les querelles de parti qui échauffaient les esprits dans l'un & dans l'autre, & les divisions qui s'y formaient, chacun des deux anciens royaumes était en effet composé lui-même de deux nations hostiles. L'Irlande, source aujourd'hui si considérable de l'opulence & de la puissance communes, & qui, sagement menagée, pourrait encore être rendue bien plus efficace, était alors le plus pesant des fardeaux. Une armée qui ne fut pas moindre de quarante mille hommes, fut soustraire de notre armement général, afin de maintenir ce royaume dans une soumission qui le rendait pauvre, sans fruit, & sans ressources.

Tel était l'état de l'Empire. L'état de nos finances était, s'il est possible, encore pis. Chaque branche du revenu devint moins productive après la Révolution. L'argent, non point comme aujourd'hui espece de jetton, mais l'ensemble du numéraire circulant, était réduit si bas qu'il n'y avait pas au delà des trois quarts de sa valeur dans le shelling ; il en coûta trois millions sterling en pure perte pour la réfonte de la monnoie. Le crédit public, ce grand mais ambigu principe, que l'on a si souvent prédit devoir être la cause de notre ruine certaine, mais qui, depuis un siecle, a été le compagnon constant, & souvent le moyen de notre prospérité & de notre grandeur, a pris

son

son origine & a eu, je peux le dire, son berceau dans la banqueroute & la mendicité. Aujourd'hui nous avons vu des compagnies se disputer à qui avancerait, à un taux modéré, dix-huit millions à l'Echiquier. Pour des emprunts infiniment plus petits, le Chancelier de ce tems-là, Montagu, le pere du crédit public, cautionnant l'Etat en faisant comparaître la Cité, était obligé d'aller avec le Lord Maire de Londres à son côté, ainsi qu'un agent lors d'une élection, le chapeau à la main, emprunter de boutique en boutique cent livres sterling, & même de plus petites sommes. Après avoir fait comme on pouvait des titres pour représenter ces petites créances sur l'Etat, le moins qu'il en coûtât pour les placer était un intérêt de 12 pour cent. Le papier même de la banque, (aujourd'hui au pair & quelquefois même préféré à l'argent) perdait souvent un escompte de 20 pour cent. On peut juger par là du reste.

Quant à notre commerce, les importations & exportations de la nation, qui s'élevent aujourd'hui à quarante-six millions, n'allaient pas alors à dix. Le commerce intérieur que l'on passe ordinairement sous silence dans ces sortes d'évaluations, mais qui, provenant en partie du commerce étranger & y étant lié, est plus avantageux & alimente plus essentiellement l'Etat, s'est accru non seulement

ment dans la proportion de cinq pour un, ainsi que l'a fait le commerce étranger, mais dans une proportion au moins décuple. Lorsque je vins en Angleterre, je ne me rappelle que d'une seule navigation de riviere où le tarif du transport avait été limité par un acte de Parlement. Il avait eu lieu sous le regne de Guillaume III ; je parle de la navigation de l'Aire & Calder. Le tarif était fixé à treize sols. Un prix si considérable démontrait la faiblesse de ces commencemens de notre commerce intérieur. De mon tems, un des débats les plus longs & les plus vifs dont je me rappelle dans votre Chambre, & qui ressemblait plutôt à une dispute violente entre des partis nationaux qu'à une contestation locale, fut, autant que je puis m'en ressouvenir, pour en tenir le prix à trois sols. Encore cet acte, que la plus simple justice exigeait en faveur des propriétaires, ne fut-il passé qu'avec une difficulté infinie. Quant au crédit particulier, il n'y avait pas en ce tems-là, autant que je peux m'en rappeller, douze comptoirs de banquiers hors de Londres. Il est possible que je ne sois pas tout à fait exact dans ce nombre, mais certainement il existait alors très-peu de ces instrumens de crédit domestique. Il y en a maintenant dans presque toutes les villes à marché : & cette circonstance (que la chose soit ou non portée à l'excès, peu importe ici) dé-

montre l'accroissement étonnant de la confiance privée, de la circulation générale, & du commerce intérieur ; accroissement qui est hors de toute proportion avec celui du commerce étranger. Notre force navale dans le tems de la guerre du Roi Guillaume, était presque égalée par celle de la France ; & quoique réunis avec la Hollande, alors puissance maritime à peine inférieure à nous, nous n'étions pas même toujours victorieux. Quoique supérieures à la fin, les flottes alliées éprouverent plusieurs revers fort désagréables sur leur propre élément. En deux ans, trois mille bâtimens du commerce furent pris à l'Angleterre. Sur le continent, nous perdîmes presque toutes les batailles que nous donnâmes.

En 1697, il n'y a pas tout-à-fait cent ans, dans cet état de choses, parmi l'avilissement général de la monnoie, la diminution du revenu ordinaire, le défaut de tous les subsides extraordinaires, la ruine du commerce, & l'extinction presque totale d'un crédit au berceau, le Chancelier de l'Echiquier lui-même, celui que nous venons de voir tout-à-l'heure demandant de porte en porte—se présenta pour proposer une résolution, pleine de vigueur, sur laquelle les Communes, loin d'être découragées par des revers presque continuels & la longue durée de la guerre, con-

convinrent de faire à la Couronne une adresse conçue dans le stile mâle, animé & véritablement encourageant qui suit :

" Voici la HUITIEME année pendant laquelle " les loyaux & fideles sujets de Votre Majesté, " les Communes assemblées en Parlement, ont " fourni à Votre Majesté de grands subsides pour " continuer une guerre juste & nécessaire, pour " la défense de notre religion, la conservation de " nos lois, & le soutien des droits & libertés du " peuple d'Angleterre."

Après ce début, ils continuent de la maniere suivante :—" Afin de montrer à Votre Majesté & " à toute la Chrétienté, que les Communes d'An- " gleterre ne seront point *amusées*, ni *détournées* " de la ferme résolution où elles sont, d'obtenir " par la GUERRE une paix sûre & honorable, " nous, au nom de ceux que nous représentons, " renouvellons nos assurances de soutenir Votre " Majesté & Votre Gouvernement contre tous vos " ennemis du dedans & du dehors ; & de vous ap- " puyer efficacement pour continuer la guerre " contre la France."

L'amusement & la *diversion* dont parlent les Communes, étaient la suggestion d'un traité pro-

posé par l'ennemi, & annoncé du hault du trône. Ainsi sentait alors le peuple d'Angleterre, non pas dans la *quatrieme* année de la guerre, mais bien dans la *huitieme*. On ne soupirait point alors, on ne haletait point après la paix : point de motions de l'Opposition pour y forcer le Ministere ; point de messages des Ministres pour paralyser ou amortir la résolution du Parlement & l'ardeur de la nation. Les Communes n'allerent pas jusqu'à conseiller au Roi d'écouter les propositions de l'ennemi, ni de chercher la paix autrement que par le moyen d'une guerre vigoureuse. Cette adresse fut proposée dans une Chambre des Communes ardente, divisée, factieuse & en grande partie mal affectionnée, & cependant elle passa *nemine contradicente*.

Pendant que cette premiere guerre, mal éteinte par le traité de Riswick, semblait assoupie dans les cendres légeres d'une paix apparente, un nouvel incendie était recelé dans ses causes immédiates. Il se préparait une nouvelle guerre, une guerre bien plus considérable. Un an s'était à peine écoulé que des dispositions furent faites pour recommencer la guerre avec dix fois plus de fureur. Les démarches qui furent faites dans ce tems-là, pour arranger, reconcilier, unir, & discipliner toute l'Europe contre l'aggrandisse-

ment de la France, fournissent certainement à un homme d'Etat, la plus belle & plus intéressante partie de l'histoire de cette grande époque. Ce fut là le chef-d'œuvre de la politique, de l'habileté & de la persévérance du Roi Guillaume. Rempli de la pensée de conserver à notre pays, non seulement une liberté civile, locale, réunie avec l'ordre, mais encore de l'incorporer dans la liberté politique, l'ordre & l'indépendance des nations réunies sous un chef naturel, le Roi pressa son Parlement de se mettre en position : " de " conserver à l'Angleterre l'influence & le poids " qu'elle avait alors sur les conseils & affaires " DU DEHORS. Il sera nécessaire, disait-il, que " l'*Europe* voie que vous ne vous manquez pas " à vous-mêmes."

Ce monarque, tout déjoué qu'il fut, & le cœur presque brisé du *désappointement* qu'il rencontra dès le commencement, dans le premier mode qu'il proposa d'adopter pour parvenir à ce grand but, ne le suivit pas moins. Il fut fidele à son objet, & dans les conseils, de même que dans les combats, quoique souvent repoussé, il revint toujours à la charge. Toutes les mortifications qu'il avait eu à souffrir du dernier Parlement, & les mortifications plus grandes encore qu'il avait à redouter de celui nouvellement élu,

ne

à tous les attraits de la séduction, & à la terreur des menaces. Annibal à ses portes, elle avait noblement & magnanimement refusé tout traité séparé, & tout ce qui aurait pu paraître partager pour un moment son affection ou son intérêt, ou même altérer son identité parfaite avec l'Angleterre. Ayant ainsi arrangé le grand point de la consolidation (qu'il espérait devoir être éternelle) des pays faits pour avoir un intérêt & un sentiment commun, le Roi dans son message aux deux Chambres, appella leur attention sur les affaires des Etats-Généraux. La Chambre des Lords était parfaitement saine, & entierement pénétrée de la sagesse & de la dignité de la conduite du Roi. En réponse à ce message, que vous observerez avoir été borné à un seul point (le danger des Etats-Généraux), après les déclarations accoutumées de zele pour son service, les Lords s'ouvrirent pleinement. Ils allerent bien au delà même de ce que le message demandait. Ils s'exprimerent comme suit ; " Nous saisissons " cette occasion pour assurer *en outre* Votre Ma- " jesté, que nous ressentons *le grand & imminent* " *danger auquel les Etats-Généraux sont exposés :* " *& nous nous accordons parfaitement à penser* " *avec eux que leur sûreté & la nôtre sont si insé-* " *parablement unies, que tout ce qui serait funeste* " *à l'une doit être fatal à l'autre.*

" Nous

" Nous supplions humblement Votre Ma-
" jesté qu'il lui plaise, *non seulement*, de remplir
" tous les articles des traités *antérieurs* avec les
" Etats-Généraux, mais encore de former avec
" eux une ligue étroite, offensive & défensive,
" *pour leur conservation commune : & d'inviter*
" *à y accéder tous les Princes & Etats qui sont*
" *enveloppés dans le danger visible dont menace*
" *actuellement l'union de la France & de l'Es-*
" *pagne.*

" Et de plus nous prions encore Votre Majesté,
" qu'il lui plaise de former avec l'Empereur telles
" alliances que Votre Majesté jugera convenables,
" conformément aux fins du traité de 1689 ;
" Pour tout quoi nous assurons Votre Majesté
" de notre assistance cordiale & sincere; ne doutant
" point, que toutes les fois que Votre Majesté
" sera obligée de combattre pour la défense de
" vos alliés, & pour *assurer la liberté & le repos*
" *de l'Europe*, le Tout-Puissant ne protége votre
" personne sacrée dans une cause si juste ; &
" que l'unanimité, les biens, & le courage de
" vos sujets ne fassent franchir à Votre Majesté
" avec honneur & succès *toutes les difficultés*
" *d'une* GUERRE JUSTE."

La Chambre des Communes fut plus réservée ; les dernieres dispositions populaires prévalaient

 encore

à tous les attraits de la séduction, & à la terreur des menaces. Annibal à ses portes, elle avait noblement & magnanimement refusé tout traité séparé, & tout ce qui aurait pu paraître partager pour un moment son affection ou son intérêt, ou même altérer son identité parfaite avec l'Angleterre. Ayant ainsi arrangé le grand point de la consolidation (qu'il espérait devoir être éternelle) des pays faits pour avoir un intérêt & un sentiment commun, le Roi dans son message aux deux Chambres, appella leur attention sur les affaires des Etats-Généraux. La Chambre des Lords était parfaitement saine, & entierement pénétrée de la sagesse & de la dignité de la conduite du Roi. En réponse à ce message, que vous observerez avoir été borné à un seul point (le danger des Etats-Généraux), après les déclarations accoutumées de zele pour son service, les Lords s'ouvrirent pleinement. Ils allerent bien au delà même de ce que le message demandait. Ils s'exprimerent comme suit ; " Nous saisissons " cette occasion pour assurer *en outre* Votre Ma- " jesté, que nous ressentons *le grand & imminent* " *danger auquel les Etats-Généraux sont exposés :* " *& nous nous accordons parfaitement à penser* " *avec eux que leur sûreté & la nôtre sont si insé-* " *parablement unies, que tout ce qui serait funeste* " *à l'une doit être fatal à l'autre.*

" Nous

" Nous supplions humblement Votre Ma-
" jesté qu'il lui plaise, *non seulement*, de remplir
" tous les articles des traités *antérieurs* avec les
" Etats-Généraux, mais encore de former avec
" eux une ligue étroite, offensive & défensive,
" *pour leur conservation commune : & d'inviter*
" *à y accéder tous les Princes & Etats qui sont*
" *enveloppés dans le danger visible dont menace*
" *actuellement l'union de la France & de l'Es-*
" *pagne.*

" Et de plus nous prions encore Votre Majesté,
" qu'il lui plaise de former avec l'Empereur telles
" alliances que Votre Majesté jugera convenables,
" conformément aux fins du traité de 1689 ;
" Pour tout quoi nous assurons Votre Majesté
" de notre assistance cordiale & sincere; ne doutant
" point, que toutes les fois que Votre Majesté
" sera obligée de combattre pour la défense de
" vos alliés, & pour *assurer la liberté & le repos*
" *de l'Europe*, le Tout-Puissant ne protége votre
" personne sacrée dans une cause si juste ; &
" que l'unanimité, les biens, & le courage de
" vos sujets ne fassent franchir à Votre Majesté
" avec honneur & succès *toutes les difficultés*
" *d'une* GUERRE JUSTE."

La Chambre des Communes fut plus réservée ; les dernieres dispositions populaires prévalaient

 encore

encore beaucoup au sein du corps représentatif, après qu'on les avait eu fait changer dans le corps constituant. Le principe de la Grande Alliance ne fut pas directement reconnu dans la résolution des Communes, ni la guerre annoncée, quoique celles-ci fussent bien prévenues que l'alliance était formée pour la guerre. Forcées cependant par le retour du sens droit du peuple, elles allerent jusqu'au point de fixer les trois grands & immuables pilliers de la sûreté & de la grandeur de l'Angleterre, comme ils le furent alors, comme ils sont maintenant, & comme ils doivent toujours être jusqu'à la fin des tems. Elles déclarerent en termes généraux la nécessité de soutenir la Hollande ; de se tenir unis avec nos alliés ; & de maintenir la liberté de l'Europe. Cependant elles restreignirent leur vote aux secours stipulés par le traité existant. Mais alors elles étaient embarquées dans l'affaire ; elles furent obligées de faire route avec le vaisseau ; & la nation entiere, ci-devant déchirée en cent factions ennemies, ayant à sa tête un Roi dont la fin s'approchait évidemment, la nation toute entiere, dis-je, les Pairs, les Communes & le Peuple, agirent comme un seul corps animé d'une même âme. Sous l'union Britannique, l'union de l'Europe fut consolidée ; & elle exista ainsi long-tems avec un degré de cohésion, de fermeté, & de fidélité qui n'avait jamais été connu auparavant, & ne l'a été

été depuis, dans aucune combinaison politique de cette étendue.

Au moment-même où la derniere main était donnée à cette machine immense & compliquée, le maître ouvrier mourut : mais l'ouvrage était formé sur de véritables principes méchaniques, & comme il était également travaillé juste, rien ne portait à faux. Il marchait par l'impulsion qu'il avait reçue du premier moteur. L'homme était mort : mais la Grande Alliance survivait, & le Roi Guillaume y vivait & y regnait encore. Ce peuple faible & découragé, que Lord Somers avait représenté environ deux ans auparavant, comme mort en énergie & en activité, continua pendant près de treize ans cette guerre pour laquelle on supposait qu'il n'avait ni une volonté, ni des moyens suffisans.

Pourquoi suis-je entré dans tout ce détail ? A quel dessein vous ai-je reporté à la fin du siecle dernier ? Je l'ai fait pour montrer que la nation Britannique était alors un grand peuple—pour indiquer comment & par quels moyens elle vint à être exaltée au dessus du niveau vulgaire, & à prendre cette prépondérance qu'elle s'est appropriée dans le monde. Nous avions alors un esprit élevé & une constance invincible qui nous

donnaient des droits à cette pré-éminence. Nous n'étions point inspirés par de petites passions, mais par des passions non moins durables qu'ardentes, des passions qui correspondaient aux grands intérêts que nous avions à la chose. Cette force de caractere fût inspirée d'en hault, ainsi que toute inspiration doit être. Le Gouvernement donna l'impulsion. Aussi bien pourrions-nous imaginer, que la mer s'enflera d'elle-même, & que sans vents, les vagues battront le rivage opposé, que de penser que la masse du peuple sera mise en mouvement, sera élevée, & continuera de se porter dans une direction ferme & constante sur un seul point, sans l'influence ou d'une autorité ou d'un esprit supérieur.

Dans mon opinion, cette même impulsion aurait dû être donnée dans la guerre actuelle, & on aurait dû la soutenir à chaque instant. Cette guerre est faite, plus qu'aucune autre, pour toucher tous les grands ressorts d'action du cœur humain. Ce n'aurait pas dû être une guerre d'excuses. Le Ministre avait, dans ce conflit, de quoi se glorifier en cas de succès ; de quoi se consoler en cas de malheurs ; de quoi maintenir ses principes dans tous les cas. S'il ne lui était pas donné de soutenir l'édifice dans sa chûte, il devait s'enterrer sous les ruines du monde civilisé.

lisé. Tout l'art de la Grece, tout l'orgueil & le pouvoir des monarques de l'Orient, n'auraient jamais élevé sur ses cendres un si grand monument.

Il y eut un tems où sa grande âme était à la hauteur de la crise du monde dans laquelle il est appellé à agir *. Son éloquence mâle répondait à la sagesse élevée de ses sentimens. Mais les petits ont triomphé des grands ; victoire non naturelle (à ce qu'il semblerait), mais non pas sans exemple. Je suis sûr que vous ne pouvez pas oublier avec combien d'inquiétude nous entendions en conversation, le langage qui était dans la bouche de plus d'un membre du Parlement, " qu'il voulait bien essayer de la guerre " pour un an ou deux, & que si elle ne réus- " sissait pas, alors il voterait pour la paix." Comme si la guerre était un sujet d'expérience ! Comme si l'on pouvait la prendre ou la jetter comme une légere fantaisie ! Comme si la cruelle déesse qui y préside, sa lance meurtriere à la main, & la tête de la Gorgone sur sa poitrine, était une coquette que l'on pût agacer ! Nous devons approcher avec respect de cette divinité redoutable,

* Voyez la Déclaration.

qui

qui aime le courage, mais qui commande le jugement. La guerre ne laisse jamais une nation où elle l'a trouvée. On ne doit point la commencer sans une mûre délibération ; non point de ces délibérations qui, prolongées, aboutissent à l'indécision & à la perplexité, mais une délibération menant à un jugement sûr & fixe. Ainsi commencée, elle ne doit point être abandonnée sans des raisons aussi valides, aussi mûrement & pleinement considérées. La paix peut être faite aussi indiscrétement que la guerre. Rien n'est si téméraire que la peur ; & l'on ne cede que trop souvent aux conseils de la pusillanimité, tandis que ces conseils sont toujours sûrs d'aggraver les maux qu'on voudrait éviter.

Dans cette grande guerre soutenue contre Louis XIV, pendant près de dix-huit années, le Gouvernement n'épargna aucunes peines pour persuader à la nation que quoiqu'elle dût être animée par le désir de la gloire, la gloire n'était pourtant point son objet définitif : mais qu'il s'agissait de tout ce qui lui était cher, religion, lois, liberté ; de tout ce qui, comme hommes libres, comme Anglais, & comme citoyens de la grande République de la Chrétienté, lui tenait à cœur. C'était-là connaître l'art véritable de gagner les affections & la confiance d'un grand peuple :

c'était

c'était là comprendre la nature humaine. Un danger pour en écarter un autre—un inconvénient & un mal présent pour prévenir une calamité future, prévue & pire encore—voilà les motifs qui appartiennent à un animal qui, dans sa constitution est à-la-fois hardi & prévoyant ; circonspect & entreprenant ; que son Créateur a fait, comme dit le poëte, " parlant longuement, & regardant " devant & derriere lui." Mais jamais on n'a inspiré à un peuple un esprit véhément & soutenu de courage & de constance, par une guerre de calcul. Une semblable guerre n'a rien qui puisse roidir l'âme contre les orages de l'adversité. Même lorsque les hommes veulent, comme ils le font quelquefois, échanger leur sang pour un certain lucre, hasarder leur sûreté pour satisfaire leur avarice, la passion qui les anime à cette sorte de conflit, de même que toutes les passions à vues courtes, doit voir son objet très-distinct & très-prochain. Les petites passions, les passions basses sont avides & impatientes. Un pillage en spéculation ; une dépouille future ; un butin incertain, long-tems ajourné; un pillage qui doit enrichir une postérité éloignée, & qui peut-être même ne parviendra jamais à aucune postérité ; tout cela ne soutiendra pas long-tems une guerre mercenaire. Le peuple a raison : le calcul du profit en toute guerre semblable, est faux. En balançant

les comptes, on voit que dix mille bariques de sucre sont achetées dix mille fois leur valeur. Le sang de l'homme ne devrait jamais être versé que pour racheter le sang de l'homme. Il est bien & légitimement répandu, lorsqu'il l'est pour notre famille, pour nos amis, pour notre Dieu, pour notre patrie, pour notre espece. Le reste est vanité ; le reste est crime.

Dans la guerre de la Grande Alliance, la plûpart de ces considérations eurent leur effet volontairement & naturellement. Quelques unes furent employées par force pour le bien du service. L'intérêt politique marcha aisément sur les traces du sentiment naturel. Autrement, la machine ne marche pas librement. Je suis sûr que le sentiment naturel, comme je viens de le dire, est un ingrédient bien plus prédominant dans la guerre actuelle, que dans aucune de celles qui ont jamais été faites par ce royaume.

Si la guerre faite pour empêcher l'union de deux Couronnes sur une seule tête, fut une guerre juste, celle-ci qui est faite pour empêcher que l'on n'arrache toutes les Couronnes de dessus les têtes qui doivent les porter, & qu'avec les Couronnes l'on n'abatte encore les têtes sacrées elles-mêmes, celle-ci est une guerre juste.

Si

Si une guerre faite pour empêcher Louis XIV de nous imposer sa religion fut juste, une guerre destinée à empêcher les meurtriers de Louis XVI de nous imposer leur irreligion est juste. Une guerre destinée à prévenir l'opération d'un système qui ôte toute dignité à la vie, & ravit à la mort jusqu'à l'espérance, est une guerre juste.

Si vouloir conserver l'indépendance politique & la liberté civile aux nations, fut un juste motif de guerre, une guerre destinée à préserver l'indépendance nationale, la propriété, la liberté, la vie & l'honneur, d'un ravage certain & universel, est une guerre juste, nécessaire, noble, pieuse ; & nous sommes tenus d'y persévérer, par tous les principes, divins & humains, aussi longtems que le système qui les menace tous également, aura une existence dans le monde.

Vous qui avez envisagé ce sujet avec autant d'impartialité que l'on puisse le faire quand on a un cœur sensible, vous ne regarderez point comme une assertion hardie, l'affirmation que je fais, qu'il valait beaucoup mieux être conquis par toute autre nation, que d'avoir cette faction pour voisin. Auparavant que je me sois cru autorisé à parler ainsi, j'ai examiné l'état de tous les pays de

l'Europe, qui, pendant ces trois cent dernieres années, ont été obligées de se soumettre à un joug étranger. Dans la plûpart, j'ai vu que le sort des pays annexés a été meilleur, & certainement n'a jamais été pire, que celui des provinces qui étaient déjà le patrimoine du vainqueur. S'ils manquaient de quelques avantages, au moins étaient-ils affranchis de plusieurs maux très-grands. Ils étaient riches & tranquilles. Tels étaient l'Artois, la Flandre, la Lorraine, l'Alsace, sous l'ancien gouvernement de France. Telle était la Silésie sous le Roi de Prusse. Ceux qui doivent vivre dans le voisinage de la nouvelle fabrique qui vient de s'élever, doivent se préparer à vivre au milieu de conspirations & de séditions perpétuelles, & à la fin, à être réduits, si non sous sa domination, au moins à lui ressembler. Mais lorsque nous parlons de conquête par d'autres nations, c'est seulement pour établir une supposition. Cette puissance est la seule en Europe par laquelle il est *possible* que nous puissions jamais être conquis. Vivre dans la crainte continuelle de maux si incommensurables, est déjà une calamité intolérable. Vivre sans les craindre, est changer le péril pour le mal. L'influence d'une semblable France équivaut à une guerre ; son exemple fait plus de ravages qu'une irruption hostile. Des hostilités avec toute autre puissance sont des choses isolées & accidentelles ;

cidentelles ; mais celle-ci, par la condition même de son existence, par sa constitution essentielle, est en état d'hostilité avec nous & avec tous les peuples civilisés *.

Un Gouvernement de la nature de celui qui a été élevé à notre porte même, n'a jamais été vu jusqu'à cette heure, ni même imaginé en Europe. On ne peut pas juger par nos autres rapports, quels seront les nôtres avec lui. C'est une chose très-sérieuse d'avoir des connexions avec un peuple qui ne vit que sous des institutions arbitraires & changeables ; institutions qui ne sont ni faites, ni expliquées, par aucune regle commune & reconnue de la morale. Je me rappelle que dans une de mes dernieres conversations avec feu Lord Camden, nous fumes frappés, tout-à-fait de la même maniere, de l'abolition en France du Droit, comme science d'équité artificielle & réduite en méthode. La France, depuis sa Révolution, est sous le pouvoir d'une secte, dont les meneurs ont, de propos délibéré, démoli d'un seul coup le corps entier de cette jurisprudence que la France avait à-peu-près en commun avec les autres pays civilisés. Dans cette jurisprudence étaient con-

* Voyez la Déclaration datée de Whitehall, le 29 Octobre 1793.

tenus les élémens & les principes du droit des gens, ce grand lien du genre humain. Avec le Droit, ils ont détruit naturellement toutes les écoles dans lesquelles la jurisprudence était enseignée, ainsi que les corporations établies pour sa conservation. Je n'ai jamais entendu parler d'aucun pays, soit en Asie, soit en Afrique de ce côté du Mont Atlas, qui n'eût pas de semblables colléges, ou de semblables corporations. Il n'est aucun homme qui, en affaires politiques ou particulieres, puisse deviner par quelles regles ou par quels principes ses jugemens doivent être dirigés. Il est également impossible de trouver un professeur dans aucune Université, ni aucun praticien dans aucune Cour, qui veuille hasarder une opinion sur ce qui est ou n'est pas loi en France, dans un cas quelconque. Non seulement ils ont annullé leurs anciens traités; mais bien plus, ils ont renoncé au droit des gens, d'où tous les traités tirent leur force. De propos délibéré, ils se sont mis hors de la loi, &, autant qu'ils l'ont pu, ils y ont mis toutes les autres nations.

En place de la Religion & du Droit, par lesquels ils étaient dans une grande *communion* politique avec le monde Chrétien, ils ont construit leur République sur trois bases, toutes fondamentalement opposées à celles sur lesquelles reposent

toutes

toutes les *Cammunautés* de l'Europe. Ses fondemens sont posés dans le Régicide ; dans le Jacobinisme ; dans l'Athéisme ; & elle a joint à ces principes un ensemble de mœurs systématiques qui assure leur opération.

Si l'on me demande comment je désire être entendu en me servant de ces termes, Régicide, Jacobinisme, Athéisme, & un systême de mœurs correspondantes & leur établissement, je vous dirai :

J'appelle une société *Régicide*, qui établit comme une loi fixe de nature, & un droit fondamental de l'homme, que tout Gouvernement qui n'est pas une démocratie est une usurpation ; * que tous les Rois en cette qualité, sont des usurpateurs ; &, pour être Rois, peuvent & doivent être mis à mort, avec leurs femmes, leurs familles

* Rien n'a pu être plus solemnel que la promulgation qu'ils ont faite de ce principe, comme préambule du code destructif de leurs fameux articles pour la décomposition de la société, dans tous les pays où ils entreraient. " La Convention Nationale, après avoir entendu le rapport de ses Comités de Finance, de la Guerre & Diplomatique réunis, fidelle à la souveraineté du peuple, qui ne lui permet pas de reconnaître aucune institution qui y porte atteinte, &c. &c." Décret sur le rapport de Cambon, 18 Décembre 1792. Voy. aussi la Proclamation qui le suit.

&

& leurs adhérents. La société qui agit uniformément d'après ces principes ; & qui après avoir aboli toutes les fêtes de la religion, choisit l'acte le plus *flagrant* d'une trahison meurtriere & Régicide, pour une fête de commémoration éternelle, & qui force tout son peuple d'observer cette fête—Voilà ce que j'appelle *Régicide par établissement.*

Le Jacobinisme est la révolte des talens audacieux d'un pays contre sa propriété. Lorsque des particuliers se forment en association dans le dessein de détruire les lois pré-existantes & les institutions de leur pays ; lorsqu'ils s'assurent d'une armée, en partageant parmi les hommes sans propriétés les domaines des anciens & légitimes propriétaires; lorsqu'un Etat reconnaît ces actes ; lorsqu'il ne fait point des confiscations pour punir des crimes, mais qu'il invente des crimes pour faire des confiscations ; lorsqu'il tire sa force principale & toutes ses ressources d'une telle violation de la propriété ; lorsqu'il existe principalement par une telle violation ; assassinant par jugement, ou autrement, ceux qui font la moindre opposition en faveur de leur ancien Gouvernement légitime & de leurs possessions légales, soit héréditaires, soit acquises ; c'est là ce que j'appelle *Jacobinisme par établissement.*

J'ap-

Je l'appelle *Athéisme par établissement*, lorsqu'un Etat, agissant comme Etat, ne reconnaîtra pas l'existence de Dieu, comme Gouverneur moral du Monde ; lorsqu'il ne lui offrira aucun culte religieux ni moral--lorsqu'il abolira la Religion Chrétienne par un décret formel—lorsqu'il persécutera tous ses ministres avec une cruauté froide, constante & inflexible, par toutes sortes de confiscations, d'emprisonnemens, d'exil & de mort—lorsqu'il fermera ou démolira généralement les églises; lorsque le peu d'édifices de cette espece qui restent encore, ne seront ouverts que pour y faire une profane apothéose de monstres, dont les vices & les crimes n'ont point de parallelle parmi les hommes, & que tous les autres hommes regardent comme des objets d'exécration générale, dignes de la punition la plus sévere des lois. Lorsque, au lieu de cette Religion de bienveillance sociale, & d'abnégation individuelle de soi-même, ils instituent, pour narguer toute religion, des cérémonies impies, blasphématoires, indécentes, théâtrales, en l'honneur de leur raison viciée & pervertie, & qu'ils érigent des autels à la personification de leur propre République corrompue & sanglante—lorsque l'on fonde aux frais publics des écoles & des séminaires pour empoisonner l'humanité, de génération en génération, avec les maximes horribles de cette impiété — lorsque fatigués

fatigués & excédés de martyres continus, & des cris d'un peuple affamé de religion, ils ne la permettent enfin que comme un mal qu'il faut tolérer— J'appelle cela *Athéisme par établissement.*

Lorsqu'à ces établissemens de Régicide, de Jacobinisme & d'Athéisme, vous ajoutez le *systême de mœurs correspondant*, il ne peut rester aucun doute dans l'esprit d'un homme qui pense, sur leur état hostile déterminé envers la race humaine. Les mœurs ont plus d'importance encore que les lois. Les lois, en grande mesure, dépendent d'elles. La loi ne nous atteint que de tems en tems, & çà & là. Les mœurs sont au contraire ce qui nous aigrit ou nous adoucit, nous corrompt ou nous épure, nous éleve ou nous abaisse, nous polit ou nous rend barbares, & cela par une action constante, uniforme & insensible, semblable à celle de l'air que nous respirons. Elles donnent à notre vie toutes leurs formes & leurs couleurs. Selon leur qualité, elles aident la morale, elles la donnent, ou bien la détruisent totalement. Les nouveaux Législateurs Français en étaient bien prévenus ; aussi, pour s'en garantir, ils ont établi, avec la même méthode & en vertu de la même autorité, le systême de mœurs, le plus licentieux,

le plus infâme, le plus abandonné, & en même tems le plus grossier, le plus sauvage & le plus féroce qui ait jamais été connu. Rien n'a été laissé au hasard dans cette Révolution, ni une phrase, ni un geste, pas même la forme d'un chapeau ni d'un soulier. Tout a été le résultat d'un plan ; tout a été le sujet d'une institution. Il n'est aucun ressort que l'on n'ait fait jouer pour favoriser ce systême incroyable de méchanceté & de vice. Les passions les plus nobles, l'amour de la gloire, l'amour de la patrie, ont été employées honteusement par lui ; on les a fait servir à sa conservation & à sa propagation. On a inventé toutes sortes d'*exhibitions* & de spectacles calculés pour enflammer & vicier l'imagination & pour pervertir le sens moral. Ils ont fait paraître à la barre de l'Assemblée, tantôt cinq à six cent femmes yvres pour demander le sang de leurs propres enfans, comme étant royalistes ou constitutionnels; tantôt un grouppe de misérables, soi-disant peres, afin de demander le meurtre de leurs fils; se vantant que Rome n'avait eu qu'un Brutus, mais qu'ils pouvaient en montrer cinq cents. Il y a eu des exemples où on les a vus en revanche retourner cette horrible impiété, & produire à leur même barre des enfans demandant l'exécution de leurs parens. Le fondement de leur République est posé dans des paradoxes

moraux. Leur patriotisme est toujours un prodige. Tous ces exemples que l'on trouve dans l'histoire, réels ou fabuleux, ces événemens dont il est fort douteux que l'esprit public ait été le mobile, ces actes qui ébranlent la raison, qui embrouillent toutes les idées de morale, devant lesquels recule la nature épouvantée, sont les exemples qu'ils choisissent par goût, & presque les seuls dont ils se servent pour l'instruction de leur jeunesse.

L'objet entier de leurs institutions est contraire à celui que se sont toujours proposé les sages législateurs de tous les pays, qui a été de perfectionner l'instinct en le rendant moral, & d'enter les vertus sur les affections naturelles. Eux, au contraire, n'ont épargné aucunes peines pour déraciner du cœur des hommes toute inclination bienfaisante & noble. Dans leur système de culture, ils ont pour regle d'enter les vertus sur les vices. Ils croient que rien n'est digne du nom de vertu publique, à moins qu'il n'indique quelque violence sur la vertu privée. Toutes leurs nouvelles institutions, (& chez eux tout est nouveau), attaquent la racine de notre nature sociale. D'autres Législateurs, sachant que le mariage est l'origine de tous les rapports, & conséquemment le premier élément de tous les devoirs, ont employé tous les

moyens

moyens pour tâcher de le rendre sacré. La Religion Chrétienne, en le bornant à deux êtres, & en rendant entr'eux ce rapport indissoluble, a, par ces deux opérations, plus fait pour la paix, le bonheur, l'arrangement stable & la civilisation du monde, que par toute autre partie de ce plan entier de Sagesse Divine. On a pris la route directement contraire dans la Synagogue de l'Antechrist, je veux dire dans cette forge & manufacture de tous maux, la secte qui dominait dans l'Assemblée Contituante de 1789. Ces monstres employerent à dégrader cet Etat, & à lui ôter son caractere sacré, autant & plus de travail que les autres législateurs n'en avaient employé pour le rendre saint & honorable. Par une déclaration étrange, & non provoquée, ils prononcerent que le mariage n'était autre chose qu'un contrat civil ordinaire. C'était un de leurs tours ordinaires, de mettre leurs sentimens dans la bouche de quelques personnages dressés en conséquence, & qu'ils faisaient paraître ensuite en costume pour jouer cette espece de comédie à la barre de ce qui devait être une assemblée sérieuse. Un de ces personnages parut sous la figure d'une prostituée, qu'ils appellerent du nom affecté de: " mere " sans avoir été épouse." Ils firent demander par cette créature le rappel des lois d'inhabileté imposées dans tous les Etats civilisés sur les bâ-

tards. Les prostitués de l'assemblée donnerent à cette prostituée, leur marionette, la sanction de leur impudence plus grande encor que la sienne. En conséquence des principes posés, & des mœurs autorisées, les bâtards furent mis, peu de tems après, sur le pied des enfans provenant d'unions légitimes. Agissant ensuite dans l'esprit des premiers auteurs de leur constitution, les assemblées subséquentes, développerent le principe dans toute son étendue, & accorderent la permission de divorcer à la volonté de l'une ou l'autre des deux parties, & après un avertissement donné un mois d'avance. Avec eux, la connection matrimoniale est réduite à un état si dégradé de concubinage, que je ne crois pas qu'aucune de ces malheureuses qui tiennent à Londres des magasins d'infamie, voulussent consentir à donner une de leurs victimes pour être entretenue particulierement à un bail si court & si insolent. A la vérité, il y a eut une sorte d'équité libertine, en accordant ainsi aux femmes la même faculté de débauche. La raison qu'ils en donnaient était aussi infâme que l'acte qui déclarait que les femmes avaient été trop longtems sous la tyrannie des parens & des maris. Il n'est pas nécessaire de faire des observations sur les conséquences horribles de cette soustraction absolue d'une moitié de l'espece à la garde & à la protection de l'autre.

L'usage

L'usage du divorce, quoique permis en quelques pays, a été découragé en tous. Dans l'Orient, la poligamie & le divorce sont en discrédit; & les mœurs corrigent les lois. A Rome, lorsque cette ville était dans son intégrité, le peu de causes qui rendaient le divorce possible, équivalaient en effet à une prohibition. Il n'y avait que trois motifs de divorce. L'arbitraire était totalement exclus; & d'après cela, il se passa quelques centaines d'années sans un seul exemple de cette espece. Lorsque les mœurs furent corrompues, les lois furent relâchées; car les dernieres suivent toujours les premieres, lorsqu'elles ne sont pas capables de les régler, ou de les dompter. Il plût aux législateurs du vice & du crime de faire mention de cette circonstance, comme d'un appât pour faire adopter leur réglement; présentant l'espoir que l'on ferait aussi rarement usage de cette permission. Ils savaient bien que le contraire arriverait, & ils avaient pris bon soin que les lois fussent bien secondées par les mœurs. Leur lois de divorce, comme toutes leurs lois, n'eurent point pour objet le soulagement des malheurs domestiques, mais la corruption totale de toute morale, la *disconnection* totale de la vie sociale.

Il

Il est curieux d'observer les effets de cet encouragement au désordre. J'ai devant moi le papier de Paris qui correspond au régistre ordinaire des naissances, des mariages & des morts. Le divorce, heureusement, ne fait parmi les nations civilisées le titre régulier d'aucun enrégistrement public. Avec les Jacobins, il est à remarquer que le divorce est non seulement un chapitre en regle, mais même que ce chapitre a le poste d'honneur. Il occupe la premiere place dans la liste. Dans les trois premiers mois de l'année 1793, le nombre des divorces à Paris monta à 562. Les mariages s'éleverent à 1785 ; de maniere que la proportion des divorces aux mariages n'a pas été de beaucoup moindre qu'un à trois ; chose sans exemple, je crois, parmi l'humanité. J'ai fait faire une recherche aux Doctor's Commons sur le nombre des divorces, & j'ai trouvé, que tous les divorces (qui, excepté par acte spécial du Parlement, sont des séparations, & non des divorces proprement dits), ne montaient pas dans toutes ces Cours, & dans l'espace de cent ans, à beaucoup plus qu'un cinquieme de ceux qui ont eu lieu dans la seule ville de Paris en trois mois. J'ai suivi la recherche relative à cette ville pendant plusieurs mois subséquens, jusqu'à ce que j'en fusse las, & je trouvai toujours la proportion la même. Depuis lors j'ai entendu dire

qu'ils

qu'ils feraient une révision de ces lois ; mais je ne sache pas qu'ils en aient rien fait. Il semblerait que le contrat qui renouvelle le monde n'est soumis à aucune loi du tout. Nous pouvons évaluer par cela le ravage qui a été fait dans tous les autres rapports de la vie. Avec les Jacobins de France, un commerce vague est sans reproche ; le mariage est réduit au plus vil concubinage ; les enfans sont encouragés à couper la gorge à leurs parens ; on apprend aux meres que la tendresse ne fait point partie de leur caractere ; & que, pour démontrer leur attachement à leur parti, elles ne doivent se faire aucun scrupule d'arracher de leurs mains sanglantes les entrailles de ceux même qui furent le fruit des leurs.

Joignons à tout cela la pratique du *cannibalisme* dont leurs diverses factions s'accusent mutuellement en propres termes & avec la plus grande vérité. Par cannibalisme, j'entens les repas qu'ils font de quelques parties des corps de ceux qu'ils ont massacrés, pour servir d'aliment à leur férorité ; le sang de leurs victimes qu'ils boivent, & la maniere horrible dont ils forcent leurs victimes elles-mêmes de boire le sang de leurs parens massacrés sous leurs yeux. Par cannibalisme, j'entens aussi toutes leurs insultes brutales, abominables

bles & sans nom, sur les cadavres de ceux qu'ils ont égorgés.

Quant à ceux qu'ils laissent mourir de leur mort naturelle, ils ne leur permettent pas de jouir des dernieres consolations de l'humanité, ni de ces droits de sépulture, qui indiquent l'espérance, & que la seule nature a enseignés aux hommes dans tous les pays, afin d'adoucir les afflictions, & de couvrir l'infirmité de notre condition mortelle. Ils déshonorent les hommes à leur entrée dans la vie ; ils les dépravent & les asservissent pendant son cours entier ; & ils les privent de toute consolation, à la conclusion de leur existence déshonorée & dépravée. S'efforçant de persuader aux hommes qu'ils ne sont autre chose que des animaux, tout le corps de leurs institutions tend à en faire des bêtes de proie, furieuses & sauvages. Dans cette vue, la plus active portion d'entr'eux est disciplinée à une férocité sans égale. On ne voit pas même réunie à cette férocité une seule des vertus brutes & grossieres, qui accompagnent les vices, là où on laisse croître le tout ensemble sans culture, au gré de la nature seule. Mais rien n'est laissé à la nature dans leurs systêmes.

La même discipline qui endurcit leurs cœurs, relâche leur morale. Tandis que des cours de justice étaient renversées & remplacées par des tribunaux

tribunaux révolutionnaires, & que les silencieuses églises étaient les seuls monumens funebres de la religion disparue, il n'y avait pas moins de dix-neuf ou vingt théâtres, grands ou petits, la plûpart entretenus aux frais publics, & tous remplis chaque jour. Au milieu des formes hâves & hagardes de la famine & de la nudité, parmi les hurlemens du meurtre, les pleurs de l'affliction, les cris du désespoir, le chant, la danse, les farces, le rire bouffon continuaient avec autant de régularité que dans les momens les plus heureux de la plus profonde paix. Je tiens de bonne autorité, que devant l'échafaud du meurtre juridique, & ces planches mal-jointes d'où le sang découlait sur les spectateurs, le terrain était loué pour y montrer des danses de chiens. Je pense que, sans nous être communiqués, nous avons fait, vous & moi, la même remarque, en lisant quelques unes de leurs pieces, qui, quoique écrites dans d'autres vues, nous découvraient néanmoins leur vie sociale. Nous avons été frappés de voir que les usages de Paris ne ressemblaient plus aux vertus achevées, ni au vice poli, ni au luxe élégant, quoique non irréprochable, de la capitale d'un grand empire. La société nous y paraissait plutôt semblable à celle d'un repaire de proscrits sur une frontiere douteuse & incertaine ; d'une taverne d'infamie

pour les orgies nocturnes de bandits, d'assassins, de brigands, de contrebandiers, & de leurs prostituées plus infâmes encore, mêlés avec des baladins empoulés, rebut des théâtres ambulans, lâchant des vers discordans sur la vertu, mélangés de chansons licencieuses & blasphématoires, dignes du genre de vie grossier & brutal de cette espece de malheureux. Ce système de mœurs est, en lui-même, en guerre avec toute la société ordonnée & morale, & son voisinage n'est pas sûr. Si de grands corps de cette espece étaient établis quelque part sur un territoire limitrophe, nous aurions le droit de demander à leur gouvernement la suppression d'une semblable *nuisance*. Que devons-nous donc faire si le gouvernement & la *communauté* toute entiere sont de la même espece ? Et c'est cependant ce gouvernement-là qui a jugé à-propos d'inviter le nôtre à déposer une injuste haîne, & à écouter la voix de l'humanité, ainsi que leur exemple le lui enseignait.

L'opération de premiers principes, lorsqu'ils sont dangereux & trompeurs, nous oblige à avoir recours aux véritables. Nous sommes disposés, dans les relations entre nations, à trop compter sur la partie *instrumentale*. Nous accordons trop aux formalités des traités & des pactes communs.

Nous n'agissons pas beaucoup plus sagement lorsque nous nous fions aux intérêts des hommes, & que nous regardons ces intérêts comme des garans de leurs engagemens. Les intérêts déchirent souvent en pieces les engagemens, & les passions foulent aux pieds les uns & les autres. Se fier entierement à l'un ou à l'autre, c'est négliger notre propre sûreté, ou ne pas connaître les hommes. Les hommes ne sont point liés les uns aux autres par des papiers ni par des sceaux. Ils sont portés à s'associer par des ressemblances, par des conformités, par des sympathies. Il en est des nations comme des individus. Rien ne forme un lien d'amitié si fort entre nation & nation, qu'une correspondance dans les lois, les mœurs, & les habitudes de la vie. Ces choses ont en elles plus de force que tous les traités. Ce sont des obligations écrites dans le cœur. Elles rapprochent les hommes des hommes, sans le savoir, & quelquefois même malgré eux. Le lien secret, inapperçu, mais irréfragable des relations habituelles, les tient ensemble, même quand leur nature perverse & litigieuse les porte à équivoquer, à se quereller & à combattre sur les termes de leurs obligations écrites.

Quant à la guerre, si elle est le moyen de la violence & du mal, elle est aussi le moyen de la

justice parmi les nations. Rien ne peut la bannir du monde. Ceux qui disent autrement, dans l'intention de nous en imposer, ne s'en imposent pas à eux-mêmes. Mais c'est un des plus grands objets de la sagesse humaine de mitiger les maux que nous ne pouvons empêcher. La conformité & l'analogie dont je parle, incapables, comme toute autre chose, de conserver une confiance & une tranquillité parfaites parmi les hommes, ont une forte tendance à faciliter les accomodemens & à produire un oubli généreux du ressentiment de leurs querelles. Avec cette ressemblance, la paix est plus la paix, & la guerre est moins la guerre. J'irai plus loin. Il y a eu des époques & des intervalles pendant lesquels, des *communautés* en apparence en paix l'une avec l'autre, ont été plus parfaitement séparées que, dans les derniers tems, plusieurs nations de l'Europe ne l'étaient pendant le cours de guerres longues & sanglantes. Il faut en chercher la cause dans la similitude de lois, de religion, & de mœurs qui regnent dans toute l'Europe. Au fond ces choses sont toutes les mêmes. Les écivains sur le droit public ont souvent appellé cette *aggrégation* de nations, une République. Ils avaient raison. C'est dans le fait un grand Etat, ayant les mêmes bases de lois générales; avec quelques diversités d'usages provinciaux, &

éta-

établissemens locaux. Les nations de l'Europe ont eu la même Religion Chrétienne, s'accordant sur les parties fondamentales, & ne différant un peu que sur les cérémonies, & les doctrines subordonnées. L'ensemble de la police & de l'administration de chaque pays en Europe, a dérivé des mêmes sources. Il a pris naissance dans le vieux coutumier des Germains ou des Goths, dans les institutions féodales, qui doivent être regardées comme une émanation de ce coutumier ; & le tout a été perfectionné & réduit en systême & en discipline par la loi Romaine. De là se sont élevés les différens ordres, avec ou sans Monarques (que l'on appelle Etats) dans tous les pays d'Europe. Les fortes traces de ces ordres, là où la monarchie a prévalu, n'ont jamais été totalement éteintes, ni absorbées dans le despotisme. Dans le peu d'endroits où la monarchie a été rejettée, l'esprit des Monarchies Européennes a encore demeuré. Ces pays ont encore continué d'être des pays d'Etats, c'est-à-dire, de classes, d'ordres & de distinctions, telles qu'elles avaient subsisté auparavant, ou à peu de chose près. Dans le fait, la force & la forme de l'institution appellée Etats, a continué avec une plus grande perfection dans les *communautés* républicaines que sous les monarchies. De toutes ces sources, il est sorti un systême de mœurs & d'éduca-

d'éducation qui a été presque le même dans toute cette partie du globe ; & qui a adouci, mêlé, & mis en harmonie les différentes nuances du tout. Il y avait peu de différence dans la forme des Universités pour l'éducation de la jeunesse, soit relativement aux facultés, aux sciences, ou aux especes d'érudition plus libérales & plus élégantes. Grâces à cette ressemblance dans les modes du commerce de la vie, dans les formes & les usages de la société, aucun citoyen de l'Europe ne pouvait s'y trouver nulle part en exil. Il ne trouvait ailleurs rien de plus qu'une variété agréable qui récréait à la fois & instruisait l'esprit ; qui enrichissait l'imagination, & améliorait le cœur. Lorsqu'un homme voyageait, ou résidait quelque part, hors de son pays, pour sa santé, son plaisir, ses affaires, ou par nécessité, il ne se trouvait jamais entierement hors de chez lui.

Quant au corps entier du nouveau système de mœurs Jacobines venant à l'appui du nouveau plan de politique, je le regarde comme une preuve forte & décisive d'ambition fixe, & d'hostilité systématique. Je défie le talent le plus consommé de trouver aucune autre cause pour laquelle la République Jacobine ait pu s'écarter de chacune des idées, de chacun des usages religieux, légaux,

gaux, moraux ou sociaux, de ce monde civilisé, & s'arracher elle-même avec une violence aussi étudiée de sa *communion*, si ce n'est d'après une résolution formée de ne tenir au monde par aucuns engagements. Ce n'est pas avec leur vieux Gouvernement seul que ces mécréans ont rompu, ainsi qu'on l'a faussement & insidieusement représenté. Ils ont fait un schisme avec l'univers entier; & ce schisme s'est étendu à presque tout, grand ou petit. Pour moi, puisqu'on est allé si loin, je désirerais que la breche eût été si complette, que toute relation fut devenue impraticable; mais, partie par accident, partie à dessein, partie d'après la résistance de la chose, il en a été laissé suffisamment pour conserver des relations, pendant que toute amitié est ou détruite ou corrompue dans son principe.

Nous devons conclure que cette breche violente de la *communauté* de l'Europe a été faite (même quand ils ne l'auraient pas déclaré maintes & maintes fois), ou pour forcer le genre humain à l'adoption de leur système, ou bien à vivre en inimitié perpétuelle avec une *communauté* la plus puissante que nous ayons jamais connue. Peut-on croire, qu'en offrant au genre humain cette alternative désespérée, il n'y a aucune indication d'un esprit hostile, parce que des hommes en possession

session de l'autorité gouvernante sont supposés avoir un droit d'agir sans coërcion dans leur propre territoire ? Quant au droit qu'ont les hommes d'agir en quelque endroit que ce soit, selon leur plaisir, sans aucun lien moral, un tel droit n'existe pas. Les hommes ne sont jamais dans un état d'indépendance *totale* les uns des autres. Ce n'est pas la condition de notre nature : on ne peut même pas concevoir qu'un homme puisse agir longtems sans qu'il en résulte quelque effet sur les autres, ou, sans produire naturellement quelque degré de responsabilité pour sa conduite. Les *situations* dans lesquelles les hommes se trouvent respectivement, produisent les regles & principes de cette responsabilité, & donnent à la prudence les directions nécessaires pour l'exiger.

La distance des lieux ne détruit point les devoirs ni les droits des hommes ; mais souvent elle rend leur exercice impraticable. La même circonstance d'éloignement rend moins pernicieux les effets nuisibles d'un mauvais systême dans une *communauté* quelconque. Mais il y a des situations où cette difficulté ne se présente point ; & dans lesquelles, par conséquent, ces devoirs sont d'obligation, & ces droits doivent être assurés. Ce fut toujours la méthode des juristes publics de tirer une grande partie des analogies sur lesquelles

ils

ils forment le droit des gens, des principes de loi qui prévalent dans la communauté civile. Les lois civiles ne sont pas toutes simplement positives. Celles qui sont plutôt les conclusions de la raison légale, que parties d'un réglement déterminé, appartiennent à l'équité universelle, & sont universellement applicables. Telle est presque toute la loi prétorienne. Il y a une *loi de voisinage* qui ne laisse pas un homme parfaitement le maître sur son propre terrain. Quand un voisin apperçoit un nouvel édifice de nature incommode ou nuisible s'élever à sa porte, il a droit de le représenter au juge; lequel, de son côté, a le droit de faire cesser l'ouvrage ; ou de le faire ôter s'il est établi. A cet égard, la loi est claire & positive ; elle a fait plusieurs réglemens sages, qui, sans détruire, réglent & restreignent le droit de *propriété*, par le droit de *voisinage*. Nulle *innovation* n'est permise qui peut retomber même secondairement au préjudice d'un voisin. La doctrine entiere de ce chapitre important de la loi prétorienne, " *de novi operis nunciatione*," est fondée sur le principe, qu'aucun *nouvel* usage ne doit être fait de la liberté particuliere que tout homme a d'opérer sur sa propriété privée, lorsque son voisin peut justement en craindre quelque dommage. Cette loi de dénonciation embrasse beaucoup d'objets. Elle est destinée à prévenir ce que l'on appelle *dam-*

num infectum, ou *damnum nondum factum*, c'est-à-dire, un dommage que l'on a raison d'appréhender mais qui n'est pas encore fait. Avant même qu'il soit clairement connu, si l'innovation est ou n'est point préjudiciable, le juge est compétent pour défendre d'innover, jusqu'à ce que le point puisse être déterminé. Cette prompte interposition est fondée sur des principes favorables aux deux parties. Elle prévient un mal difficile à réparer, & des aigreurs que l'on calmerait avec peine. Conséquemment, la regle de la loi, qui vient au devant du mal, est une des meilleures parties de l'équité, & justifie la promptitude du remede; parce que d'après une juste observation, *res damni infecti celeritatem desiderat & periculosa est dilatio.* Ce droit de dénonciation ne tient point, quand les choses continuent, quoique avec des inconvéniens pour le voisinage, selon l'usage *ancien.* Car il y a une sorte de présomption contre la nouveauté, tirée d'une considération profonde de la nature humaine & des affaires humaines ; & cette maxime de jurisprudence est fort-bien posée, *vetustas pro lege semper habetur.*

Telle est la loi du voisinage civil. Mais là où il n'existe point de juge constitué, ainsi qu'il arrive entre des Etats indépendans, le voisinage lui-même est le juge naturel. Il assure ses droits,

pour

pour les garantir ; il les venge, s'il est nécessaire. Les voisins sont présumés prendre connaissance de leurs actions réciproques. " *Vicini, vicinorum facta presumuntur scire.*" Ce principe, qui, comme le reste, est aussi vrai pour les nations que pour les individus, a imposé au grand voisinage de l'Europe, le devoir de connaître, & le droit de prévenir toute innovation capitale qui peut ressembler à l'érection d'un édifice nuisible & dangereux *. Ils sont certainement tenus à être les juges de l'importance & du mal résultant de cette innovation, non suivant la forme des procès ordinaires ; mais il est de leur compétence de juger. Ils ont agi uniformément, d'après ce droit. Ce qui dans la société civile est une cause de procès, est un sujet de guerre dans la société politique. Mais l'exercice de cette jurisdiction compétente est un objet de prudence morale. De même que les procès dans la société civile, ainsi la guerre dans la société politique doit toujours être l'objet d'une grande déliberation. Ce n'est pas tel ou

* " Cet état de choses ne peut exister en France sans en-
" velopper dans un danger commun toutes les puissances
" environnantes, sans leur donner le droit, sans leur imposer
" le devoir d'arrêter les progrès d'un mal qui attaque les
" principes fondamentaux par lesquels l'espece humaine est
" réunie en société civile." *Déclaration du 29 Octobre, 1793.*

tel grief particulier, pris çà & là, comme sujet de querelle, qui suffit. Il doit y avoir accumulation de torts. Il doit y avoir des marques de délibération ; il doit y avoir des traces de projets ; il doit y avoir des indications de malice ; il faut des preuves d'ambition. Il doit exister force dans le corps, & énergie dans l'esprit, là où toutes ces choses existent. Quand toutes ces circonstances, ou bien leurs parties les plus importantes, se combinent, le devoir du voisinage appelle l'exercice de sa compétence ; & les regles de la prudence ne le restreignent point, mais elles le demandent.

En décrivant la *nuisance* * érigée par une manufacture si pestilentielle, par la construction d'un, aussi infame boucan, en creusant un repaire de nuit pour une race de voleurs, d'assassins, & de brise-maisons, tel qu'on n'en vit jamais infester le monde, bien loin d'ajouter au mal, je suis resté infiniment au-dessous de la vérité. Parmi ceux qui ont suivi les détails de ce qui s'est passé en France, qui les ont combiné avec les principes que l'on y a établis, il n'est personne qui puisse

* *Nuisance*, terme Anglais à plusieurs sens, exprimant à la fois un mal, un préjudice fait à quelqu'un ; & plus particulierement, un embarras, tout ce qui obstrue, tout ce qui gêne, met en danger & nuit. Je désire que ma langue s'enrichisse un jour de ce mot. *Trad.*

en douter. Lorsque je compare avec cette grande cause de nations, les bagatelles de point d'honneur, les points d'intérêt plus méprisables encore, les cérémonies frivoles, toutes les étiquettes insignifiantes, les disputes sur la préséance, une voile à carguer ou à laisser tomber, le commerce d'une centaine ou deux de peaux de chats sauvages de l'autre côté du globe, choses qui ont souvent allumé les flammes de la guerre entre les nations, je demeure étonné de ce que les insultes atroces que cette composition monstrueuse fait à la dignité de toutes les nations, n'excitent point en certaines personnes un ressentiment politique autant que naturel, & de voir qu'elles ne s'allarment point de ce dont leur sûreté est menacée.

J'ai donc été décidément d'opinion, conformément à notre déclaration de Whitehall, au commencement de cette guerre, que le Voisinage d'Europe avait non seulement un droit, mais qu'il était de son devoir indispensable, & de son intérêt le plus pressant, de dénoncer ce nouvel ouvrage avant qu'il eût produit le danger que nous avons si fortement éprouvé, & que nous sentirons longtems encore. L'exemple de ce qui est fait par la France est trop important pour n'avoir pas une influence vaste & étendue; & cet exemple soutenu de sa puissance, doit porter avec grande force sur

ceux qui sont près d'elle ; spécialement sur ceux qui reconnaîtront la prétendue République sur le principe d'après lequel elle existe aujourd'hui. Ce n'est pas un ancien édifice que vous avez trouvé tel qu'il est, & au sujet duquel vous n'avez pas à disputer sur le but primitif & l'intention dans lesquels il a été ainsi façonné. C'est un tort récent, & qui ne peut alléguer de prescription. Il viole les droits sur lesquels non seulement la *communauté* de France est fondée, mais encore ceux sur lesquels reposent toutes les *communautés*. Les principes sur lesquels ils procedent sont des principes *généraux*, qui ont la même force en Angleterre que dans tout pays. Ceux qui (même avec les intentions les plus pures) reconnaissent l'autorité de ces Régicides & voleurs par principe, justifient leurs actes, & les établissent comme des antécédens. Ce n'est pas une *question* entre la France & l'Angleterre. C'est une *question* entre la propriété & la force. La propriété réclame ; & sa réclamation a été reconnue. LA PROPRIÉTÉ DE LA NATION EST LA NATION. CEUX QUI MASSACRENT, PILLENT ET CHASSENT LE CORPS DES PROPRIÉTAIRES, NE SONT QUE DES VOLEURS ET DES ASSASSINS. L'Etat, dans son essence, doit être moral & juste : & il peut être tel, quoiqu'un tyran ou un usurpateur en soient accidentellement à la tête. C'est

une

une chose à déplorer : mais néanmoins, le corps de la *communauté* peut rester dans toute son intégrité, & être parfaitement sain dans sa composition. Le cas présent est différent. Ce n'est pas la victoire d'un parti sur un autre parti. C'est une destruction & une décompostion de la société entiere ; qui ne peut jamais être faite de droit par aucune faction, si puissante qu'elle soit, ni sans des conséquences terribles pour tout ce qui l'environne, & dans l'acte & dans l'exemple. Cette prétendue République est fondée sur les crimes, & existe par l'injustice & le vol ; le vol & l'injustice, loin d'être un titre à quelque chose, c'est la guerre avec l'espece humaine : être en paix avec le vol, c'est en être le complice.

La localité pure & simple ne constitue point un corps politique. Si Cade * & sa horde avaient pris possession de Londres, ils n'en auraient point été pour cela le Lord-Maire, les Aldermen & le Conseil de la Commune. Le corps politique de France existait dans la Majesté de son trône ; dans la dignité de sa noblesse ; dans l'honneur

---

* John Cade, Irlandais, célebre séditieux, qui à la tête d'une bande de révoltés entra à Londres en 1451, y pilla quelques maisons, fut défait par les troupes du Roi, & tué par un gentilhomme du comté de Sussex. *Trad.*

de

de ses gentilshommes ; dans la sainteté de son clergé ; dans la révérence de sa magistrature ; dans la considération & l'influence dûes à sa propriété territoriale dans ses différens bailliages ; dans le respect dû à sa richesse mobiliaire représentée par les corporations du royaume. Toutes ces molécules particulieres réunies forment la grande masse de ce qui est vraiment le corps politique dans tous les pays. Ce sont autant de dépôts & de réceptacles de justice, car ils ne peuvent exister que par la justice. Une nation est un être moral, & non point un arrangement géographique, ni une dénomination de nomenclateur. La France, quoique hors de sa possession territoriale, existe encore ; car le seul réclamant légitime, je veux dire le propriétaire, & le Gouvernement que lui propriétaire reconnaît, existent & réclament. Dieu me préserve, si vous étiez chassé de votre maison par des scélérats & des assassins, d'appeller jamais les matériaux des murailles, des portes & fenêtres de N—— l'ancienne & honorable famille de N—— ! Est-ce que je dois, transporter l'estime & le respect que je vous dois aux intrus qui non-contens de vous jetter tout nuds au monde, voudraient encore vous voler jusqu'à votre nom. Les Régicides en France ne sont point la France. C'est au delà de

ses

ses frontieres qu'il faut chercher la France ; mais le royaume est le même.

Et pour mieux faire comprendre mes opinions à ce sujet, supposons un cas qui, après tout ce qui est déjà arrivé, ne peut pas être regardé comme absolument impossible, quoique le présage en doive être exécré, & que nous devions le conjurer de tous nos vœux & de nos plus ardentes prieres. Supposons donc que notre gracieux Souverain fût sacrilégement mis à mort ; son auguste & exemplaire Compagne, que ses vertus & son rang placent à la tête de toutes les meres de famille de ce pays, également massacrée. Que ces Princesses dont la beauté & l'élégance modeste sont les ornemens de la patrie, & qui sont à la fois les chefs & l'exemple de la noble jeunesse de leur sexe, fussent ignominieusement & cruellement mises à mort avec des centaines d'autres, meres & filles, Dames de la premiere distinction ; que le Prince de Galles & le Duc d'York, l'espoir et l'orgueil de la nation, avec tous leurs freres, fussent forcés de fuir les poignards des assassins ; —que tout le corps de notre excellent clergé fut ou massacré ou dépouillé de tout, ou déporté— que la religion Chrétienne, dans toutes ses dénominations, fut défendue & persécutée—la loi totalement et fondamentalement détruite—les

juges mis à mort par des tribunaux révolutionnaires—les Pairs et les Communes dépouillés jusqu'au dernier arpent de leurs domaines ; massacrés s'ils restaient, et obligés de chercher la vie dans la fuite, dans l'exil et la mendicité—que tous les propriétaires de terre partageâssent le même sort—que tous les officiers distingués et honorés du service de terre et de mer, fussent, presque en totalité, soumis au même genre de confiscation et d'exil—que les principaux négocians et banquiers fussent désignés et arrachés de chez eux comme d'une mue, pour être égorgés ainsi que de timides poulets---que les habitans de nos cités les plus grandes et les plus florissantes, fûssent rassemblés dans les places publiques et massacrés à coups de canon par milliers, lorsque la main et l'instrument du bourreau ne pourraient plus suffire à leur destruction ; enfin que trois cent mille autres citoyens fussent réduits, dans des prisons nauséabondes et pestilentielles, à une situation pire que la mort ;--Dans un tel cas, dis-je, est-ce la faction des voleurs que je dois regarder comme ma patrie ? Serait-ce là cette Angleterre que vous et moi, que tous les étrangers admiraient, honoraient aimaient et chérissaient. Les émigrés Anglais ne seraient-ils pas seuls mon Gouvernement et mes compatriotes ? Leurs asiles ne seraient-ils pas mon asile momen-

mentané ? Tous mes devoirs, toutes mes affections ne seraient-ils pas concentrés là, et là seulement. Me regarderais-je comme traître à ma patrie, et méritant la mort, si j'allais frapper à la porte de tous les potentats de la Chrétienté, et exciter leur sensibilité, dans la vue de secourir mes amis, et de les venger de leurs ennemis. Pourrais-je mieux me montrer Patriote ? Que penserais-je de ceux de ces potentats qui insulteraient leurs freres malheureux ; qui les traiteraient comme des vagabons ou au moins comme des mendians, et ne sauraient trouver d'amis et d'alliés que dans des Régicides, des voleurs et des assassins ? Que devrais-je penser et sentir, si n'étant que géographes, au lieu d'être Rois, ces Potentats reconnaissaient les cités désolées, les champs dévastés, les rivieres teintes de sang de cet espace géographique, pour cette portion intégrante, ce membre de l'Europe, appellé l'Angleterre ?

Dans cet état, que penserions-nous de la Suede, du Danemark et de la Hollande, ou de toutes puissances quelconques qui nous accorderaient une hospitalité brutale et perfide, si elles nous invitaient à joindre le drapeau de notre Roi, de nos lois et de notre religion, si elles nous promettaient une protection directe, et si après cela,

prenant avantage de notre déplorable situation qui ne nous laissait pas de choix, elles menaçaient de nous traiter comme les plus vils et les derniers des mercenaires ? Si elles nous envoyaient, loin de la défense de notre Roi, et de notre patrie, gaspiller notre existence dans les climats les plus pestilentiels, à travailler pour elles à un accroissement vénal de territoire, afin d'échanger ensuite ce territoire avec ces mêmes voleurs et assassins contre lesquels on nous aurait fait verser notre sang ? Quels seraient nos sentimens, si dans ce misérable service nous n'étions pas même regardés comme Anglais, ou comme Suédois, Hollandais, Danois, mais comme des rebuts du genre humain ? Qu'éprouverions-nous, si, pendant que nous combattions ainsi pour leurs intérêts, et sous leurs drapeaux, comme leurs propres soldats, nous étions exclus de leurs cartels. Que ressentirions-nous, si la fleur & l'orgueil de la noblesse Anglaise qui aurait eu le bonheur d'échapper, à l'influence du climat, & à l'épée dévorante, était livrée aux révoltés, pour être condamnés comme traîtres & rebelles, & comme les plus vils des criminels, par des tribunaux composés de Negres Marrons, tout couverts du sang de leurs maîtres, devenus libres, & organisés en juges à force de vols & de meurtres ? Que penserions-nous de cette protection

in-

insultante & barbare des Moscovites, des Suédois ou des Hollandais ? Ne prendrions-nous pas à témoin le ciel & tout ce qui reste de justice sur la terre ? L'oppression rend fous les plus sages des hommes ; mais cette folie du sage est encore préférable à la modération de la sottise. Son cri est la voix sacrée de la sainte misere, de la misere exaltée ; ce n'est point le délire de l'extravagance, c'est la phrénésie sanctifiée de l'inspiration prophétique. Dans cette amertume de l'ame, dans l'indignation de la vertu malheureuse, toute la loyauté Anglaise ne ferait-elle pas entendre une voix terrible & menaçante ; et ne dénoncerait-elle pas la fin tragique qui attend ces monarques qui regardent la fidélité qu'on leur porte comme le plus dégradant des vices ; qui le laissent punir comme le plus abominable des crimes ; et qui n'ont de respect que pour des rebelles, des traîtres, des Régicides, et des negres révoltés qui ont brisé leurs chaînes. Ce langage chaleureux de l'indignation exaltée ne renfermerait-il pas beaucoup plus de sagesse et de raison que toutes les niaiseries de ces flatteurs qui cherchent à endormir les monarques dans les bras de la mort ?

Qu'ils soient bien convaincus que si jamais un pareil exemple avait lieu de la maniere dont je viens

viens de le développer, il aurait bientôt son plein & entier effet. Tant que les Rois resteraient fermes sur leurs bases, quoique ces bases cachâssent une mine inévitable, il ne manquerait à leurs levers aucun de ceux qui seraient attachés à leur fortune, mais qui ne le seraient point à leurs personnes ni à leur cau e : mais bientôt il ne se présenterait personne pour soutenir leur trône chancelant. Les uns fuiraient de crainte d'être écrasés sous ses ruines ; les autre se réuniraient à ceux qui l'attaqueraient. Ils chercheraient à côté des Rewbell, des Carnot, des Tallien, des Merlin, dans la destruction de la royauté, le pouvoir, la fortune, & les hommages des têtes couronnées, plutôt que de souffrir l'exil & la mendicité avec les Condé, les Broglio, les Castries, les d'Avarai, les Serrent, les Cazalés & cette longue suite de malheureux, nobles & loyaux patriotes ; & plutôt que de se laisser massacrer comme ces illustres oracles & victimes des lois, les d'Ormesson, les Déprémesnil & les Malesherbes. Eh bien ! ce sera l'exemple que nous donnerons si, au lieu de nous attacher à nos pareils dans une cause qui nous est honorable à tous, nous abandonnons le gouvernement légitime & le corps réuni légitime de la France, pour courir à la piste d'une fraternité déshonorante & ruineuse avec cette usurpation

odieuse,

odieuse, la honte de la société civile & du genre humain.

Et n'est-ce donc rien que l'exemple ? C'est tout. L'exemple est l'école de l'humanité, & elle ne s'instruit à aucune autre. La guerre actuelle est une guerre contre cet exemple ? Ce n'est point une guerre pour Louis Dix-huit, ni même pour la propriété, la vertu, la fidélité de la France. C'est une guerre pour Georges Trois, pour François Second, & pour toute la dignité, la propriété, l'honneur, la vertu, & la religion de l'Angleterre & de l'Allemagne, & de toutes les nations.

Je sais que l'on répond à tout ce que j'ai dit de l'*insociabilité* systématique de cette espece nouvellement inventée de République, & de l'impossibilité de conserver la paix, en assurant que le système de mœurs, de morale, & même de maximes & de principes d'état, n'est d'aucun poids dans une question de paix ou de guerre entre communautés. Cette doctrine est soutenue par des exemples que l'on cite. On nous offre le cas d'Alger, et on nous laisse à entendre que c'est là un cas sans replique. Je ne ferais aucune mention de cette espece de citation, si je ne la voyais que là où elle a été émise pour la premiere fois.

Je ne manque pas de respect pour ceux à qui je l'ai entendu faire les premiers—mais n'ayant à présent aucune controverse avec eux, je crois seulement qu'il n'est pas hors de propos de s'y arrêter un peu, puisque je trouve cette citation & ses conséquences adoptées avec beaucoup d'autres raisonnemens séducteurs de la même espece, par plusieurs de ceux sur lesquels elles n'avaient fait précédemment aucune impression apparente. S'ils furent sans force pour nous empêcher de nous soumettre à cette guerre nécessaire, ils ne nous fournissent pas de meilleurs prétextes pour faire une paix inutile & ruineuse.

Cet argument *analogique* tiré du cas où se trouve Alger, nous menerait bien loin. Le fait est, que nous payons nous-mêmes, à la vérité avec quelque déguisement, & d'autres plus directement, *un tribut* à la République d'Alger. A-t-on envie de nous accoutumer à l'idée de payer un *tribut* à la République Française ? Je doute peu que cela ne nous soit demandé, avec d'autres choses plus ruineuses ; mais quant à présent, on n'en conviendra pas (quoiqu'on doive nous y préparer graduellement). Dans la vérité, les inductions que l'on tire de ce cas valent bien peu de chose, même aux yeux de ceux qui approuvent que nous achetions ainsi de la France un sauf-conduit de pirates,

rates, à la mode d'Alger. Il y a plusieurs choses que l'on n'approuve pas, mais que l'on doit faire pour éviter un plus grand mal. Arguer de là que l'on doive agir de la même maniere dans tous les cas, c'est changer la nécessité en loi. Sur ce qui est matiere de prudence, l'argument porte d'une maniere toute contraire. Lorsque nous avons fait un acte humiliant, ce n'est qu'avec infiniment de prudence que nous devons en admettre de nouveaux de la même nature, de crainte que l'humiliation ne devienne notre état habituel. Des matieres de prudence sont dans le domaine des circonstances, & non dans celui des analogies. Il est absurde de le voir autrement.

Pour moi, je fais plus que douter de la convenance politique de cette espece de convention avec Alger. L'argument *ad hominem* ne peut faire aucune sorte d'impression. Je connais quelque chose de la constitution & de la composition de cette très-extraordinaire République. Elle a, je l'admets, une constitution semblable à la tyrannie militaire & tumultueuse de France, au moyen de laquelle une poignée de scélérats obscurs dominent sur un pays fertile & un brave peuple. Je conviens aussi que, pour la composition, la communauté Algérine ressemble à celle de France; étant formée de l'écume, de la honte, du scandale, du re-

but, de la peste de la Turquie Asiatique. Le Grand Seigneur, afin de débarrasser le pays, permet au Dey de recruter dans ses domaines, le corps de Janissaires ou d'Asaphs, qui forme le Directoire & le Conseil des Anciens de la République Africaine une & indivisible. Mais malgré cette ressemblance, je ne prétens point insulter la République *Janissairienne* d'Alger, au point de la mettre en comparaison pour toute espece de crime, de turpitude, & d'oppression, avec la République Jacobine de Paris. Ce n'est pas chez moi une matiere de doute, de savoir de laquelle des deux je choisirais, d'être le voisin ou le sujet ! Mais, placé comme je le suis, je ne cours aucun risque de devenir ni l'un ni l'autre relativement à Alger. Il n'en est pas ainsi pour moi, relativement aux athées fanatiques de France. Je *suis* leur voisin, je *puis* devenir leur sujet. Les personnes qui ont emprunté cet heureux parallele, n'ont-elles aucune idée de la conduite différente qu'il faut tenir à l'égard du même mal, lorsqu'il est à une immense distance, ou bien lorsqu'il est à votre porte ? Lorsque son pouvoir est énorme, ou lorsqu'il est comparativement aussi faible que sa distance est éloignée ? Lorsqu'il existe une barriere de langage & d'usages, qui empêchent, grâces à certaines relations & habitudes anciennes, la com-

communication de la contagion des horribles nouveautés qui s'introduisent dans toute autre chose ? Je puis contempler, sans frayeur, un tigre royal ou national sur les frontieres du Pégu. Je puis le regarder à mon aise, & avec une curiosité tranquille, lorsqu'il est prisonnier sous barreaux dans la menagerie de la Tour. Mais si, par *Habeas Corpus* ou autrement, il devait venir dans l'antichambre de la Salle des Communes, lorsque vos portes seraient ouvertes, il serait plus courageux que sage celui d'entre vous qui ne se sauverait pas bien vîte par les fenêtres de derriere. Je craindrais certes davantage d'un chat sauvage dans ma chambre à coucher, que de tous les lions qui rugissent dans les déserts qui sont derriere Alger. Mais dans le parallele actuel, c'est le chat qui est éloigné ; & ce sont les lions & les tigres qui sont dans nos antichambres & dans nos corridors, Alger n'est pas voisin de nous ; Alger n'est pas contagieux. Alger, quoi qu'il puisse être, est une création de vieille date ; & nous avons de bonnes données pour calculer tout le mal que l'on peut en appréhender. Lorsque je verrai Alger transporté à Calais, je vous dirai ce que j'en pense. En attendant, le cas cité relativement aux Algériens, ne s'applique point ici comme autorité. Nous le déclarerons non recevable ; ainsi, que les avocats

pour une paix Jacobine voyent mettre néant à cette nouvelle motion incidente !

Lorsque nous votâmes, ainsi que nous le fimes vous & moi, avec plusieurs autres que vous & moi respectons & aimons, de résister à cet ennemi, nous prenions des mesures contre des dangers qui étaient directs, domestiques, pressans; & non pas éloignés, fortuits, incertains, & formés sur de vagues analogies. Nous jugeâmes du danger dont nous menaçait la France Jacobine, par la teneur entiere de sa conduite; & non par un ou deux actes, ou expressions, douteux & détachés. Je concourus non seulement dans l'idée de nous combiner avec l'Europe dans cette guerre; mais je stimulai, en tout tems & de tout mon pouvoir, les ministres à cette réunion d'intérêts & d'efforts. Je me joignis à eux de toute mon âme sur les principes contenus dans ce manifeste vigoureux & fait de main de maître, que j'ai cité deux ou trois fois*, & pourrai citer encore plus fréquemment dans la suite. La collection diplômatique ne fut jamais plus enrichie que par cette piece. Les faits historiques justifient chaque coup de pinceau du maître. "Ainsi les peintres écrivent leurs noms au coin de leurs tableaux."

* Déclaration de Whitehall, Oct. 29, 1793.

Différentes personnes peuvent concourir à la même mesure sur divers fondemens. Elle peuvent différer sans être contraires l'une à l'autre, ou exclusives l'une de l'autre. Je jugeai l'aggression insolente & non provoquée du Régicide sur notre allié la Hollande, un juste sujet de guerre. Je pense que sa tentative manifeste de renverser la balance de l'Europe, est un juste sujet de guerre. Je considere comme un juste sujet de guerre sa déclaration de guerre contre sa Majesté & son royaume. Mais quoique j'aie pris toutes ces choses à mon appui, je ne les considere que comme une sorte d'évidence pour indiquer l'esprit de trahison qu'elles renferment. Longtems avant ses actes d'aggression, & ses déclarations de guerre, la faction en France avait pris une forme; avait adopté un corps de principes & de maximes; & avait agi régulierement & systématiquement en vertu de ces mêmes principes, au moyen desquels elle s'était mise virtuellement dans une attitude qui était en elle-même une déclaration de guerre contre l'espece humaine.

Le Directoire avance dans ses différens manifestes que nous, le peuple, nous nous agitons tumultueusement pour la paix ; & que les ministres mettent des négociations en avant pour nous amuser. Ils ont appris cela de plusieurs d'entre nous

nous, dont les conversations ont contribué principalement à étendre à un certain degré, l'opinion de la Paix avec le Régicide. Mais moi, qui crois que par malheur les ministres n'agissent que trop sérieusement, je me trouve obligé de m'étendre un peu plus sur ce sujet de l'opinion populaire.

Avant que nos opinions soient citées contre nous-mêmes, il convient que, d'après notre mûre délibération, elles vaillent la peine d'être citées. C'est sans raison que nous prisons la sagesse de notre constitution, lorsqu'elle a confié à la discrétion de la Couronne, le terrible droit de la guerre & de la paix, si les ministres de la Couronne le remettent virtuellement dans nos mains. Il fut placé là comme un dépôt sacré, pour nous préserver de la précipitation imprudente du peuple à nous engager dans les guerres & contre les effets des craintes, des dégoûts, ou de la lassitude populaires, qui tendraient à les terminer avec la même imprudence qui nous y aurait d'abord engagés. N'avoir d'autre mesure pour juger de ces grands objets, que nos opinions & nos désirs momentanés, c'est nous replonger dans cette même démocratie qu'à cet égard, la forme de notre constitution voulut éviter.

Ce

Ce n'est point une excuse pour un Ministre qui prend, d'après nos désirs, une mesure contraire à nôtre sûreté, de dire que c'est nous-mêmes qui l'avons dictée. Celui-là est coupable de meurtre, qui n'arrête point la main du suicide. Je dirai pour nôtre défense, qu'être instruit, ce n'est pas être dégradé ou asservi. C'est pour nous un avantage que d'être instruits, & nous avons un droit de demander à l'être. On ne peut dire qu'il agit librement, celui qui est obligé d'agir dans l'obscurité. Quand ceux qui nous gouvernent apperçoivent évidemment que nos désirs & nos intérêts sont opposés, ils ne doivent point satisfaire les premiers aux dépens des derniers. Les hommes d'Etat sont placés sur une éminence, afin de commander un horison plus vaste que celui qu'il nous serait possible de découvrir. Ils ont devant eux un tout que nous ne pouvons contempler que dans les diverses parties, & même sans les rapports nécessaires. Les Ministres ne sont pas seulement nos gouverneurs naturels, mais nos guides naturels. La raison, clairement & courageusement exposée, possede en elle-même une force puissante ; mais la raison dans la bouche de l'autorité légale, est, je puis le dire, irrésistible.

J'admets

J'admets que la raison d'état ne permet point en plusieurs circonstances la révélation de la base véritable d'une mesure publique. Dans ce cas le silence est un acte de fermeté et de sagesse. Il est juste de réclamer la confiance quand le principe de la raison elle-même suspend son usage public. Je pense qu'on doit faire ainsi la distinction. Le sujet d'une mesure particuliere, faisant partie d'un plan, est rarement propre à être divulgué. Tous les autres motifs de politique plus étendus, sur lesquels le plan général doit être adopté, devraient aussi rarement être cachés. Ceux qui n'ont pas la cause entiere devant eux, appellez-les politiques, appellez-les peuple, appellez-les comme vous voudrez, ceux-là ne sont point juges. Les difficultés du cas, de même que son beau côté, devraient être présentées. Cela devrait être fait : et c'est tout ce que l'on pourrait faire. Quand nôtre véritable situation nous est distinctement présentée, si nous nous déterminons alors avec une violence aveugle et tête baissée, à résister aux conseils de nos amis, et à nous jetter nous-mêmes entre les mains de nos puissans et irréconciliables ennemis, alors, mais seulement alors, les Ministres sont acquittés devant Dieu et les hommes, pour tout ce qui peut arriver.

Re-

Regrettant comme je le fais, que le sujet n'ait pas été aussi pleinement et aussi librement discuté qu'il l'exige, je n'omettrai aucun des points dont la considération me paraît nécessaire, préalablement à un arrangement qui doit décider à jamais de la forme et du sort de l'Europe. Dans le cours de ce que j'aurai l'honneur de vous adresser, je proposerai donc à vos sérieuses réflexions les questions suivantes ; 1. Si le système présent qui tient lieu de Gouvernement en France, est tel que dans la paix & dans la guerre il influe sur les Etats voisins d'une autre maniere que le Gouvernement intérieur autrefois établi dans ce pays ? 2°. Si ce système, en supposant ses vues hostiles envers les autres nations, peut leur être nuisible par quelques moyens qui lui soient particuliers ? 3°. S'il y a eu dernierement en France un changement tel, qu'il altere la nature de son système ou son effet sur d'autres Puissances ? 5°. S'il existe de la part des Puissances alliées, quelques déclarations ou engagemens publics, qui s'opposent à tout traité de paix qui supposerait le droit & confirmerait le pouvoir de la faction Régicide en France ? 5°. Quel sera l'état des autres Puissances de l'Europe relativement les unes aux autres, & à leurs colonies, lors de la conclusion d'une paix Régicide ? 6°. Si nous sommes ré-

duits à la nécessité absolue de faire cette espece de paix ?

Ces sujets de recherches nous mettront en état d'appliquer à certains principes fixes, les différentes matieres de fait & les sujets de raisonnement qui se présentent dans cette vaste discussion. Je n'entends point me restreindre à l'ordre dans lequel je les ai présentés. Je les discuterai de la maniere qui me paraîtra la plus propre à faire voir leurs rapports mutuels, & leur action respective. Je termine donc ici la matiere publique de ma lettre ; mais avant de finir, permettez-moi de dire un mot d'apologie en ma faveur.

En désirant que cette paix nominale ne soit pas précipitée, personne, assurément, n'est moins disposé que moi à blâmer le présent Ministere. Quelques-uns de mes plus anciens amis, (et je voudrais pouvoir le dire d'un plus grand nombre d'entr'eux) font partie de ce Ministere. Il en est plusieurs à la vérité, " que mes yeux obscurcis cherchent envain à découvrir." Le public, selon moi, ne pouvait éprouver une plus grande calamité que l'exclusion de l'un d'eux.

d'eux*. Mais j'éloigne cette idée mélancolique, avec beaucoup d'autres de la sorte. Il faudrait sur ce sujet, ou dire beaucoup, ou ne rien dire du tout. Quant aux personnages distingués avec lesquels ceux de mes amis qui vivent encore, se trouvent réunis, si des bienfaits, noblement & généreusement accordés, doivent procurer de bons souhaits, ils ont droit aux meilleurs de mes vœux, & ils les ont tous. Ils m'ont administré la seule consolation que je fusse capable de recevoir, qui est de savoir qu'aucun individu ne souffrira de mes trente années de service pour le public. Si les choses devaient nous donner le bonheur comparatif d'une lutte, l'on me trouvera, j'allais dire combattant (ce serait fou), mais mourant aux côtés de Mr. Pitt. Je dois ajouter, que si quelque chose de défensif dans nôtre systême domestique peut en aucune maniere nous sauver des désastres d'une paix Régicide, il est l'homme qui peut nous sauver. Si les finances dans un tel cas peuvent être réparées, il est l'homme qui peut y porter remede. Si je dois déplorer

---

* Selon toutes les apparences, c'est M. *Fox*, l'ancien ami de cœur de M. *Burke*, que les regrets de l'auteur indiquent ici. *Trad.*

aucune de ses actions, ce n'est que dans les cas seulement où elles ne me paraîssent avoir aucune ressemblance avec ses propres actions. Qu'il n'ait cependant pas en lui-même une confiance qu'aucuns talens humains ne peuvent garantir. Ses talens sont parfaitement égaux (& c'est beaucoup dire d'un homme) à ceux qui lui sont opposés. Mais si nous le regardons comme notre sécurité contre les conséquences d'une paix Régicide, soyons assurés qu'une paix Régicide & un Ministere Constitutionnel sont des termes qui ne s'accorderont pas. Avec une paix Régicide, le Roi ne peut pas avoir long-tems un Ministre pour le servir, ni le Ministre un Roi à servir. Si le Grand Maître de tout, en récompense des vertus royales & privées de notre Souverain, l'appelle à lui & le retire de la scene de ces spectacles de calamités qui suivront un état d'amitié avec le Régicide, son successeur les verra à coup sûr, à moins que la même Providence n'anticipe de beaucoup le cours de la nature. Pensant ainsi, (&, je ne crois pas, sur des fondemens légers) je n'ose pas flatter ni le Souverain regnant, ni aucun des Ministres qu'il a ou pourra avoir, ni son Successeur Apparent, ni aucun de ceux qui pourront être appellés à le servir, par ce qui me paraît être un faux exposé de leur situation. Nous ne

pourrons

pourrons les conserver eux & cette paix-là, ensemble.

Je n'oublie pas que dans le commencement de ces discussions, il y a eu une différence d'opinion considérable entre plusieurs de nos amis, moi chétif aussi, & le grand homme qui est à la tête du Ministere. Mais je suis sûr qu'il fut une époque où nous nous accordions mieux sur le danger d'une existence Jacobine en France. Il y eut un tems où lui & toute l'Europe parurent le sentir. Mais pourquoi ne suis-je pas converti avec tant & de si grandes Puissances, avec tant & de si grands Ministres ? C'est parce que je suis vieux & lent. Je ne suis dans cette année, 1796, que là seulement où toutes les puissances de l'Europe étaient arrivées en 1793. Je ne puis marcher avec cette précession des Equinoxes qui nous prépare le retour de quelque âge très-ancien, j'ai bien peur que ce ne soit pas l'âge d'or, ou bien le commencement de quelque nouvelle ére dont il faudra chercher la dénomination dans quelque nouveau métal. Dans cette crise, je dois me taire, ou il faut que je parle avec liberté. La fausseté & la tromperie ne sont permises en aucun cas : Mais, ainsi que dans l'exercice de toutes les vertus, il y a une économie de vérité. C'est une sorte de tempérance, au moyen de laquelle

quelle un homme dit la vérité avec mesure, afin de pouvoir la dire plus long-tems. Mais comme les mêmes regles ne s'adaptent pas à tous les cas, ce qui serait raisonnable pour vous, qui pouvez compter devant vous une certaine suite d'années, ne signifierait rien pour moi, qui ne peux, sans absurdité, calculer sur six mois de vie. Ce que je dis, il *faut* que je le dise tout d'un coup. Tout ce que j'écris, porte de sa nature le caractere d'un testament. Il peut avoir la faiblesse, mais il a la sincérité de la déclaration d'un homme mourant. Pour le peu de jours que j'ai à languir ici, je suis entierement éloigné de la scene agitée du monde. Mais je me tiens encore pour responsable de tout ce que j'ai fait, pendant que j'ai resté sur la scene où se passe l'action. Si l'écolier le plus neuf en politique a été influencé par l'autorité de mes cheveux blancs, & engagé à entrer dans cette guerre par quelque partie de mes discours ou de mes écrits, il a le droit de me faire un appel, & de savoir pourquoi j'ai changé mes opinions ; ou pourquoi, lorsque ceux avec lesquels j'ai voté, ont adopté de meilleures notions, je persévere dans une erreur condamnée.

Lorsque je paraîs ne point acquiescer aux actes de ceux que je respecte presque jusqu'à la superstition, je suis obligé de faire connaître mes raisons

en

en plein. Je ne puis poser mon autorité contre leur autorité. Mais exercer sa raison, n'est point se révolter contre l'autorité. La raison & l'autorité ne marchent point dans le même parallele. Cette raison est un *amicus curiæ* qui parle *de plano*, & non *pro tribunali*. C'est un ami qui fait une suggestion utile à la Cour, sans contester sa jurisdiction. Tandis qu'il reconnaît sa compétence, il excite, il développe, il *promeut* son efficacité. Je continuerai dans mes Lettres suivantes le plan que j'ai tracé.

LETTRE

LETTRE II.

Sur le Génie & le Caractere de la Révolution Française, à l'égard des autres Nations.

MON CHER MONSIEUR,

J'AI terminé ma premiere Lettre par un sujet important, qui, j'espere, a occupé vos pensées. Le systême de la paix doit être en rapport avec le systême de la guerre. D'après cette base, je dois donc encore vous rappeller mes opinions premieres, que le tems & les événemens ne m'ont point appris à changer.

Mes idées & mes principes m'ont mené, dans cette contestation, à aborder la France, non comme un Etat, mais comme une faction. La vaste étendue territoriale de ce pays, son immense population, ses richesses de production, ses richesses de commerce & de convention——la masse entiere & réunie des choses qui, dans les cas ordinaires, constituent la force d'un Etat, n'ont

été pour moi que des objets de considération secondaire. Ils pouvaient être balancés ; & ils ont été souvent plus que balancés. Quelques grands que soient ces objets, ce ne sont pas eux qui rendent la faction formidable. C'est la faction qui les rend vraiment effrayans. Cette faction est l'esprit malin dont est possédé le Corps de la France; qui en est comme l'âme; qui imprime à son ambition, & à tous les desseins qu'elle poursuit, une marque caractéristique qui les distingue fortement des mêmes passions générales & des mêmes vues générales dans d'autres hommes, & dans d'autres Communautés. C'est cet esprit qui leur inspire une activité nouvelle, pernicieuse & désolante. Constituée, comme était la France il y a dix ans, il n'était pas dans cette France d'ébranler, de briser & d'écraser l'Europe, comme nous le contemplons. Une destruction certaine est suspendue sur la tête de ces Princes infatués qui, dans la lutte avec ce pouvoir nouveau & inoui, agissent comme s'ils étaient engagés dans une guerre qui eût quelque ressemblance avec leurs anciennes contestations, ou comme s'ils pouvaient faire la paix dans l'esprit de leurs anciens arrangemens de pacification. Ici le sentier battu est précisément l'opposé de la route sûre.

Quant

Quant à moi, j'ai toujours été fermement d'opinion que ce mal n'était pas intermittent dans sa nature. J'ai pensé que la contestation une fois commencée, nous ne pourrions la discontinuer pour la reprendre ensuite à volonté ; mais que notre premiere lutte avec ce mal serait aussi la derniere. Je n'ai jamais cru que nous pussions faire la paix avec le systême; parce que ce n'était pas pour un objet que nous poursuivions en rivalité l'un de l'autre, que nous faisions la guerre, mais bien que c'était contre le systême lui-même que nous combattions. Ainsi que je l'entendais, ce n'était pas avec sa conduite, mais avec son existence que nous étions en guerre ; convaincu que son existence & son état hostile étaient la même chose.

La faction ne tient ni à la localité ni au territoire. C'est un mal général. Où elle paraît le moins en action, elle est encore pleine de vie. Dans son sommeil, elle répare ses forces, & en prépare le violent déploiement. Son esprit est bien profondément implanté dans les corruptions de notre nature commune. Il est alimenté par l'ordre social qui le réprime. Il existe dans tous les pays de l'Europe ; parmi toutes les classes d'hommes qui considerent la France comme un chef commun. Le centre est là. La circonférence est le

monde d'Europe, partout où la race d'Europe peut être établie. Partout ailleurs la faction est militante ; en France elle est triomphante. En France est la banque de dépôt, & la banque de circulation des principes pernicieux qui se forment dans tous les Etats. Ce sera une folie à peine digne de pitié, & trop dangereuse pour n'être que méprisée, que de croire la réprimer dans un autre pays, tandis que là elle sera prédominante. La guerre loin d'être la cause de sa force, en a suspendu l'action. Elle a au moins donné du répit au Monde Chrétien.

La nature véritable d'une guerre Jacobine, fut dans le commencement, sentie & reconnue par la plus grande partie des Puissances de l'Europe, & elles en firent même la déclaration de la maniere la plus précise. Dans le Manifeste, publié conjointement par l'Empereur & le Roi de Prusse, le 4 Août 1792, elle est exprimée dans les termes les plus clairs & dans des principes qui ne pouvaient manquer, s'ils y eûssent adhéré, de ranger ces Monarques parmi les premiers bienfaiteurs de l'humanité. Ce Manifeste était publié, comme ils l'expriment eux-mêmes, " pour faire con-
" naître à la génération présente, aussi bien
" qu'à la postérité, leurs motifs, leurs intentions,
" le *désintéressement* de leurs vues personnelles ;

" ne

" ne prenant les armes que pour préserver l'ordre
" social & politique parmi toutes les nations civi-
" lisées, & assurer à chaque Etat sa Religion,
" son bonheur, son indépendance, ses territoires,
" et sa véritable Constitution."——" Sur cette
" base, ils espérent que tous les Empires, tous
" les Etats doivent être unanimes ; que devenant
" les fermes gardiens du bonheur du genre hu-
" main, ils ne peuvent manquer d'unir leurs
" efforts pour soustraire une nation nombreuse à
" sa propre fureur; préserver l'Europe du retour
" de la barbarie, et l'Univers de la subversion et
" de l'anarchie dont il était menacé."

Il faudra lire cette noble déclaration dans son entier à la premiere assemblée du Congrès quelconque qui pourra se réunir pour l'objet de la pacification. Dans cette piece " ces Puissances renoncent expressément à toutes vues d'aggrandissement personnel," & se renferment dans des objets dignes d'une entreprise si généreuse, si héroïque, si parfaitement sage & politique. C'était aux principes de cette confédération, & non à d'autres, que nous désirions que notre Souverain & notre Pays accédâssent, comme partie de la république d'Europe. Ils accéderent entierement à ces principes,à quelques légeres exceptions ou

ou limitations près. * Et tous nos amis qui prirent des places à cette époque accéderent au ministre, (sagement ou non) dans le sens où j'ai toujours entendu la chose, sur la foi & les principes de cette déclaration.

Aussi longtems que ces puissances se flatterent que la menace de la force produirait l'effet de la force, elle agirent d'après ces déclarations : mais lorsqu'elles virent leurs menaces manquer de succès, elles donnerent une nouvelle direction à leurs efforts. Il ne leur semblait pas que la vertu & l'héroïsme dûssent être achetés par des millions de rixdollars. C'est une vérité terrible, mais c'est une vérité qu'on ne peut cacher ; en talents, en adresse, dans la perspicacité de leurs vues, les Jacobins nous sont supérieurs. Ils ont vu la chose parfaitement dès le commencement. Quels que fussent parmi les politiques les premiers motifs pour la guerre, les Jacobins virent que dans son esprit & pour son objet, c'était une *guerre civile* ; & comme telle, ils la conduisirent. C'est une guerre entre les partisans de l'ancien ordre civil, moral & politique de l'Europe, contre une secte d'Athées fanatiques & ambitieux qui veut

---

* Voyez la déclaration de Whitehall, du 29 Octobre, 1793.

changer

changer tout. Ce n'est pas la France étendant un empire étranger sur d'autres nations ; c'est une secte visant à l'empire universel, & commençant par la conquête de la France. Les chefs de cette secte s'assurerent du *centre de l'Europe* ; & cela assuré, ils savaient que, quel que fut l'événement des batailles & des sieges, leur *cause* était victorieuse. Que la surface de son territoire fut un peu plus ou un peu moins *dépouillée*, * qu'une isle ou deux fussent détachées de son commerce, c'était pour eux de peu d'importance. La conquête de la France était une acquisition glorieuse. Cela une fois donné à leur empire comme base, les occasions ne pouvaient jamais manquer de reconquérir, ou remplacer ce qu'ils auraient perdu,et de se venger d'une maniere terrible sur la faction de leurs adversaires.

Ils virent que c'était une *guerre civile*. Ce fut leur affaire de persuader à leurs adversaires que ce devait être une *guerre étrangere*. Les Jacobins n'éleverent partout qu'un cri contre la nouvelle croisade ; et ils intriguerent avec succès dans les cabinets, dans les camps et dans toutes les sociétés privées en Europe. Leur tâche n'était pas

---

* *Peeled*, pélée.

difficile.

difficile. Il faut plaindre la condition des Princes, et quelquefois même des premiers Ministres. Les créatures des bureaux, et les créatures de la faveur, ne goûtaient aucunement les principes des manifestes. Ils ne promettaient ni régimens, ni gouvernemens, ni revenus d'où pussent s'élever des émolumens soit par des revenans bons ou des concessions. En vérité, la classe des politiques vulgaires est bien la plus basse de notre espece. Il n'est point de commerce aussi vil et aussi méchanique que le gouvernement dans leurs mains. La vertu n'est point leur habitude. Lorsque la conscience et la gloire recommandent seuls la ligne de conduite à suivre, ils sont hors d'eux-mêmes, ils n'y sont plus. La vue des intérêts des Etats dans une perspective grande et libérale passe chez eux pour un roman ; et les principes qui la recommandent, pour les écarts d'une imagination désordonnée. Les calculateurs ne peuvent en atteindre la hauteur. Les bouffons et les railleurs leur font honte de tout ce qui est grand et élevé. Petitesse en objet comme en moyens, leur paraît solidité et sobriété. Ils croyent qu'aucun objet ne mérite leurs recherches, s'il ne peut être saisi avec la main ; s'ils ne peuvent le mesurer avec un pied de roi, ou bien le compter sur leurs dix doigts.

San

Sans avoir les principes des Jacobins, peut-être sans en avoir aucun du tout, ils jouerent le jeu de cette faction. Il y avait devant eux une route battue. Les Puissances de l'Europe étaient armées ; la France avait toujours paru dangereuse ; la guerre fut aisément intervertie, & portée de la France comme faction, à la France comme Etat. On apprit aisément aux Princes à se re-glisser dans leur ancienne routine de politique. On leur fit aisément envisager les flammes qui consumaient la France, non comme un avertissement pour garantir leurs propres édifices (qui étaient sans murs mitoyens, & joints par la même charpente à l'édifice de la France), mais comme une occasion favorable de piller les effets & emporter les matériaux de la maison de leur voisin. Leurs frayeurs & leur prévoyance anciennes se changerent en espérances avides. Ils poursuivirent leurs nouveaux projets sans paraître abandonner les principes de leur vieille politique. Ils prétendirent chercher, ou ils se flatterent de trouver, dans la possession de quelques nouvelles forteresses ou de quelques nouveaux territoires, une sûreté *défensive*. Mais la sécurité dont on avait besoin était contre une espece de pouvoir, qui n'était pas si véritablement dangereux par ses forteresses, ni par son territoire, que par son esprit & ses principes. Ils visaient, ou prétendaient viser, à se

défendre eux-mêmes d'un danger contre lequel il ne peut y avoir de sécurité dans aucun plan *défensif*. Si des armées & des forteresses étaient une défense contre le Jacobinisme, Louis XVI regnerait aujourd'hui dans toute sa puissance sur un peuple heureux.

Cette erreur les obligea d'adopter, même dans leurs opérations offensives, un plan de guerre, duquel on pouvait démontrer mathématiquement, ou peu s'en faut, le non-succès futur. Ils refuserent de prendre aucune mesure qui put frapper tout d'un coup au cœur des affaires. Ils semblerent ne pas vouloir blesser leur ennemi dans aucune partie vitale. Ils agirent partout & toujours, comme s'ils désiraient réellement la conservation de la Puissance Jacobine; dans la persuasion que cette puissance serait plus favorable que le gouvernement légitime, à leur faire obtenir les misérables petits objets qu'ils avaient en vue. Ils resterent toujours sur la circonférence; & plus le cercle était grand & éloigné, plus ils le choisirent avec empressement, comme leur sphere d'action dans cette guerre centrifuge. Le plan qu'ils suivirent, demandait par sa nature beaucoup de tems. Dans son exécution, ceux qui s'approcherent le plus des véritables opérations, ceux qui s'avancerent davantage vers l'endroit sensible

sensible qu'il fallait frapper, furent obligés de couvrir une étendue de pays incroyable. Cela laissa à l'ennemi tous les moyens de détruire cette longue ligne de faiblesse. Un mauvais succès dans une partie quelconque, était sûr de faire manquer le tout. Ceci s'applique à l'Autriche. Ceci s'applique encore davantage à l'Angleterre. D'après un plan aussi faux, la bonne fortune même, en affaiblissant encore le vainqueur, l'éloignait encore de son objet.

Aussi long-tems qu'il y eut quelque apparence de succès, l'esprit d'aggrandissement, & conséquemment l'esprit de jalousie mutuelle, s'empara de toutes les Puissances coalisées. Quelques-unes voulurent une augmentation de territoire aux dépens de la France, quelques-unes, aux dépens l'une de l'autre ; quelques-unes enfin, aux dépens d'un tiers parti ; & lorsque les vicissitudes des désastres eurent leur tour, ils trouverent que le malheur commun était un lien bien perfide de fidélité & d'amitié.

On a employé les plus grands talens pour conduire le plus grand appareil militaire possible ; mais il est arrivé pis que si on l'eût employé inutilement, & cela grâces à la fausse politique de la guerre. Les opérations de la campagne se sont

ressenti d'une maniere fâcheuse des erreurs du cabinet. Si le même esprit continue quand la paix sera faite, la paix fixera & perpétuera toutes les erreurs de la guerre ; parce qu'elle sera faite sur le même faux principe. Ce qui est perdu dans une campagne, peut-être regagné en une autre. Mais un arrangement de paix est de sa nature un établissement permanent ; c'est le résultat de la réflexion, du conseil, de la délibération, & non point d'événemens fortuits. Si elle est posée sur des bases fondamentalement erronées, elle ne peut être réparée que par quelqu'une de ces dispositions imprévues que le sage, mais mystérieux Gouverneur du Monde, interpose quelquefois pour arracher les nations à leur ruine. Ce ne serait pas une pieuse erreur, mais ce serait une présomption folle & impie de la part de qui que ce fût, de se reposer sur des faveurs *inconnues*, contre toutes les regles de la prudence qui sont formées sur la marche *connue* de la providence ordinaire de Dieu.

Ce n'était pas de cette sorte de guerre dont j'étais, sinon un des plus influens, au moins un des plus zélés conseillers ; & ce n'est pas par la sorte de paix dont on parle à présent, que je souhaite de la voir terminée. Il ne servirait pas à grand chose d'entrer ici dans les erreurs particu-

lieres de la guerre. Le tout n'a été qu'une erreur. Ce n'a été que de nom une guerre d'alliance. De la maniere dont les Puissances combinées l'ont faite, il n'y avait rien qui put conserver une alliance. Il ne pouvait y avoir aucun lien d'*honneur*, dans une société pour le pillage. Il ne pouvait y avoir aucun lien d'*intérêt* commun là où l'objet ne présentait point aux parties un partage tel qu'il put leur donner un bien vif intérêt dans les gains les uns des autres, ou qu'il put former un corps d'équivalens capables de faire consentir l'une d'entr'elles à abandonner un objet particulier de son ambition, pour la justification d'aucun autre membre de l'alliance. Le partage de la Pologne offrait un objet de dépouille sur lequel les parties pouvaient s'accorder. Elles étaient *circumjacentes* ; & chacun pouvait en prendre une portion convenable à son propre territoire. Elles pouvaient disputer sur la valeur de leurs différentes parts, mais la contiguité de chacune des parties prenantes, fournissait des moyens aisés d'arrangement. Quoique dans la suite, le monde aura occasion de se répentir de cette mesure inique, & ceux-là encore plus qui y ont le plus pris de part, cependant, pour n'en parler que sous le point de vue du moment présent, il y avait dans la chose de quoi conserver la paix parmi les confédérés en injustice ; mais la dépouille

de

de la France n'offrait point les mêmes facilités d'accommodement. Ce qui pouvait satisfaire la cupidité de la Maison d'Autriche sur une frontiere Flamande, ne présentait aucun équivalent pour tenter la cupidité du Roi de Prusse. Ce qui pouvait être désiré par la Grande-Bretagne dans les Indes Occidentales, devait être senti, comme intérêt, à Vienne, très-froidement, & d'une maniere très-éloignée, si toutefois on l'y regardait comme un intérêt, & à Madrid, ç'aurait été ressenti comme quelque chose de pis qu'un intérêt négatif. L'Autriche, depuis long-tems en possession de projets dangereux & peu sages sur l'Italie, ne pouvait pas être censée agir bien sérieusement pour la conservation de l'ancien patrimoine de la Maison de Savoie : & la Sardaigne, qui devait à une force Italienne tous ses moyens de fermer à la France l'Italie dont on prétendait qu'elle tenait la clé, n'aurait pas acheté ses moyens de force d'un côté, en les cédant d'un autre. Elle n'aurait pas cédé volontiers la possession de Novarre, dans l'espoir de recouvrer la Savoie. Aucune Puissance continentale ne voulait perdre un seul de ses objets continentaux, pour l'augmentation du pouvoir naval de la Grande-Bretagne, & la Grande-Bretagne n'aurait pas abandonné un seul des objets qu'elle recherchait comme moyens d'accroissement

croissement de sa puissance maritime, pour faciliter l'aggrandissement ultérieur des autres états.

Du moment où cette guerre a commencé à être regardée comme une guerre purement de profit, les circonstances actuelles sont telles, qu'elle ne pouvait jamais devenir réellement une guerre d'alliance. Il en est de même de la paix ; ce ne pourra jamais être une paix d'alliance, jusqu'à ce que les choses ne soient remises sur leur base juste.

On ne disconvient pas que, lorsqu'on entrera en pourparlers pour traiter de la paix, l'on demandera aux Régicides de rendre une grande partie de leurs conquêtes sur le continent. Dans l'état actuel de la guerre, feront-ils cette cession sans un équivalent ? Cette cession continentale doit naturellement être faite en faveur du parti de l'alliance qui a éprouvé des pertes. Ce parti n'a rien à fournir comme équivalent. Quel équivalent, par exemple, la Hollande a-t-elle à offrir, elle qui a perdu tout ? Quel équivalent peut fournir l'Empereur, lui dont toutes les portions de territoire contigües à la France sont déjà renfermées dans les limites du domaine Régicide ? Quel équivalent la Sardaigne a-t-elle à offrir pour la Savoie & pour Nice, je puis même dire pour

son

son existence toute entiere ? Qu'a-t-elle pris à la faction de France ? Elle a perdu presque tout ce qui lui appartenait, et elle n'a rien gagné. Quel équivalent l'Espagne a-t-elle à donner ? Hélas ! elle a déjà payé pour sa propre rançon, un fonds, d'équivalens, et d'équivalens terribles pour elle-même comme pour l'Angleterre. Mais je mets l'Espagne hors de la question. Elle est une province de l'empire Jacobin, et elle doit faire la paix ou la guerre selon les ordres qu'elle reçoit du Directoire d'Assassins. En effet & en substance, sa couronne est un fief du Régicide.

A qui donc la compensation peut-elle être demandée ? Sans doute à la puissance qui seule a fait quelques conquêtes. Cette puissance est l'Angleterre. Les Alliés abandonneront-ils leur ancien patrimoine, afin que l'Angleterre puisse conserver des Isles dans les Indes Occidentales ? Ils ne prolongeront jamais sérieusement la guerre pour cet objet ; et ils ne pourront pas davantage agir de concert avec nous, si nous refusons de rien accorder pour les rédimer. En ce cas, voici qu'elle est notre situation. Ou nous devons livrer l'Europe, pieds & mains liés, à la France ; ou nous devons abandonner les Indes Occidentales sans être parvenus à aucun objet, petit ni grand, relativement à la sécurité & à l'indemnité. Je le répete,

répete, sans aucun avantage quelconque ; parce que, en supposant que nos conquêtes pussent comprendre tout ce que la France posséda jamais de l'autre côté du Tropique en Amérique, cela ne peut jamais monter assez haut pour former un équivalent juste qui puisse compenser la Hollande, ou les Pays-Bas Autrichiens, ou la Basse Allemagne, c'est-à-dire, tout l'ancien Royaume du Cercle de Bourgogne, maintenant sous le joug du Régicide ; sans parler de presque toute l'Italie, soumise à la même domination barbare. Si nous traitons dans la situation actuelle des choses, nous n'avons rien dans nos mains qui soit capable de racheter l'Europe. Et l'Empereur, comme je l'ai déjà observé, n'est pas plus riche en équivalens à donner.

Si nous jettons les yeux sur notre capital dans la partie Orientale du Globe, c'est là que sont nos acquisitions systématiques les plus précieuses. Est-ce sur la France qu'elles ont été faites ? La France n'a dans toute l'Inde qu'un ou deux misérables comptoirs soutenus aux dépens des fortunes particulieres d'individus Anglais. Je conviens que par la prise du Cap de Bonne-Espérance on s'est assuré d'un poste de grande importance. Elle fait honneur à ceux qui conçurent, comme à ceux qui exécuterent, cette entreprise : Mais j'en

parle toujours comme comparativement bonne; aussi bonne que quelque chose peut être dans un plan de guerre qui nous repousse d'un centre, & emploie toutes nos forces là où rien ne peut être sérieusement décisif. Mais en rendant justice, comme je le fais volontiers, à ces possessions Orientales, je fais cette question : sur qui ont-elles été prises ? Il est évident que si nous gardons nos conquêtes Orientales, ce n'est pas aux dépens de la France que nous les retenons, mais aux dépens de la Hollande notre *alliée*; de la Hollande, la cause immédiate de la guerre; la nation que nous avions entrepris de protéger, & non de la République qu'il nous fallait détruire. Si nous rendons nos conquêtes en Afrique & en Asie, nous les mettons entre les mains d'un Etat, de nom seulement, (c'est là que la Hollande en est réduite), d'un Etat incapable de les conserver; & qui les laissera virtuellement sous la direction de la France. Si nous les retenons, la Hollande, comme Etat, décline encore davantage; son commerce en souffre d'autant, & elle perd les moyens de conserver le peu qui lui reste de puissance navale; politique d'après laquelle, (& non dans quelques vues de profits de commerce), elle conserve le Cap, ou tout autre établissement plus éloigné. Dans ce cas, le ressentiment, la faction, & même la nécessité la jetteront de plus en plus au pouvoir

voir malfaisant de la nouvelle République : Mais je m'étendrai davantage sur l'état probable de la Hollande, lorsque, dans cette correspondance, j'en viendrai à causer avec vous de l'état dans lequel toute paix Jacobine laissera l'Europe.

C'en est assez sur les Indes Orientales.

Quant aux Indes Occidentales, ainsi que pour les autres, si nous cherchons des objets d'échange à dessein de racheter l'Europe, il est aisé de faire voir que nous avons pris une route terriblement détournée. Je ne puis concevoir, (même si, pour retenir nos conquêtes dans cette partie, nous refusions de racheter la Hollande & les Pays-Bas Autrichiens, & l'Allemagne citérieure,) que l'Espagne, simplement comme Espagne, (& oubliant que l'Ambassadeur Régicide gouverne à Madrid) vît avec une parfaite satisfaction la Grande-Bretagne seule maîtresse des Isles. En vérité il me paraît, que, lorsque nous en viendrons à solder nos comptes, nous ne trouverons dans la paix proposée que les charmes purs, simples, & sans dot de l'amitié Jacobine. Nous aurons la satisfaction de voir que ni sang ni trésors d'aucune espece n'auront été épargnés pour le soutien du système Régicide. Nous réfléchirons à loisir sur une grande vérité, c'est qu'il était dix fois plus aisé de

détruire entierement le système lui-même, qu'il ne le serait de réduire son pouvoir, une fois établi—& que cette République, très-formidable au dehors, était, de toutes choses, la plus faible dans l'intérieur ; Que sa frontiere était terrible—son intérieur faible—Que ce fut par choix qu'on l'attaqua là où elle était invincible ; & qu'on l'épargna là où, par ses propres désordres intérieurs, elle était prête à se dissoudre. Nous nous appercevrons que notre plan ne fut bon ni pour l'attaque ni pour la défense.

Mon cher ami, je tiens pour impossible que ces considérations ayent échappé aux hommes d'Etat sur le Continent, comme ici, & dans les deux partis de la Chambre des Communes. Je ne puis imaginer comment on pourra discuter une question de paix sans les avoir en vue. Si vous ou d'autres appercevez comment on peut sortir de ces difficultés, j'en suis bien aise. Je vois à la vérité un fonds d'où l'on proposera des équivalens. Je le vois. Mais je ne puis dans l'instant même l'indiquer. C'est une question de haute importance. Elle ouvre une autre Iliade de malheurs à l'Europe.

Tel est le tems proposé pour faire *une paix politique commune*, à laquelle nulle circonstance n'est propice.

propice. Quant au grand principe de la paix, il est comme d'un commun accord, laissé entierement hors de la question.

Voyant les choses dans ce point de vue, je suis fréquemment tombé dans un degré de découragement & d'abattement difficile à décrire : néanmoins, du plus profond de mon désespoir, une impulsion à laquelle je me suis vainement efforcé de résister, m'a pressé d'élever un faible cri contre cette malheureuse coalition qui est formée parmi nous, à dessein de faire avec la France une coalition subversive de tout l'ancien ordre du monde. Nul désastre de la guerre, nulle calamité provenant de l'intempérie des saisons, ne pouvaient jamais me frapper de la moitié de l'horreur que j'ai ressentie de cette réunion de parties que l'on nous a présentée sous le nom flatteur de paix. Nous sommes portés à parler du manque de courage & de la pusillanimité comme de la cause ordinaire qui fait terminer les guerres douteuses par des traités humilians. C'est ici directement le contraire. Je suis parfaitement étonné de l'audace de caractere, de l'intrépidité d'esprit, & de la fermeté de nerfs de ceux qui peuvent de propos délibéré envisager les périls de la fraternité Jacobine.

Cette

Cette fraternité est vraiment si terrible dans sa nature, dans ses conséquences manifestes, qu'il n'y a d'autres moyens de calmer ma crainte à son égard, qu'en la plaçant tout-à-fait hors de notre vue, en y substituant par une sorte de périphrase, quelque chose d'une qualité ambigüe, & en décrivant une telle connection sous les formes "*des* "*relations ordinaires de paix & d'amitié :*" la fraternité proposée passe moyennant cela dans la foule de ces traités, qui n'impliquent aucun changement dans la loi publique de l'Europe, & qui n'affectent point par système la condition intérieure des nations. Elle est confondue avec ces conventions dans lesquelles des sujets de dispute entre Puissances Souveraines sont accommodés par l'abolition d'un droit de plus ou de moins, par la cession d'une ville frontiere, ou d'un district réclamé d'un côté ou de l'autre ; avec ces pactes dans lesquels on regle les prétentions de familles, (comme un notaire fait des actes de successions & des substitutions) sans faire aucun changement dans les lois, mœurs, religion, privileges & coutumes des villes & territoires qui sont le sujet de tels arrangemens.

Tout ce corps de conventions anciennes, formant la vaste & volumineuse collection appellée le *corps diplomatique*, compose le code ou loi de statuts,

statuts, de même que les argumens mis en ordre des grands publicistes & juristes, forment le digeste & la jurisprudence du monde Chrétien. C'est dans ces trésors que l'on trouve les relations *habituelles* de paix & d'amitié dans l'Europe civilisée ; & c'est là que l'on trouvait parmi les autres les relations de l'ancienne France.

Le systême actuel en France, n'est pas l'ancienne France. Ce n'est pas l'ancienne France avec son ambition ordinaire & ses moyens ordinaires. Ce n'est pas une nouvelle Puissance d'une espece ancienne. C'est une Puissance nouvelle d'une nouvelle espece.

Lorsqu'une telle forme indécise doit être admise pour la premiere fois dans la confrairie de la Chrétienté, ce n'est pas un pur objet de curiosité de considérer jusqu'à quel point elle peut dans sa nature s'allier avec le reste, ou si " les relations de " paix & d'amitié" avec ce nouvel Etat doivent être, selon les apparences, de la même nature que les relations *habituelles* des Etats de l'*Europe*.

La Révolution en France avait pour un de ses objets principaux la relation de la France envers les autres nations. Les changemens faits par cette Révolution ne tendaient pas à la mieux ac-

commoder à ses relations anciennes & habituelles, mais à en produire des nouvelles. La Révolution fut faite, non pour rendre la France libre, mais pour la rendre formidable ; non pour qu'elle fut une voisine, mais une maîtresse ; non pour qu'elle observât mieux les lois, mais afin de la mettre en état de les imposer. Afin que la France devînt vraiment formidable, il était nécessaire que la France fût modélée de nouveau. Ceux qui n'ont pas suivi tout ce qui s'est passé en dernier lieu, ont été portés par des représentations trompeuses (et cette fourberie faisait partie du plan) à concevoir que ce modele d'un état, (modele absolument nouveau dans lequel rien n'échappait au changement), n'avait été fait qu'en vue d'améliorer ses lois intérieures.

Dans la Révolution de France, deux sortes d'hommes ont été principalement occupés à donner un caractere & un but déterminé à son cours ; les philosophes & les politiques. Ils ont pris différentes routes, mais ils se sont rencontrés dans le même but. Les philosophes avaient un objet prédominant qu'ils ont poursuivi avec une fureur fanatique, je veux dire, l'extirpation totale de la religion. Toute question d'*empire* * a été sub-

* De commandement, d'*imperium*.

ordonnée

ordonnée à celle-là. Ils auraient préféré dominer dans une paroisse d'Athées, plutôt que de gouverner un monde Chrétien. Leur ambition temporelle était entierement subordonnée à leur esprit de prosélytisme, dans lequel, Mahomet lui-même ne les surpassait point.

Ceux qui n'ont fait que des études superficielles dans l'Histoire Naturelle de l'esprit humain, ont été enseignés à regarder les opinions religieuses comme la seule cause du zele enthousiaste, et de la propagation de secte. Mais il n'y a aucune doctrine quelconque, sur laquelle des hommes puissent s'échauffer, qui ne soit capable du même effet. La nature sociale de l'homme, le pousse à propager ses principes, autant que les impulsions physiques le presseent à propager son espece. Les passions donnent du zele & de la véhémence. L'entendement donne des projets & un systême. L'homme entier se meut sous la discipline de ses passions. La religion est au nombre des causes d'enthousiasme les plus puissantes. Lorsque quelque chose qui y tient, devient un objet de méditation sérieuse, cette chose ne peut être indifférente à l'esprit. Ceux qui n'aiment pas la religion, la haïssent. Les rebelles à Dieu, abhorrent parfaitement l'auteur de leur être. Ils le haïssent " de tout leur cœur, de tout leur esprit, de toute

" leur âme, & de toute leur force." Il ne se présente jamais à leurs pensées que pour les menacer & les allarmer. Ils ne peuvent arracher le Soleil du Ciel, mais ils sont capables d'élever une fumée épaisse qui le cache à leurs propres yeux. Ne pouvant se venger sur Dieu, ils prennent plaisir à défigurer, à dégrader, à tourmenter, à déchirer en pieces son image dans l'homme. Que personne n'aille juger d'eux, par l'idée qu'il en avait eue quand ils n'étaient point réunis en corps, et qu'ils étaient sans chef. Ils n'étaient alors que passagers dans une voiture commune. Ils étaient alors entraînés avec le mouvement général de la religion dans la *communauté*, et sans y prendre garde, ils partageaient son influence. Dans cette situation, leur nature, au pis aller, demeurait libre pour contremine leurs principes. Ils désespéraient de répandre leurs opinions à un certain point. Ils les considéraient comme un privilége réservé au petit nombre d'élus. Mais quand la possibilité de dominer, de gouverner, et de propager vint à s'offrir, et que l'ambition, qui auparavant les avait rendus si souvent hypocrites, eut à gagner plutôt qu'à perdre par un aveu hardi de leurs sentimens, alors la nature de cet esprit infernal, qui a " *le mal pour son* " *bien*" parut dans son entiere perfection. Il n'y a en effet que la possession de quelque pouvoir,

qui

qui puisse découvrir avec quelque certitude, quel est au fonds le véritable caractere d'un homme. A moins de lire les discours de Vergniaux, Francès de Nantes, Isnard, et quelques autres de la même trempe, il ne serait pas aisé de concevoir la passion, l'aigreur, et la malice, de leurs langues et de leurs cœurs. Ils s'étaient montés à un dégré de frénésie complette contre la religion et contre tous ceux qui l'enseignaient, ou la professaient. Ils déchirerent en pieces la réputation du Clergé par leurs déclamations et par leurs invectives furibondes, avant de les massacrer et de lacérer leurs corps. Mettant cet athéisme fanatique de côté, nous omettons le trait principal de la Révolution Française, et une considération capitale, eû égard aux effets que l'on doit attendre d'une paix avec elle.

L'autre espece d'hommes étaient les politiques. Pour ceux-ci qui n'avaient que peu ou point du tout réfléchi sur le sujet, la religion en elle-même n'était l'objet ni de leur amour ni de leur haîne. Ils n'y croyaient pas, voilà tout. Neutres sur cet objet, ils prirent le côté qui dans l'état présent des choses pouvait le mieux seconder leurs desseins. Ils virent bientôt qu'ils ne pouvaient rien sans les philosophes ; & les philosophes leur firent bientôt concevoir que la destruction de la religion

leur donnerait des moyens de conquête d'abord chez eux, & puis au dehors. Les philosophes furent les agitateurs actifs dans l'intérieur, & fournirent l'ardeur & les principes : les seconds donnerent la direction pratique. Ils prédominaient tour-à-tour dans la composition. La seule différence qui s'éleva entr'eux fut sur la nécessité de cacher le plan général pour un tems, & dans leur conduite avec les nations étrangeres ; les fanatiques allant droit & franchement en avant, les politiques par la voie plus sûre du zigzag. Dans le cours des événemens, cela, entr'autres causes, produisit parmi eux de furieux & sanglans débats. Mais au fonds ils s'accorderent parfaitement sur tous les objets d'ambition & d'irreligion, & en substance, sur tous les moyens d'avancer ces fins.

Sans doute, le concours d'un très-grand nombre de vues & de passions fut nécessaire pour amener l'événement sans exemple de la Révolution Française. Dans ce prodigieux ouvrage, on ne négligea aucun des principes qui pouvaient à la fois dépraver & donner de la vigueur aux facultés de l'esprit humain : mais je puis dire en toute certitude, & soutenir par des preuves incontestables, que le principe déterminant de ceux qui agirent dans la Révolution *comme hommes d'état*, avait pour but définitif dans les plus

minutieux

minutieux changemens qui furent faits au-dedans, l'aggrandissement extérieur de la France. Pour nous qui, depuis quelques années, par l'importance de nos discussions domestiques, avons détourné notre attention des affaires étrangeres, nous ne pouvons aisément concevoir quelle est à ce sujet l'ardeur générale de la partie active & énergique de la nation Française elle-même, nation la plus active & la plus énergique de toutes avant sa révolution. Je suis convaincu que les spéculateurs étrangers en France, sous l'ancien Gouvernement, étaient vingt fois plus nombreux que ceux qu'il y avait alors, ou qui sont aujourd'hui en Angleterre ; & parmi eux il en était bien peu qui ne favorisâssent à l'envi la révolution. Tout le système officiel, particulierement dans la diplômatie, les réguliers, les irréguliers, jusques aux commis des bureaux (corps bien plus nombreux, sans comparaison, que celui qui existe chez nous), s'empresserent d'y prendre part. Tous les espions, tous les donneurs d'avis, actuellement ou anciennement en fonction, tous les candidats pour cette sorte d'emploi, n'agirent que sur ce principe.

Il n'y avait qu'une volonté sur ce système d'aggrandissement ; mais il s'éleva deux violentes factions au sujet des moyens. Les uns voulaient que la France, détournée de la politique du continent

tinent, ne s'occupât que de sa marine, qu'elle l'entretînt par un accroissement de commerce, & qu'elle triomphât ainsi de l'Angleterre sur son propre élément. Ils prétendaient, que si l'Angleterre était affaiblie, les Puissances du Continent tomberaient bientôt dans leur juste subordination ; que c'était l'Angleterre qui dérangeait le systême continental entier de l'Europe. Les autres, qui étaient de beaucoup les plus nombreux, sans être en apparence les plus influens, considéraient ce plan pour la France, comme contraire à son génie, sa situation & ses moyens naturels. Ils s'accordaient sur l'objet définitif, qui était la diminution de la Puissance Britannique, & s'il était possible, son pouvoir naval ; mais ils regardaient une supériorité sur le Continent comme un préliminaire nécessaire à cette entreprise. Ils alléguaient, que la conduite de l'Angleterre elle-même, avait prouvé la solidité de cette politique. Que ses plus grands & plus habiles hommes d'Etat n'avaient pas regardé l'appui d'une balance continentale contre la France comme une déviation du principe de sa puissance navale, mais bien comme une des manieres les plus efficaces de l'augmenter & de le rendre utile. Que telle avait toujours été sa politique depuis la Révolution ; & que c'était pendant cet intervalle que la force navale de la Grande-Bretagne avait toujours été croissante en raison

raison directe de son interposition dans la politique du Continent. La politique de la France devait à bien plus forte raison prendre la même direction ; aussi bien pour poursuivre des objets que sa situation lui conseillerait, quoique l'Angleterre n'eût aucune existence, que pour contrarier la politique de cette nation : pour la France, la politique continentale est un objet du premier intérêt ; les Français ne la regardaient que comme d'un intérêt secondaire pour l'Angleterre, mais néanmoins nécessaire pour elle comme moyen.

Ce qui est vraiment étonnant, c'est de voir que les partisans de ces deux systêmes opposés influaient, & étaient employés dans le même tems, les uns ostensiblement, les autres sécretement, pendant la derniere partie du regne de Louis XV. Il n'y avait pas non plus une Cour, où résidât un Ambassadeur de la part des Ministres, dans laquelle il n'y en eût un qui n'y résidât pareillement comme l'espionnant de la part du Roi. Ceux qui étaient chargés déxécuter le plan de maintenir la paix sur le continent, & particulierement avec l'Autriche, agissaient officiellement & publiquement ; l'autre faction agissait en sens inverse. Ces agens privés allaient continuellement de leurs fonctions à la Bastille, & de la Bastille ils rentraient en faveur & retournaient à leurs fonctions.

Il

Il y avait des cabales inextricables, formées les unes de personnes de distinction, les autres de sous-ordres. Mais, à ce moyen, le corps des ouvriers politiques était augmenté en nombre, & le tout formait une masse de gens actifs, d'aventuriers, d'ambitieux, de mécontens, qui méprisaient & le Ministere régulier, & les Cours auprès desquelles ils étaient employés, & la Cour qui les employait.

Le malheureux Louis XVI *. ne fut pas la premiere cause du mal dont il fut la victime. Il

---

*. Il faut rendre justice à Louis XVI. Il fit ce qu'il put pour détruire la double diplômatie de France. Il fit brûler toute la correspondance secrete, excepté une piece, qui était appellée : *Conjectures raisonnées sur la situation de la France dans le système Politique de l'Europe* ; ouvrage exécuté par M. Favier, sous les ordres du Comte de Broglio. Une seule copie de cet écrit fut, dit-on, trouvée dans le cabinet de Louis XVI. Il fut publié avec quelques papiers d'Etat subséquens du tems de Vergennes, Turgot & autres, comme " Un nouveau bienfait de la Révolution ;" & l'avertissement de la publication finit par les mots suivans. *Il sera facile de " se convaincre,* QU'Y COMPRIS MEME LA REVOLUTION, *en " grande partie,* ON TROUVE DANS CES MEMOIRES & CES CONJECTURES LE GERME DE TOUT CE QUI ARRIVE AUJOURD'HUI, *& qu'on ne peut pas sans les avoir lus, être bien " au fait des intérêts, & même des vues actuelles des diverses puissances*

y arriva, comme à une sorte d'héritage, par la fausse politique de son prédécesseur immédiat. Ce systême d'intrigue obscure & compliquée avait été porté à sa perfection avant qu'il ne parvint au trône : & même dès ce tems-là, la Révolution opérait fortement dans toutes ses causes.

Il n'y avait pas un point sur lequel les politiques diplômatiques mécontens accusâssent leur Cabinet aussi amérement, que sur la diminution de l'influence de la France dans les autres Cabinets. A force de quereller avec la cour, ils en vinrent à se plaindre de la Monarchie elle-même ; comme étant un systême de Gouvernement trop variable pour aucun plan régulier d'aggrandissement national. Ils observaient, que dans cette sorte de régime, il y avait trop de choses qui dépendaient du caractere personnel du Prince ; que les vicissitudes produites par la succession de Princes d'un caractere différent, & même les vicissitudes produites dans le même homme, par les vues & inclinations différentes appartenant à

" *sances de l'Europe.*" Le livre est intitulé *Politique de tous les Cabinets de l'Europe pendant les regnes de Louis XV. & de Louis XVI.* Il est dans son ensemble fort curieux, & digne d'être lu.

la jeunesse, à l'âge viril, & à la vieillesse, troublaient & détournaient la politique d'un pays fait par la nature pour jouir d'un empire étendu, ou, ce qui était bien plus de leur goût, pour cette sorte d'influence générale & prépondérante qui préparait l'empire, ou en tenait lieu. Ils avaient continuellement entre les mains les *Observations de Machiavel sur Tite-live. La grandeur & la Décadence des Romains par Montesquieu* leur servait de manuel; & ils comparaient avec mortification la conduite systématique d'un sénat Romain avec les fluctuations d'une Monarchie. Ils remarquaient les petites augmentations de territoire que toute la puissance de la France, aidée de toute son ambition avait acquises en deux siecles: Les Romains en avaient souvent acquis davantage en une seule année, Ils critiquaient séverement, & dans toutes ses parties, le regne de Louis XIV. dont l'ambition inconstante & irréguliere avait provoqué l'Europe, plus qu'elle ne l'avait mise en danger. A dire vrai, ceux qui prendront la peine de considérer avec attention l'histoire de cette période, verront que ces politiques Français avaient quelque raison. Ceux qui ne voudront pas prendre la peine de la relire dans tous ses détails de guerres & de négociations, pourront consulter sur ce sujet la courte, mais judicieuse, critique du *marquis de Montalembert*. On peut la lire séparé-

parément de son ingénieux Système de Fortification & défense militaire, ouvrage dont je ne suis pas en état de juger le mérite pratique.

Les politiques diplômatiques dont je parle, & qui composaient de beaucoup la majorité dans cette classe, faisaient des comparaisons désavantageuses même entre leur Monarchie plus légale & plus formaliste, & les Monarchies des autres Etats, comme systême de pouvoir et d'influence. Ils observaient que la France non seulement perdait du terrain elle-même, mais que par la langueur & l'infixité de ses vues & de sa conduite, & par l'acharnement qu'elle mettait à vouloir acquérir au moyen du commerce une force navale à laquelle elle ne pouvait parvenir sans perdre d'un côté plus qu'elle ne pouvait gagner de l'autre ; ils observaient, dis-je, qu'il s'était élevé sur le Continent, trois grandes puissances, dont chacune était, comme état militaire, capable de la balancer. La Russie & la Prusse avaient été créées presque de nos jours ; & l'Autriche, (quoique ce ne fut pas une puissance nouvelle, & que même son territoire eût été diminué,) avait fait de grands progrès dans sa force & dans sa discipline militaire, par suite de cette collision même dans laquelle elle avait perdu le territoire en question. Pendant le regne de Marie Thérese, l'économie

intérieure du pays fut réglée de maniere à mieux correspondre à l'entretien de grandes armées, qu'on ne l'avait fait auparavant. Quant à la Prusse, puissance purement militaire, ils observaient qu'une seule guerre l'avait enrichie d'une conquête aussi considérable que tout ce que la France avait acquis pendant des siecles. La Russie avait brisé la puissance Turque qui pouvait, comme on l'avait vu précédemment, balancer l'Autriche en faveur de la France. Ils ressentaient avec peine que deux puissances du Nord, la Suede & le Danemark fussent en général sous les ordres de la Russie ; ou que tout au plus, la France entretint à grands frais en Suede un conflit douteux, sujet aux fluctuations de la fortune. En Hollande, le parti Français semblait, si non éteint, au moins totalement effacé, & maîtrisé par un Stadhouder qui penchait pour chercher un appui tantôt dans la Grande Bretagne, tantôt dans la Prusse, quelquefois dans l'une & dans l'autre, jamais dans la France. Jusqu'à cette fortune qui avait répandu les branches de la famille des Bourbons sur tant de trônes, ne faisait point d'effet sur les politiques nationaux, & ils ne la regardaient simplement que comme un arrangement de famille. Cette alliance, disaient-ils, éteignait l'Espagne, en détruisant toute son énergie, sans rien ajouter à la puissance réelle de la France par l'accession des forces de

cette

cette ancienne & grande rivale. En Italie, le même arrangement de famille, la même insignifiance étaient également visibles. Quel remede y avait-il pour la faiblesse radicale de la Monarchie Française, à laquelle tous les moyens que l'esprit pouvait imaginer, ou que la nature & la fortune pouvaient donner, de parvenir à l'empire universel, n'étaient pas assez forts pour donner vie, consistance & vigueur,—si ce n'était dans une *République ?*—Le mot fut lâché ; & il n'a jamais été retracté.

Qu'ils raisonnâssent bien ou mal, ou que leurs raisonnemens fussent en partie justes & en partie faux, il n'importe ; mais je suis sûr que c'était ainsi qu'ils sentaient & raisonnaient. Ils ne parlaient que des effets différens d'une grande République militaire & ambitieuse, & d'une Monarchie de la même description. Le principe était prêt à opérer lorsque les occasions se présenteraient ; peu d'entr'eux, il est vrai, prévoyaient que ces occasions se présenteraient par la suite dans l'étendue où elles ont eu lieu ; mais, plus ou moins étendues, ils les désiraient tous ardemment.

Lorsque j'étais à Paris en l'année 1773, on se plaignait du traité de 1756 entre l'Autriche & la France,

France, comme d'une calamité nationale ; parce-qu'il établissait des liens étroits d'amitié entre la France & une Puissance, aux dépens de laquelle seule on pouvait espérer quelque aggrandissement continental. A l'époque du premier partage de la Pologne, dans lequel la France n'avait rien eu, & qui avait aggrandi de beaucoup chacune des trois Puissances dont ils étaient le plus jaloux, je les trouvai dans une frénésie complette de rage & d'indignation : Non qu'ils fussent blessés de la violence sans prétexte & de l'injustice choquante de ce partage, mais ils l'étaient de la faiblesse, de l'imprévoyance & du manque d'activité de leur Gouvernement, en ne l'empêchant point comme moyen d'aggrandissement pour leurs rivaux, ou en ne cherchant point, par des échanges quelconques, à obtenir leur portion d'avantages à la suite de ce vol.

Dans cet état de choses & d'opinions, ou à peu près, survint le mariage Autrichien ; qui promettait de resserrer encore plus étroitement le nœud formé entre les deux maisons si anciennement rivales, ainsi qu'il arriva effectivement dans la suite. Ce mariage ajouta excessivement à la haîne & au mépris qu'il avaient pour leur monarchie. Ce fut pour cette raison que la feue Reine de glorieuse mémoire, qui, sous tous les

rapports

rapports était faite pour exciter universellement l'amour & l'admiration, dont la vie entiere fut aussi douce & aussi bienfaisante que sa mort fut héroïque & grande au delà de tout exemple, c'est, dis-je, pour cette raison qu'elle fut de si bonne heure & à un tel point l'objet d'un ressentiment implacable, et qui ne pouvait s'éteindre que dans son sang. Lorsque j'écrivis ma lettre en réponse à M. de Menonville, au commencement de Janvier 1791, j'avais de bonnes raisons de croire que les révolutionnaires de cette espece s'occupaient moins à cette époque de l'assassinat du Roi martyr, et y visaient avec moins de suite qu'à celui de l'Héroïne Royale. Ce fut le hasard, et l'abaissement momentané de cette partie de la faction, qui donnerent à l'époux l'heureux avantage de mourir le premier.

Ce désir inquiet d'une influence dominante, leur fit diriger & employer presque tous leurs efforts, à ranimer en Hollande l'ancien parti Français, qui était le parti démocratique, & à y faire une révolution. Les troubles que l'imprudence singuliere de Joseph II avait suscités dans les Pays-Bas Autrichiens, furent pour eux un heureux événement. Ils se réjouirent de le voir irriter ses sujets, professer la philosophie, renvoyer les garnisons Hollandaises, & démanteler ses places fortes.

fortes. Quant à la Hollande, ils ne pardonnerent jamais au Roi, ni aux Ministres d'avoir laissé s'échapper d'entre leurs mains, cet objet, qu'ils regardaient avec raison comme un point capital dans leur projet de diminuer la puissance de l'Angleterre. Ce fut le véritable secret du traité de commerce qui fut fait de leur côté, contre toutes les regles & principes de commerce anciennement reçus, afin que par la poursuite d'un avantage immédiat, la nation Anglaise fut détournée de porter son attention aux progrès de la France dans ses projets sur cette République. Le système des Economistes, qui menait à la liberté générale du commerce, facilita ce traité, mais ne le produisit point. Ils furent au désespoir quand ils virent que par la vigueur de M. Pitt, soutenu en cela par Mr. Fox & l'Opposition, l'objet auquel ils avaient sacrifié leurs manufactures, était perdu pour leur ambition. Ce désir ardent de relever la France de l'état dans lequel elle était tombée, comme ils le pensaient, par son imbécillité monarchique, fut la principale cause de la part qu'ils prirent à cette malheureuse querelle d'Amérique, dont les mauvais effets pour cette nation ne se sont pas encore pleinement développés.

Ces sentimens avaient été long-tems cachés dans leur sein, quoique leurs projets se découvrissent

rissent par fois, dans la passion & comme par échappées ; mais en cette occasion ils éclaterent subitement. Ils furent professés avec ostentation, & propagés avec zele. Ces sentimens ne furent pas, ainsi que pensent quelques personnes, le fruit de leur alliance avec l'Amérique. Cette alliance fut produite par leurs principes Républicains & leur politique Républicaine. Cette relation nouvelle fit sans doute beaucoup. Les discours & les cabales auxquels elle donna naissance, la communication qu'elle établit, & surtout l'exemple, qui faisait paraître praticable d'établir une République dans une grande étendue de pays, terminerent l'ouvrage, & donnerent à cette partie de la faction Révolutionaire un degré de force, qui exigeait pour lui résister, ou même pour le réprimer, une autre énergie que celle du feu Roi. Cette faction se répandit partout ; mais nulle part elle n'eut autant de force qu'au sein même de la Cour. Le palais de Versailles, par le langage que l'on y tenait, semblait un forum de démocratie. Si l'on eut indiqué à la plûpart de ces politiques, d'après leurs dispositions & leurs mouvemens, ce qui est arrivé depuis, la chûte de leur propre Monarchie, l'anéantissement de leurs propres lois, de leur propre religion, c'eût été leur fournir un nouveau motif pour aller de l'avant & activer un système qui leur faisait considérer toutes ces choses comme

des embarras. Tels étaient véritablement ces gens-là. Et nous les avons vus réussir non seulement dans la destruction de leur Monarchie ; mais encore dans tous les objets d'ambition qu'ils se proposaient par cette destruction.

Quand je considere le plan sur lequel la France est formée, & quand je la compare à ces systêmes avec lesquels elle est, & doit toujours être en conflit, les choses qui paraissent être les défauts de son Gouvernement, sont précisément celles qui me font trembler. Les Etats du monde Chrétien sont parvenus à leur grandeur présente, dans un long espace de tems, & par une grande variété d'accidens. Ils ont été portés, avec plus ou moins de bonheur & d'adresse, au dégré de perfection où nous les voyons. Pas un d'entr'eux ne fut formé sur un plan régulier, ou avec quelque unité de dessein. Comme leurs Constitutions ne sont point systématiques, elles n'ont pas été dirigées vers un but particulier, éminemment distingué, & l'emportant sur tout autre. Les objets qu'elles embrassent sont variés au plus haut degré, & sont devenus, en quelque maniere, infinis. Dans tous ces pays anciennement policés, c'est la forme de l'état qui a été adaptée au peuple que l'on a conformé à l'état. Tous les Etats ont eu pour objet, non seulement toute espece d'avantage social,

social, mais ils se sont occupés du bien-être de chaque individu. Ses besoins, ses désirs, ses goûts même ont été consultés. Ce vaste plan a produit un certain degré de liberté personnelle dans les formes même qui lui sont le plus contraires. Cette liberté, sous les Monarchies dites absolues, s'est trouvé portée à un degré inconnu aux anciennes républiques. De là sont venus les obstacles que tous nos états modernes éprouvent dans tous leurs mouvemens. Il n'est donc pas étonnant, que lorsque ces états doivent être considérés comme machines destinées à opérer pour quelque grand but, il soit difficile de concentrer cette force dissipée & balancée, ou de la faire porter avec la nation entiere sur un seul point.

L'Etat Britannique est, sans contredit, celui dont les vues sont le plus variées, & qui est le moins disposé à en sacrifier quelqu'une à une autre, ou à la totalité. Il tend à se saisir du cercle entier des désirs humains, & à leur assurer ce qui peut honnêtement les satisfaire. Notre législature, a toujours été étroitement liée dans sa partie la plus efficiente au sentiment individuel & à l'intérêt individuel. La liberté personnelle, le plus vif de ces sentimens, & le plus important de ces intérêts, qui en d'autres pays de l'Europe a dû sa naissance au système de mœurs & d'habi-

tudes de la vie, plutôt qu'aux lois de l'état, (où elle fleurissait par négligence encore plus que par attention) a été en Angleterre un objet direct du Gouvernement.

L'Angleterre, d'après ce principe, serait la Puissance la plus faible dans tout le système. Heureusement, néanmoins, les grandes richesses de ce Royaume, provenant d'une variété de causes, & la disposition du peuple, qui est aussi grande pour dépenser que pour accumuler, ont aisément produit un surplus disponible qui donne à l'Etat une puissante importance. Cette difficulté, avec ces avantages pour la surmonter, a excité les talens des financiers Anglais, qui par le surplus d'industrie versé par la prodigalité, ont surpassé tout ce qui a été fait chez les autres nations. Le Ministre actuel a surpassé ses prédécesseurs; & comme Ministre des finances, est de beaucoup au- dessus de mes éloges. Il y a cependant des cas où l'Angleterre éprouve plus que quelques autres Etats, (quoiqu'aucun n'en soit exempt) l'embarras d'un corps immense d'avantages balancés, de demandes individuelles, & d'une certaine irrégularité dans toute la masse.

La France differe essentiellement de tous les Gouvernemens qui se sont formés sans système, qui

qui existent par habitude, & qui sont tout confus par la multitude & la complexité de leurs objets. Ce qui existe maintenant comme Gouvernement en France a été jetté au moule d'un seul jet. Le dessein en est méchant, impie, immoral, oppressif; mais il est ardent & audacieux; il est systématique; il est simple dans son principe; il a en perfection, unité & conséquence. Dans ce pays, retrancher entierement une branche de commerce, éteindre une manufacture, anéantir la circulation de l'argent, violer le crédit, suspendre le cours de l'agriculture, brûler même une ville, ou dévaster une de leurs propres provinces, ne leur coûte pas un moment d'anxiété. Pour eux, la volonté, le désir, le besoin, la liberté, la fatigue, le sang des individus, ne sont rien. L'individualité est entierement laissée de côté dans leur plan de Gouvernement. L'Etat est tout dans tout. Tout y est rapporté à ce qui peut produire de la force: après cela tout y est confié à l'usage de la force. L'Etat est militaire dans son principe, dans ses maximes, dans son esprit, & dans tous ses mouvemens. Il n'a pour seuls objets que de dominer & de conquérir; de dominer sur les esprits par le prosélitisme, sur les corps par les armes.

Ainsi

Ainsi constituée avec une masse immense de moyens naturels, qui ne sont diminués dans leur montant que pour être augmentés dans leur effet, la France a, depuis le commencement de la Révolution, une unité complette dans sa conduite. Elle a détruit toutes les ressources de l'Etat qui dépendent de l'opinion & de la bonne volonté des individus. Les richesses de convention disparaissent. Les avantages de la nature restent en quelque mesure; j'admets même que ceux-ci sont étonnamment diminués : mais le commandement sur ce qui reste est complet & absolu. Nous allons demandant quand expireront les assignats, & nous rions de leur dernier prix. Mais que signifie le sort de ces Tickets * de despotime? Le despotisme trouvera des moyens despotiques d'y suppléer pour s'approvisionner. Ils ont trouvé en coupant court, le moyen d'atteindre les productions de la nature, tandis que les autres pour les obtenir, sont obligés de tourner péniblement dans le labyrinthe difficile d'un état social embarrassé. Ils saisissent le fruit du labeur; que dis-je, ils saisissent le laboureur lui-même! La France ne fut-elle que la moitié de ce qu'elle est en population, comme Etat compact, comme

* *Tickets of despotism.* *Ticket* est à proprement parler le billet que l'on achete à la porte d'un spectacle, une contremarque, un coupon, un billet, une étiquette, &c. &c.

jouis-

jouissant du moyen d'appliquer sur-le-champ des forces immenses sur divers points, située comme elle est, & étant ce qu'elle est, elle serait trop forte pour la plus grande partie des Etats de l'Europe, constitués comme ils sont, & agissant comme ils agissent. Serait-il sage d'estimer ce que l'Europe, aussi bien que le monde & l'Asie avaient à craindre de Gengis-Kan, d'après un examen des ressources du sol froid & stérile du fond de la Tartarie, d'où sortit d'abord ce fléau de la race humaine ? Devons-nous juger par les droits d'excise & de timbre des rochers, ou du papier en circulation des sables d'Arabie, la puissance par laquelle Mahomet & ses tribus se saisirent à-la-fois des deux plus puissans Empires du monde ; détruisirent l'un de fond en comble ; briserent l'autre en pieces ; & dans un espace de tems pas beaucoup plus long que celui que j'ai vécu, renverserent les Gouvernemens, les lois, les mœurs, la religion, & étendirent leur Empire depuis l'Indus jusqu'aux Pyrénées.

Les ressources matérielles n'ont jamais suppléé, & ne peuvent jamais suppléer au manque d'unité d'intention, & de constance dans l'exécution. Mais la persévérance, & la hardiesse dans la poursuite d'un objet, n'ont jamais manqué de ressources, & n'en manqueront jamais. Nous n'avons pas considéré comme

comme nous l'aurions dû faire, l'énergie effrayante d'un Etat chez lequel la propriété n'est rien dans le Gouvernement. Réfléchissez, mon cher Monsieur, réfléchissez encore & encore sur un Gouvernement, où la propriété est en sujétion complette, & où rien ne gouverne que l'imagination d'hommes désespérés. La condition d'une république non gouvernée par sa propriété, était une combination de choses que le savant & ingénieux spéculateur Harrington, qui avait retourné la société sous toutes les formes, n'aurait jamais imaginé possible. C'est cependant ce que nous avons vu. Le monde l'a senti ; & si le monde ferme les yeux à cet état de choses il le sentira davantage. Là, les chefs ont trouvé leurs ressources dans les crimes. La découverte est terrible ; la mine est inépuisable. Ils ont tout à gagner, & ils n'ont rien à perdre. Ils ont un héritage sans bornes, en espérance ; & il n'y a point de milieu pour eux, entre la plus haute élévation, & la mort avec infamie. Jamais ceux qui de la condition misérable & servile de l'écritoire, se sont élevés à l'Empire, ne se soumettront à végéter encore & à mourir de faim près d'un bureau, ou à gagner leur vie à copier de la musique, ou à écrire des plaidoyers à tant la feuille, J'ai souvent souri d'amertume lorsque j'ai entendu parler d'indemnité

nité pour de tels hommes, pourvu qu'ils redevinssent des sujets fideles.

D'après tout ceci, quelle est ma conclusion ? C'est que ce nouveau système de brigandage en France, ne peut être rendu sauf par aucun art ; qu'il *faut* le détruire, ou qu'il détruira toute l'Europe ; que pour détruire cet ennemi, de maniere ou d'autre, la force qu'on lui oppose devrait être arrangée de maniere à porter une sorte d'analogie & de ressemblance à la force & à l'esprit que ce système déploie ; que la guerre doit lui être faite dans ses parties vulnérables. Telles sont mes conclusions. En un mot, avec cette République rien d'indépendant ne peut co-exister. La prudence pouvait plutôt pardonner les erreurs de Louis XVI qu'aucunes de celles du même genre dans lesquelles les Cours Alliées peuvent tomber. Elles ont l'avantage de son terrible exemple.

De tous les Souverains qui ont regné, le malheureux Louis XVI est probablement celui qui a eu les meilleures intentions. Il ne manquait nullement de talens. Il avait le louable désir de suppléer par une lecture générale, & même par l'acquisition des connaissances élémentaires, à une éducation originairement défectueuse en tous points ; mais personne ne lui disait (& il n'était pas étonnant qu'il ne le devinât pas lui-même), que

le monde dont il lisait l'histoire, & le monde dans lequel il vivait, n'étaient plus les mêmes. Désirant faire tout pour le mieux, craignant les cabales, se méfiant de son propre jugement, il chercha ses divers Ministres, d'après le témoignage public. Mais de même que les Cours sont les champs de bataille des intrigans, de même le public est le théâtre des charlatans & des imposteurs. Le remede à ces deux maux est dans le discernement du Prince ; mais un discernement exact & pénétrant n'est pas ce qu'on peut attendre d'un jeune Prince.

Le principe de sa conduite ne manquait pas de sagesse ; mais, ainsi que la plûpart de ses autres projets pour le bien, il échoua dans ses mains. Il échoua en partie par pure mauvaise fortune, à laquelle les observateurs veulent rarement accorder la part considérable à laquelle elle a un juste titre dans toutes les affaires humaines. Cette non-réussite fut peut-être dûe en partie à ce qu'il souffrit que son systême fut vicié & derangé par ces intrigues, qu'humainement parlant, il est impossible de prévenir entierement dans les Cours, & même sous toute espece de forme de Gouvernement. Néanmoins, au milieu de ces égaremens, il s'abandonna à une succession d'hommes d'état que désignait l'opinion publique. En d'autres choses il pensa qu'il

pouvait

pouvait être Roi aux termes de ses prédécesseurs. Il avait la conviction de la pureté de son cœur & de la tendance générale de son Gouvernement au bien. Il se flattait, comme la plûpart des hommes dans sa situation, de pouvoir consulter ses goûts sans danger pour sa sûreté. Il n'est pas du tout étonnant que lui & ses Ministres, cédant avec facilité à d'autres égards à l'innovation, ne maintinssent cependant l'ordre d'après la tradition de leur Monarchie. Sous ses ancêtres, la Monarchie avait subsisté & s'était même fortifiée par la création ou l'appui de Républiques. D'abord, les Républiques Suisses s'éleverent sous la protection tutélaire de la Monarchie Française. Ce fut sous la même *incubation* que l'on vit les Républiques Hollandaises éclore & se développer. Après cela, une constitution républicaine fut, sous son influence, établie dans l'Empire contre les prétentions de son Chef. Lors même que la Monarchie Française, par une succession de guerres & de négociations, & finalement par le traité de Westphalie, eut obtenu l'établissement des Protestans en Allemagne comme loi de l'Empire, la même Monarchie, sous Louis XIII, eut assez de force pour détruire chez elle le système républicain des Protestans.

Louis XVI. aimait beaucoup à lire l'histoire. Mais la lampe même de la prudence l'aveugla. Le guide de la vie humaine l'égara. Une Révolu-

tion silentiense dans le monde moral précédait la revolution politique & la préparait. Il devint plus important que jamais de savoir quels exemples il fallait donner, quelles mesures il fallait adopter. Leurs causes n'en étaient plus cachées dans le fond des cabinets ou dans les conspirations privées des factieux. Elles ne devaient plus être contrôlées par la force & l'influence des grands, qui jadis avaient pu exciter des troubles par leurs mécontentements, & les appaiser par leur corruption. La chaîne de la subordination, même en cabales & en sédition, était rompue dans ses plus importans anneaux. Ce n'était plus les grands & la populace. Il s'était formé d'autres intérêts, d'autres dépendances, d'autres connexions, d'autres communications. Les classes mitoyennes s'étaient accrues bien au delà de leur ancienne proportion. Semblables à tout ce qui est effectivement très-riche & très grand dans la société, ces classes devinrent le siége de la politique active; & le poids prépondérant pour en décider. C'est là qu'était toute l'énergie par où s'acquiert la fortune ; & là se trouvait la conséquence des succès de cette énergie. Là se trouvaient tous les talens qui assurent leurs prétentions, & qui sont impatiens de jouir de la place que la société établie leur prescrit. Cette nouvelle classe d'hommes avait pris rang entre les grands & la populace ; & l'influence sur les plus basses classes était

était de leur côté. L'esprit d'ambition s'était emparé de cette classe aussi violemment qu'il l'eût jamais, fait d'aucune autre. Ils sentaient l'importance de leur situation. La correspondance des capitalistes & des négociants, le commerce littéraire des académies, mais, par dessus tout, la presse, dont il avaient en quelque sorte l'entiere possession, produisirent partout une espece de communication électrique. La presse, dans le fait, a rendu tous les Gouvernemens, presque démocratiques dans leur esprit. Sans les grands, les premiers mouvemen de cette Révolution n'auraient peut-être pas pu être donnés. Mais l'esprit d'ambition lié aujourd'hui pour la premiere fois, avec l'esprit de spéculation, ne pouvait être restreint à volonté. Il ne restait plus de moyen d'arrêter un principe dans son cours. Lorsque Louis XVI. sous l'influence des ennemis de la Monarchie, voulut fonder une République, mais une République seulement, il en éleva deux. Lorsqu'il ne voulut ôter que la moitié de la Couronne de son voisin, il perdit la sienne toute entiere. Louis XVI. ne pouvait pas avec impunité soutenir une nouvelle République. Cependant, entre son trône, & ce dangereux logement qu'il avait érigé pour son ennemi, il avait tout l'Océan Atlantique pour fossé. Il avait pour ouvrage extérieur la nation Anglaise, amie

de

de la liberté, mais opposée à ce mode d'en jouir. Il était environné d'un rempart de Monarchies, la plûpart ses alliées, & généralement sous son influence. Et malgré qu'il fut ainsi garanti, une République élevée sous ses auspices, & qui avait dépendu de sa puissance, devint fatale à son trône. Ce même argent qu'il avait prêté pour le soutien de cette République, par une bonne foi, qui s'est changée pour lui en perfidie, a été payé ponctuellement à ses ennemis, & est devenuu une ressource dans les mains de ses assassins.

Avec cet exemple devant les yeux, les Ministres d'Angleterre, les Ministres d'Autriche se flattent-ils réellement de pouvoir laisser élever, non sur les rives éloignées de l'Attantique, mais à leur vue, dans leur voisinage, en contact absolu avec chacun d'eux, une République, non pas commerciale, mais martiale--une République, non de simples agriculteurs ou de pêcheurs, mais d'intrigans & de guerriers—une République du caractere le plus inquiet, le plus entreprenant, le plus impie, le plus fier & le plus sanguinaire, le plus hypocrite & le plus perfide, le plus hardi & le plus audacieux qui été jamais vu, ou dont l'existence ait en effet pu être conçue, sans amener leur propre et certaine ruine?

Telle

Telle est la République que nous allons placer dans la société civilisée. La République que d'un consentement commun nous allons établir au centre de l'Europe, dans un poste qui surveille & commande tous les autres Etats, & qui *confronte* * & menace éminemment ce Royaume.

Vous ne manquerez pas d'observer, que je parle comme si les puissances alliées allaient maintenant consentir, & sans y être forcées par les événemens, à l'établissement de cette faction en France. Les mots ne me sont point échappés. Naturellement vous attendrez que désormais je les soutienne. Mais soit qu'en adoptant cette mesure, nous soyons faiblement actifs, ou faiblement passifs, ou pusillanimement frappés de terreur panique, les effets seront les mêmes. Vous pouvez appeller cette faction qui a déraciné la monarchie, —expulsé les propriétaires, persécuté la religion et foulé aux pieds les lois *—vous pouvez l'appeller la France si vous voulez : mais de l'ancienne France, il ne reste rien, si ce n'est sa géographie centrale ; sa frontiere de fer ; son esprit d'ambi-

---

* Borde,—fait face,—est vis-à-vis. L'expression Anglaise *confronts* est fort belle.

* Voyez notre Déclaration.

tion ;

tion ; son audace d'entreprise ; son intrigue brouillonne. C'est absolument tout ce qui en reste ; et ces choses sont rehaussées dans leurs moyens. Tous les correctifs soit de vertu, soit de faiblesse, qui existaient autrefois dans l'ancienne monarchie, ont disparu. Il ne se trouve pas un tel correctif nouveau dans le corps de la nouvelle institution. Et comment une telle chose pourrait-elle s'y trouver, quand tout a été choisi avec un soin recherché pour activer toutes ces dispositions et tous ces desseins ambitieux, et non pour les contrôler ? Le tout forme un corps de *voies* et de *moyens* pour le maintien de la domination, sans qu'il s'y trouve une seule particule hétérogene.

Ici je vous laisse respirer, & j'abandonne à votre méditation ce qui s'est présenté à moi sur *le génie & le caractere* de la Révolution Française. Ayant ces objets devant les yeux, nous pourrons être plus en état de résoudre la premiere question que j'ai proposée, qui est : jusqu'à quel point les nations appellées étrangeres doivent vraisemblablement être affectées par le nouveau systême établi dans son territoire ? J'ai l'intention de continuer ensuite sur la question de ses facilités, d'après *l'état intérieur des autres nations, & particulierement de celle-ci*, pour arriver à ses fins.

Mais je dois faire attention que mes notions sont contestées.

C'est pourquoi, je compte dans ma prochaine Lettre remarquer ce qui à cet égard m'a été recommandé comme méritant le plus de l'être. Dans l'examen de ces pieces, j'aurai occasion de discuter quelques uns des autres sujets que j'ai récommandés à votre attention. Vous savez que les Lettres que j'envoye maintenant à la presse, ainsi qu'une partie de ce qui doit suivre, ont été écrites depuis long-tems. Une circonstance, que votre partialité seule pouvait rendre importante pour vous, mais qui ne l'est nullement pour le public, a retardé leur publication. Les derniers événements qui pesent sur nous, m'ont obligé de faire quelques légeres additions, mais sans changement substantiel dans la matiere.

Cette discussion, mon Ami, sera longue. Mais le sujet est sérieux ; & si jamais l'on a pu dire avec vérité que le destin du monde a dépendu d'une mesure particuliere, c'est de cette paix. Pour le présent, Adieu.

ceux qui excitant le peuple
a des Desirs impropres
soit de paix, soit de guerre,
seront condamnés par
eux même. ceux qui leur
cedent par foiblesse sont
condamnés par l'histoire.

S. 9°.

table de jenkins. 1791.

p. 83. nous ne pouvons pas toujours
juger de la generalité de l'opinion
par le bruit de l'acclamation.
p. 83. ceux qui possedent tout ce qu'ils
peuvent font moins d'impression. majorité saine.

p. 217.
tous 16. 217. 219. 221.
les cours le public 218.
p. 216. avocats.
mauvaise fortune 218.
anciens grands. 220.
la presse. 221.
classes mitoyennes. 220.
anglois. 221.
suites de l'insurrection de l'amerique. 221.
republique françoise. 222.
ancienne france. 223.

Les passions fortes veillent les facultés. p. 83

Declaration d'octobre 1793. p. 71.

Reflexions sur diverses maximes
proverbiales. 76.

p. 78. athées constitués

p. 79 ~~vol dans~~ pour la guerre
faite par un gouvernement il faut
qu'il y ait dans la majorité, zele
pour la guerre.

p. 80 sur les anglois.

p. 81. representant naturel.

p. 82 — en angleterre 80,000 jac
leur caractere.

p. 83. le vote public est le vote faible de la majorité saine.

Les passions fortes ne veillent pas que l'ame
p. 84. [illegible]